هكذا من الأصل

QUARANTIÈME ANNÉE - Nº 12108 — SAMEDI 31 DÉCEMBRE 1983

Les cinéastes polonais en liberté très surveillée

LIRE PAGE 5 L'ARTICLE DE JAN KRAUZE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 16 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,19 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 Télex MONDPAR 650572 F C.C.P. 4207 - 23 PARIS Tél. : 246-72-23

L'écueil basque

Les circonstances dans lesquelles un réfugié espagnol, membre présumé de l'ETA militaire, a été abattu mercredi soir 28 décembre à Saint-Jean-de-Luz posent une série de problèmes au gouvernement et font planer une nouvelle ombre sur les relations entre Paris et Madrid. D'autant plus que l'annonce de l'attentat a provoqué au Pays basque français des manifestations d'une ampleur surprenante.

Non moins surprenant est le fait que le commando venu d'Espagne semble n'avoir éprouvé aucune difficulté particulière à franchir la frontière dans un sens, puis dans l'autre, alors même qu'un important dispositif policier était mis en place. De précédents coups de main du même genre avaient déjà montré que terroristes et contre-terroristes pouvaient circuler aisément à l'intérieur de tout le Pays basque en ignorant superbement la frontière.

L'attentat pose en tout état de cause à Paris un problème politique majeur. Si le gouvernement de Madrid ne peut être accusé d'organiser délibérément ces raids punitifs, on exclut de moins en moins qu'ils soient montés par des milieux policiers espagnols. Huit ans après la mort de Franco, quatorze mois après l'arrivée de la gauche au pouvoir en Espagne, les forces de l'ordre restent composées, pour une part, d'hommes que l'époque du Caudillo et ses méthodes brutales de lutte contre le séparatisme ont profondément marqués et qui s'exaspèrent des lenteurs et des prudences auxquelles se sent tenu un régime devenu démocratique. Ce savoir-faire expéditif sinon limité (la nouvelle opération révélant au contraire une inquiétante perfection), ces hommes sont d'autant plus enclins à en user que, depuis 1975, plus de deux cents policiers et militaires ont été tués par l'ETA. L'intrusion de commandos armés sur le sol français, aux fins d'assassiner des réfugiés auxquels Paris a accordé sa protection, serait de grande conséquence s'il s'avérait qu'ils sont composés de fonctionnaires, agissant certes en civil et sans consigne précise, mais avec la bénédiction tacite de leurs chefs. Une fois de plus, la France se trouve ainsi aux prises avec un terrorisme « importé », à quoi s'ajoute l'exaspération d'une partie au moins de l'opinion basque française contre l'impuissance de la police à garantir la sécurité des réfugiés. Il est significatif qu'un député socialiste des Pyrénées-Atlantiques et le maire R.P.R. de Saint-Jean-de-Luz aient exprimé, à peu de chose près, la même indignation devant les circonstances de cet attentat.

Reste que, en accordant généreusement le bénéfice du statut de réfugiés à de nombreux activistes basques, la France ne pouvait ignorer qu'elle allait susciter la colère de l'opinion espagnole, et non seulement de l'extrême droite. On assure à Madrid que sept cent quarante-quatre représentants d'un terrorisme qui a fait cinq cent soixante-huit victimes depuis la mort de Franco ont trouvé refuge de ce côté-ci de la frontière. La victime de l'attentat de mercredi était accusée de vingt-trois meurtres par la police espagnole.

Ces questions ont été évoquées à plusieurs reprises au cours des rencontres bilatérales, avant et depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir en Espagne. Le premier ministre, M. Gonzalez, a eu l'occasion d'en entretenir M. Mitterrand le 20 décembre dernier à l'Elysée, et l'on déclarait de part et d'autre vouloir faire preuve de compréhension. Mais l'attentat de Saint-Jean-de-Luz risque fort de faire remonter le ton.

On commence à suggérer, dans les milieux socialistes français, que Paris s'oppose à l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E. aussi longtemps qu'auront lieu de tels coups de main, peu compatibles avec des relations normales entre partenaires d'une même communauté. Il est vrai que, s'il se ralliait à cette suggestion, le gouvernement pourrait difficilement dissiper l'impression qu'il a saisi ce prétexte pour enterrer l'épineux dossier de l'adhésion espagnole.

M. Arafat cherche à éviter l'éclatement de l'O.L.P.

Un dirigeant égyptien s'est rendu à Jérusalem pour demander aux Israéliens d'assouplir leur position

Attendu à Tunis ce vendredi après-midi 30 décembre, M. Yasser Arafat devait présider dans la soirée une session extraordinaire du Comité central du Fath, sa propre organisation, qui regroupe plus de 80 % des fedayin. Qualifiée de *« cruciale »*, la réunion devrait porter essentiellement sur les moyens de préserver l'unité, sinon la cohésion, du mouvement palestinien.

Le président de l'O.L.P. devait d'abord « s'expliquer » auprès de ses camarades sur *« l'initiative personnelle »* qu'il a prise, en rencontrant le 22 décembre dernier, au Caire, le président Moubarak. Certains membres du comité central lui avaient reproché d'avoir *« violé les principes de la direction collégiale »*. Mais cette critique, qui portait davantage sur la forme que sur le fond de la démarche, a été atténuée par un autre communiqué dénonçant l'attitude d'organisations rivales et de personnalités indépendantes, qui avaient accusé le président de l'O.L.P. de *« forfaiture »* ou de *« trahison »*. On estimait généralement dans les milieux palestiniens bien informés que le Comité central du Fath finirait par renouveler sa confiance à son chef.

Ce dernier fait valoir qu'il n'a pas enfreint les résolutions de la dernière session du Conseil national palestinien (le parlement en exil) en acceptant de rencontrer M. Moubarak. Comment pouvait-il faire autrement, dit-il, alors que le bateau qui le transportait vers le Yémen du Nord traversait les eaux territoriales égyptiennes ? La conversation, affirme-t-il encore, aurait été d'autant plus utile qu'elle a contribué à aggraver les divergences entre Jérusalem et Le Caire, sans qu'il ait eu besoin, pour autant, de faire une quelconque concession politique. Depuis l'entretien du Caire, en effet, M. Yasser Arafat n'a fait aucune déclaratin indiquant qu'il se ralliait aux accords de Camp David ou au plan Reagan.

S'il parvient à sauvegarder l'unité du Fath, M. Yasser Arafat tentera d'empêcher l'éclatement de l'O.L.P. Ses chances de succès dans cette deuxième épreuve sont moins évidentes. Certes, il est assuré du quorum réglementaire au sein du comité exécutif de la centrale des fedayin, qui se réunira après le Comité central du Fath. Neuf membres du comité exécutif, sur quatorze, sont déjà présents à Tunis, et ils passent pour être favorables à la stratégie diplomatique du chef de l'O.L.P. A terme, le représentant du Front démocratique pourrait se rallier à eux. On a remarqué, en effet, que le mouvement de M. Nayef Hawatmeh a été singulièrement discret ces derniers jours et qu'il s'est abstenu, contrairement à d'autres organisations, d'exiger la démission du chef palestinien.

Il n'en reste pas moins que quatre organisations de l'O.L.P., dont le Front populaire de M. Georges Habache, ont adopté des positions à tel point hostiles à la rencontre du Caire qu'il serait pour le moins improbable qu'elles envoient des représentants à Tunis ou qu'elles acceptent de prendre part à la session du Conseil national palestinien que M. Arafat à l'intention de convoquer en février prochain. D'autant plus improbable que le président de l'O.L.P. est assuré d'une forte majorité au sein du Parlement de la résistance. La scission de la centrale des fedayin serait ainsi consommée, à moins d'un compromis qui obligerait M. Arafat à faire marche arrière avant même *qu'il ne s'engage sur la voie diploma*tique souhaitée par l'Egypte et les États-Unis.

(Lire la suite page 3.)

La situation reste bloquée chez Talbot

Les syndicats éprouvent des difficultés à conduire leur base immigrée

Scénario inchangé le 30 décembre au matin à l'usine Talbot de Poissy. Une cinquantaine d'adhérents de la C.F.D.T. se sont de nouveau opposés — sans incidents — à l'entrée des agents de maîtrise, des régleurs et des métreurs convoqués par la direction pour remettre en état les machines immobilisées.

La veille, à l'issue d'un entretien avec M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie, M. Edmond Maire a estimé que Talbot est *« l'exemple même de ce qu'il ne faut pas faire, c'est-à-dire imposer des décisions sans qu'elles soient discutées avec les salariés et les délégués syndicaux »*. Pour le secrétaire général de la C.F.D.T., *« il est normal que ça n'ait pas marché. C'est sain, très sain. Cela prouve que les travailleurs existent (...) Il n'y a pas de solution sans négociations, on ne peut pas admettre que les salariés soient exclus de la discussion »*.

A Poissy, ces salariés sont en majorité des immigrés, ce qui rend indéniablement encore plus aigu le règlement de l'« affaire Talbot ».

Pour comprendre les événements récents, et notamment l'apparition publique d'une expression propre aux travailleurs immigrés, qui réclament une aide au retour *« en dehors de tout cadre syndical ou politique »*, il faut nécessairement revenir en arrière. L'histoire mouvementée de cette usine et les caractéristiques particulières à l'ensemble de l'industrie automobile expliquent, en effet, la situation et pourraient tout aussi bien servir d'enseignement pour d'autres affaires à l'avenir.

A Poissy, mais aussi chez Citroën à Aulnay, chez Renault à Flins et dans une moindre mesure chez Peugeot, le développement industriel de ces dernières décennies a été mené par un recours massif à une main-d'œuvre peu qualifiée — les travailleurs immigrés, — au détriment d'un investissement réel dans l'évolution technologique, aujourd'hui indispensable. Face à la montée prévisible des périls, il y a cinq années environ, le secteur automobile a encore refusé de sauter le pas en tentant de compenser par les gains en parts de marché ce qu'il ne pouvait s'assurer en gains de productivité (1), notamment dans le nouveau groupe P.S.A. (Peugeot-Talbot-Citroën).

Aujourd'hui, il faut subir le poids des occasions perdues.

ALAIN LEBAUBE.

(Lire la suite page 19.)

(1) Lire à ce sujet l'article de Michel Albert dans *le Monde* du 22 décembre.

La réforme de l'école privée

Le Conseil constitutionnel annule les dispositions budgétaires sur la titularisation des maîtres

Le Conseil constitutionnel a annulé, le 29 décembre, les dispositions de la loi de finances pour 1984 inscrites dans le budget de l'éducation nationale permettant la titularisation *« éventuelle »*, *« sur leur demande »*, de quinze mille maîtres de l'enseignement privé sous contrat.

Cette titularisation touche au point actuellement le plus sensible du dossier de l'école privée. *« Titularisation »* : aux oreilles des responsables de l'enseignement catholique, le mot, qu'ils traduisent par celui de *« fonctionnarisation »*, sonne comme un glas. Fonctionnarisés, les maîtres du privé échapperaient à leur tutelle. A la faveur de mutations et de départs en retraite, les postes libérés pourraient être sollicités par des enseignants de l'éducation nationale. Ainsi naîtrait une osmose entre les deux secteurs où l'enseignement privé craint de perdre son originalité.

CHARLES VIAL.

(Lire la suite page 6.)

VAGUE ISLAMISTE, CONFLITS INTERNES, DÉCHIREMENTS PALESTINIENS

Une année de dérive du monde arabe

par PAUL BALTA

Pour les Arabes, 1983 n'aura fait que prolonger tragiquement 1982, qui aura été l'année du sang. Du 2 au 24 février 1982, la ville syrienne de Hama se soulève à l'appel des Frères musulmans contre le régime baasiste : le président Hafez El-Assad écrase la rébellion en faisant massacrer des milliers de ses concitoyens. Les 16 et 17 septembre, quelques jours après le sommet de Fès, des milices chrétiennes alliées d'Israël pénètrent dans les camps de Sabra et de Chatila et exterminent des familles entières de Palestiniens chrétiens et musulmans. Tout au long de l'année 1983 ont continué à s'affronter les *« fous d'Allah »* et les soldats du *« grand Satan »* baasiste, la guerre entre l'Irak et l'Iran se révélant la plus meurtrière du Proche-Orient. Et, tandis qu'à Téhéran crépitent les salves des pelotons d'exécution, des voitures piégées conduites par des kamikazes explosent à Beyrouth, à Damas, à Bagdad et à Koweït.

1983 aura également confirmé que l'année précédente fut celle de la rupture : trente ans après le 23 juillet 1952, début de l'ascension de Gamal Abdel Nasser, héraut du nationalisme arabe, moins de dix ans après le discours de Boumediène à l'ONU sur l'instauration d'un nouvel ordre international et celui d'Arafat consacrant la reconnaissance de l'O.L.P., tous les régimes de l'Atlantique au Golfe, frappés de paralysie, assistent, impuissants, à l'explosion du Liban et aux coups portés par Israël aux Palestiniens (*le Monde* du 3-4 décembre).

En 1983, un an après le sommet de Fès, c'est la Syrie qui frappe à son tour Yasser Arafat. C'est le naufrage de l'arabisme, du moins d'une certaine conception de l'arabisme, face à la montée de la vague islamique. Les assises de Fès avaient bien replâtré une unité de façade ; elles n'avaient pas apporté de réponse aux défis qu'affronte le monde arabe, qui n'a jamais autant qu'aujourd'hui donné l'impression d'aller à la dérive, et, comme l'écrit Georges Corm, de *« continuer de s'enfoncer dans le marécage des équations impossibles et du temps non maîtrisé »* (1).

L'arabité est une réalité ; l'arabisme, ou nationalisme arabe, une idéologie. Celle-ci apparaît au dix-neuvième siècle avec la *Nahda* (Renaissance), qui est surtout culturelle, s'affirme au début du vingtième siècle comme un facteur de libération et s'impose comme force politique internationale à partir des années 1950 avec le nassérisme et le baasisme, au moment où les Arabes prennent conscience que leur pétrole est l'instrument du développement et un moyen de pression diplomatique. Volontariste, l'arabisme se veut libérateur et unificateur.

(Lire la suite page 3.)

(1) *Le Proche-Orient éclaté. De Suez à l'invasion du Liban, 1956-1982*, Maspero, Paris, 1983.

L'affaire des avions renifleurs

L'étonnante gestion des fonds versés par ELF

LIRE PAGE 22 L'ARTICLE DE GUY PORTE ET NOS INFORMATIONS PAGE 6

Deux médicaments anti-inflammatoires mis en cause aux Etats-Unis

Un millier de morts sur ordonnance...

LIRE PAGE 8 L'ARTICLE DE JEAN-YVES NAU

AU JOUR LE JOUR

Santé !

Le grand prix international de l'humour noir pour 1983 devrait, incontestablement, aller à M. Kozo Watanabe. Le nouveau ministre japonais de la santé, à peine nommé, a prononcé une ode au tabagisme, affirmant : « Le fait de fumer des cigarettes est le secret de ma santé. »

La déclaration a suscité un tollé. M. Watanabe, sommé de s'expliquer, a aggravé son cas en rappelant qu'il était l'élu d'une circonscription où un quart des électeurs sont des planteurs de tabac. Il faudra donc lui décerner aussi le prix de la franchise.

On lui souhaite une bonne année et une bonne santé.

BRUNO FRAPPAT.

CATHERINE, ESCOUDÉ ET LOCKWOOD EN TRIO

Atout jazz

Cela fait des années qu'ils se croisent, s'invitent ou se rencontrent, au hasard d'un festival, d'un « bœuf » ou d'un enregistrement. Des années qu'ils circulent dans des zones voisines, fréquentent des musiciens apparentés, dialoguent par guitaristes interposés. Philip Catherine, Christian Escoudé et Didier Lockwood, deux guitares, un violon : un trio vient de naître que consacre un disque *(Trio)*, et qui annonce une tournée mondiale d'un an (Europe, Japon, Etats-Unis).

Sans qu'ils aient en rien renoncé à leurs exigences musicales, leur public dépasse déjà les limites traditionnelles des publics de jazz. Et dans les manches de leurs instruments, ils ont tous les atouts pour réussir dans leur entreprise : l'impressionnante virtuosité qui n'est rien, l'abondance aisée du sujet et la maîtrise souriante de leur technique. Mais à cette perfection qui pourrait n'être qu'assommante, ils ajoutent une telle joie communicative de jouer, d'échanger, de s'affronter en fausses joutes ou de se relancer en vraies poursuites, que leurs concerts à travers le monde ont toutes les chances d'en rajouter encore à la qualité du disque.

C'est en tout cas l'impression que donnent, éblouissantes et très spectaculaires, leurs récentes prestations, deux par deux ou dans les situations les plus variées.

Qu'il s'agisse de variétés ou de classique, il n'est plus rare, avec les techniques d'enregistrement actuelles, qu'un concert constitue en somme une déception. Le disque en vient à nous accoutumer à une illusion de perfection que la scène ne saurait, heureusement, garantir. Parfois même, le somptueux trafic qui aboutit, note par note, au disque est parfaitement irréalisable en direct.

Pour ce qu'on appelle le jazz, c'est tout le contraire. Si éclatants et réussis qu'ils soient, les enregistrements de certaines musiques aujourd'hui en disent forcément moins que l'expression directe.

FRANCIS MARMANDE.

(Lire la suite page 15.)

Le Monde

idées

Quel progrès ?

Un changement d'année est une bonne occasion de s'interroger sur ce que le « progrès » veut dire. Et même sur son existence, puisque, pour certains — dont Wilfredo Pareto, auquel deux livres, dont parle Roland Jaccard, viennent d'être consacrés, — la décadence est inévitable. Il n'est que trop vrai, en effet, que ce siècle a « exploré jusqu'à la nausée tous les désirs et toutes les illusions ». Mais pour Jean-Louis Lévy, qui fait cette constatation, le monde a toujours marché « par une série de déséquilibres rattrapés et sauvés ». Dominique Bidou montre que du progrès technique on peut faire le pire usage s'il n'est pas mis au service de valeurs autour desquelles devra s'organiser la société de demain. Pour René Le Guen, enfin, l'essentiel est d'inscrire les mutations dans une stratégie de nouvelle croissance et d'emploi.

Développement technique, innovation sociale : même combat !

par DOMINIQUE BIDOU (*)

NOUS croyons tous au progrès. *Mais quel progrès ?* L'informatisation conduit au fichage, l'industrialisation à la *standardisation*, les *télécommunications* au contrôle social, les gains de productivité au chômage.

Le progrès technique engendre la crise s'il n'est pas lié à l'innovation sociale. Nous sommes condamnés à la hardiesse et à l'imagination. Retarder, comme cela se fait dans certains secteurs comme la banque et une bonne partie du « tertiaire », l'introduction du progrès pour éviter l'aggravation du chômage ne peut qu'entraîner une baisse de compétitivité internationale et mener à l'impasse. *Un « temps social »* considérable est susceptible d'être gagné sans réduire la production. Faut-il l'appeler chômage et retraite prématurée, ou peut-on en faire autre chose, un instrument de libération et d'épanouissement ?

Une piètre perspective

Les formes multiples du progrès entraînent le vertige. *L'opinion* oscille de l'acceptation à la résistance, souvent en dehors de toute rationalité. Le progrès est subi. L'inquiétude qu'il provoque conduit au repli sur soi, les égoïsmes sectoriels sont exacerbés, les avantages acquis sont devenus une ligne Maginot derrière laquelle campent les forces sociales de notre pays.

L'enjeu, aujourd'hui, n'est pas de retrouver une croissance industrielle illusoire, mais de définir des valeurs autour desquelles la société de demain s'organisera et auxquelles elle consacrera le temps social *qu'elle aura dégagé des contraintes* de la production. Enjeu qui dépasse de beaucoup les querelles droite-gauche, mais que lesdites querelles masquent d'un rideau de fumée de plus en plus artificiel.

Le gouvernement demande un effort aux Français, avec l'objectif de retrouver la croissance, c'est-à-dire un idéal déjà déçu. Piètre perspective, alors que la tâche à accomplir est autrement plus exaltante. Il s'agit de jeter les bases d'une société apte à maîtriser un progrès technique de plus en plus rapide, c'est-à-dire de le choisir et d'en tirer le maximum de profit pour l'épanouissement des hommes. Le succès qu'a connu, il y a quelques années, le rapport de MM. Nora et Minc sur l'informatisation de la société montre que l'opinion est d'ores et déjà sensible à une telle approche.

Une nouvelle alphabétisation

Le monde moderne ne se décrypte pas avec les mêmes outils que le monde d'hier. Savoir lire, écrire et compter ne suffit plus. C'est une œuvre d'alphabétisation d'un nouveau genre qu'il faut entreprendre, comme au temps de Jules Ferry. Les formidables moyens de communication *dont nous disposons doivent* être mis au service de cette attente, de ce besoin. La société de demain sera fondée sur une « culture technique », pour reprendre l'expression de Thierry Gaudin, à construire et à propager dès aujourd'hui. C'est une première piste à défricher.

Deuxième orientation : soutenir l'initiative et l'expérimentation. « Tout progrès comporte un risque ». Maîtriser le progrès suppose un effort d'évaluation des risques, mais aussi de soutien à ceux qui osent. Notre société, c'est maintenant un lieu commun, étouffe sous le poids des *corporatismes, et ne garantit que* les entreprises qui ne prennent pas de risques.

Il faut inverser cette tendance. L'État, plutôt que de truster l'essentiel des possibilités d'investissement *pour ses propres entreprises* (remises de dettes de plusieurs milliards chaque année à E.D.F., aide massive aux « nationalisées », etc.), doit soutenir les expériences. Il faut susciter des vocations d'explorateur « économique » et « social ».

Troisième axe de progression qu'un gouvernement doit encourager pour l'émergence d'un « grand dessin » : la gestion des ressources naturelles, celles de notre pays en particulier, et en premier lieu l'espace, denrée rare en Europe occidentale. Le secteur « primaire », si couramment négligé au profit de l'industrie et des services, reste une source essentielle de richesses. Sans soleil et sans eau, que deviendrions-nous ? Beaucoup de ces ressources sont empruntées à l'étranger, notamment au tiers-monde, en échange d'une certaine efficacité industrielle. Les déséquilibres mondiaux sont trop profonds et trop graves *pour y ancrer l'économie de demain.*

Tout en restant ouvert aux échanges internationaux, il faut combattre la dépendance et le gaspillage. Il faut aussi se prémunir contre certains risques naturels qu'une exploitation déraisonnable de l'espace a fortement accrus ces dernières décennies. Le renouveau rural est la conséquence de l'évolution des techniques et des modes de vie. Perceptible depuis quelques années, mis en évidence par le dernier recensement, c'est une chance qu'il faut savoir saisir pour notre pays.

La politique de rigueur ne peut être imposée pour elle-même. Sans ouvrir de perspectives nouvelles, elle ne peut recueillir l'adhésion dont elle a besoin pour réussir. La période de mutation technologique que nous vivons nous indique la voie à suivre : construire une nation de pionniers d'un nouveau genre, les pieds sur terre, la tête pleine de l'audace et de la culture nécessaires pour que notre civilisation de fin de millénaire ne soit pas celle d'une fin de race. C'est le sens de la présence écologiste.

(*) Membre du secrétariat des Amis de la Terre.

Une chance pour la France : les mutations

par RENÉ LE GUEN (*)

INCONTESTABLEMENT, les grandes mutations technologiques peuvent être une chance pour la France, une chance pour la gauche. Mais cela exclut toute approche fataliste dans la mise en œuvre de ces mutations. Elles ne sont pas plus automatiquement responsables de la crise que synonymes de son issue possible.

Au cœur de ces mutations, de ces bouleversements quantitatifs et qualitatifs, il y l'homme. Ce qui est déterminant, dans le processus en cours, ce ne sont pas les avancées technologiques *en elles-mêmes*, ce sont les rapports qui se tissent entre l'homme et ces avancées, la maîtrise qu'il en conquiert, les savoirs et les cultures qui imprègnent les progrès.

L'avenir est à ceux qui, par leur intervention, feront des mutations technologiques industrielles le moyen d'un développement économique étroitement lié à l'épanouissement des femmes et des hommes, de l'*humanité*.

« Contraint d'innover »

Le thème des mutations, qui s'est développé pour accréditer l'idée de la *fatalité* de la crise et imposer des sacrifices, n'est pas un thème nouveau. Depuis les années 70, il fonde la stratégie du patronat français. « Contraint d'innover », disait le C.N.P.F. en 1980, formule ô combien révélatrice d'un patronat qui n'a pas voulu relever à temps les grands défis industriels pour moderniser l'ensemble de notre appareil de production, enserré qu'il était dans le filet historique de sa tradition spéculative.

L'Office français des technologies avancées (OFTA) démontre de façon tout à fait judicieuse la dialectique indispensable qui doit guider les choix nécessaires de modernisation : on ne peut pas « *décomposer notre appareil productif de façon simpliste en dissociant secteurs d'avenir et secteurs en déclin, la compétition internationale se jouant aussi bien dans la conception des produits qui véhiculent les nouvelles technologies que dans leur diffusion au sein des branches d'activités traditionnelles* ».

Faire de la France le troisième pôle électronique du monde, objectif affirmé par Laurent Fabius, est ambitieux et nécessaire. Mais à quoi bon l'électronique si celle-ci ne peut se diffuser dans des secteurs industriels où les capacités de la France ont été démontrées mais qu'il est justement urgent de moderniser ?

A quoi bon l'électronique sans la sidérurgie, sans le charbon, sans l'industrie automobile, sans le textile, etc. ? L'électronique pour l'électronique, c'est prendre le risque d'une stratégie des créneaux qui tairait son nom, qui avancerait masquée. Ce serait sacrifier notre indépendance technologique et compromettre les avancées de la filière électronique elle-même, qui se nourrissent de la vitalité de ces industries intermédiaires que sont les industries mécaniques et de biens d'équipement, intégrant actuellement toute la richesse du savoir-faire ouvrier.

Un faux débat

Cet exemple de l'électronique, valable pour d'autres industries de pointe comme les matériaux nouveaux ou les biotechnologies, ramène à sa juste proportion le faux débat entre mutations et croissance. Les mutations n'entraînent pas systématiquement la croissance. Par contre, elles peuvent l'appeler et la nourrir en retour à condition que la maîtrise de ces mutations par les hommes conduise à la mise en œuvre d'une politique industrielle audacieuse, que l'emploi figure au centre des préoccupations à satisfaire, des choix à opérer, et qu'une véritable politique de financement s'attaque résolument aux gâchis actuels d'une gestion purement financière.

C'est en partant de ces données que la déclaration du président de la République « *il n'y a pas de secteur condamné, il n'y a que des technologies dépassées* » peut trouver toute sa signification.

Il est insuffisant de dire que l'on est confronté *et* à la crise *et* aux mutations. Recherchons plutôt les voies qui permettront à ces mutations de *sortir* notre pays de la crise en valorisant tous ses atouts. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise utilisation du progrès. *Mais il* faut inscrire les mutations dans une stratégie de nouvelle croissance et d'emploi. Il faut pour cela plus d'effort pour la recherche, l'innovation et la formation, plus de rigueur dans la gestion et la politique de financement, plus de motivation et de justice sociale pour les travailleurs.

Des objectifs réalistes

C'est pourquoi le parti communiste français considère que la mobilisation de toutes les énergies pour relever ces défis est nécessaire.

Prendre en compte les mutations technologiques en cours, comme le précise la déclaration du parti communiste et du parti socialiste, suppose d'être attentifs aux conditions mêmes de ces mutations, secteurs industriels par secteurs industriels, entreprise par entreprise. Pour que les nouveaux droits des travailleurs et la décentralisation permettent que des mesures nécessaires soient élaborées par concertation, dans l'intérêt des hommes et des régions. Telles sont bien les bases d'une grande mobilisation offensive et déterminée sur des objectifs réalistes et ambitieux.

(*) Membre du bureau politique du parti communiste français. Auteur des *Enjeux du progrès*, Messidor/Éditions sociales. Collection « Notre temps/société ». Prix : 65 F.

Le danseur de corde

par JEAN-LOUIS LEVY (*)

« L'humanité produit des bibles et des fusils, la tuberculose et la tuberculine. »
R. MUSIL.

ME revient chaque matin ce cri de l'aube : « *Arrêtez la Terre ; je veux descendre !* » Ah ! si l'humanité marchait du même pas que l'homme pensif et décharné de Giacometti ! Il n'en est rien. Il n'en sera rien. L'histoire, disait Hegel, avance en boitant ; et, de préférence, du mauvais côté. C'est peu dire. La démarche de l'histoire ressemble à celle du funambule sans corde ni balancier.

Ce siècle aura exploré jusqu'à la nausée tous les délires et toutes les illusions. Rien n'annonce qu'il en soit revenu. Cette réalité n'a qu'une source : « *Maître cerveau sur un homme perché...* » Comment fonctionne-t-il ?

L'activité autonome du cerveau repose sur trois piliers : extraire, comparer, combiner. Chaque vivant *extrait* du milieu qui l'entoure, et selon la puissance de sa psyché, les matériaux — signaux, données, invariants — dont il a besoin pour *simuler* le monde ; agir ou réagir ; comprendre. Cette quête de signaux n'est pas moins vitale que la quête d'énergie. De même que notre fonctionnement organique est tout entier animé et modulé par la production et la destruction de signaux endogènes, de même notre comportement est tout entier régi par la soif et la recherche de stimuli, sensoriels ou psychiques.

Mi-stratèges, mi-gangsters

Cette fonction d'extraction est inséparable de la fonction de *comparaison*. Un incessant mouvement de va-et-vient ajuste le monde que nous cartographions au monde que nous expérimentons : la carte est projetée sur le territoire. Faute de quoi la pensée délire : délire de la logique, délire du rêve. Il y a donc, en un sens, autant de *représentations* du monde que de cerveaux humains...

A cette double fonction, le cerveau adjoint une fonction de luxe : son inlassable activité *combinatoire*. Ce « développement » sans fin n'est pas sans rappeler celui des variations de Bach, ou celui des mythes. De la Bible à *l'Odyssée*, de la Kabbale à Bourbaki, rien ne limite cet univers en expansion dont chaque cerveau naissant annonce l'imprévisible Big Bang.

Par cette activité inlassable, le cerveau est un producteur inépuisable de *différenciation*. C'est cette activité qui a produit, au long des siècles, tant de cultures et de sociétés ; elle qui, au sein de chaque culture, renouvelle lentement les idées.

Les idées changent ; l'histoire demeure immuable. Comme si les deux domaines ne communiquaient point, évoluaient de manière quasi autonome.

L'éclat de cette réalité aveugle : nous vivons toujours sous le signe d'Abel et Caïn... Le cerveau excelle à produire des sociétés différenciées. Il échoue à les faire *vivre ensemble*. Au mieux, comme le note M. Lévi-Strauss, est-il apte à les pointer sur un « trajet », à les hiérarchiser selon *la figure de « l'arbre ». Il est* incapable de les disposer en « treillis ». La volonté de puissance est un invariant du comportement humain.

La seule nouveauté réside en ceci : cette lutte pour l'hégémonie s'exerce dans un monde que nul leader ne parvient plus à contrôler. L'avion qu'ils « *pilotent* » navigue à vue, ou en pilotage automatique. Il y a beau temps qu'il s'est écarté de son *couloir de navigation. Il y a* beau temps que les commandes n'obéissent plus à la main. Mi-stratèges, mi-gangsters, nos pilotes fratricides commentent tour à tour le paysage...

Cette situation est-elle modifiable ? Le monde a toujours marché ainsi, par une série de déséquilibres rattrapés et sauvés. « *Ça marche parce que ça ne marche pas...* » Sans doute, mais voici l'équilibriste à l'arrêt, le *pied* levé... Tombera-t-il, ne tombera-t-il pas ?

Le moins qu'on puisse faire est de redonner à ce *système bloqué* un *peu* de jeu, afin d'y réintroduire la capacité d'un *choix de contraintes* ; et celle, *si minime soit-elle*, d'un *déplacement du possible*. Ce qui est restaurer un espace de respiration pour l'esprit, un espace de dialogue entre les contraintes et la créativité.

Or la reconstruction de cet espace implique deux conditions improbables : un consensus sur l'analyse des contraintes — ce lieu même de la pensée et de l'action politiques — et la création de ce qu'un politologue avisé appelait avec humour « *le bureau mondial des conséquences* »...

Il n'y faudrait pas moins que toute la ruse d'Ulysse, avec la sagesse et la patience de Pénélope. Nous sommes loin de compte. Le monde est encore livré à la morgue des prétendants, ceux dont Samuel Butler disait : « *Ils allient la sagesse du pigeon à l'innocence du serpent.* »

Tandis que, funambule au pied levé, l'homme ne sait plus où poser sa sandale.

(*) Médecin.

LU

L'ŒUVRE DE PARETO

Un théoricien de la décadence

SOCIOLOGUE méconnu, Wilfredo Pareto (1848-1923) ? Certainement. Intellectuel ? C'est moins sûr. En France, en dépit de Raymond Aron qui préfaça son *Traité de sociologie générale*, et de Raymond Boudon et François Bourricaud qui l'accueillirent généreusement dans leur *Dictionnaire critique de sociologie* (PUF), son nom n'évoque plus guère que de vagues notions : la circulation des élites, la distinction empruntée à Machaviel de deux types humains, les « renards » (hommes de ruse et d'expédients, déracinés et novateurs) et les « lions » (hommes de tradition, conservateurs, *patriotes et prudents*), ainsi que la théorie préfreudienne des « résidus » et des « *dérivations* » *qui éclaire* la part irrationnelle des comportements et des idéologies.

L'œuvre de Pareto est écrasante par ses dimensions — près de 20 000 pages que les éditions Droz, à Genève, ont publiées presque intégralement sous la direction du professeur Giovanni Busino (1). Elle passe pour réactionnaire et, pis encore, pour ennuyeuse. Non sans raison. Même Busino se demande parfois comment il est possible d'aimer Pareto, ce grand seigneur voltairien, un peu têtu et un peu chiche...

Pourtant, aux États-Unis, la traduction de son *Traité de sociologie générale*, en 1935, lui a valu d'être placé au même rang que Weber et Durkheim par Pitrim Sorokin et Talcott Parsons. Pareto a influencé notamment James Burnham (*les Machiavéliens, l'Ere des organisateurs...*) dont les conclusions rejoignent en partie les siennes, à savoir que le socialisme aussi bien que le capitalisme se trouvent condamnés par la véritable révolution moderne, celle des managers.

« L'histoire est un cimetière d'aristocraties »

Avant d'enseigner l'économie politique, puis la sociologie à l'université de Lausanne, Pareto avait entrepris des études techniques à la suite desquelles il devint ce qu'on appellerait aujourd'hui un « ingénieur-conseil ». Par la suite, il fut nommé à la tête d'une compagnie de chemin de fer et d'une des plus grandes usines d'Italie.

A l'université de Lausanne, où il resta jusqu'à sa retraite, il était tenu à l'écart par ses collègues, qui lui reprochaient son non-conformisme et lui enviaient son *originalité débordante. Lui-même* éprouvait à leur égard du mépris, estimant que ses chers collègues *étaient* soit des bureaucrates ennuyeux, soit des scribes stériles. Théoricien de la décadence, comme l'a bien vu *Julius* Freund (2), Pareto pensait que l'élite doit constamment se renouveler par des apports nouveaux, venus des « *couches inférieures* » de la société, sous peine d'être vouée au déclin. Or, le plus souvent, les élites tendent par tous les moyens de confisquer le pouvoir, ce qui entraîne *sans tarder* la révolution à l'intérieur. « *Les aristocraties*, écrit Pareto, *ne durent pas. Quelles qu'en soient les causes, il est incontestable qu'après un certain temps, elles disparaissent. L'histoire est un cimetière d'aristocraties.* »

Cette décadence, comment la reconnaître ? Son *signe le plus* évident, note Pareto dans *les Systèmes socialistes* (1902), c'est l'abandon de la classe dirigeante à l'idéologie humanitariste, pacifiste, moralisante et autoculpabilisante : « *Une classe n'est respectée qu'en raison de la force qu'elle possède, et si elle n'a pas soin de ses propres intérêts, comment peut-elle se figurer que ce soit d'autres classes, ses rivales, qui s'en occuperont ?* »

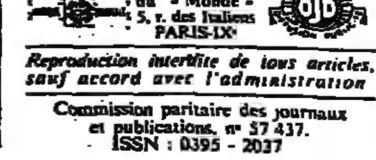
Reste que Pareto, comme l'a bien vu Pierre Rosanvallon dans son livre *l'Age de l'autogestion* (éd. du Seuil), nous en dit long *sur la réalité des mécanismes* d'appropriation et de confiscation du pouvoir. Il attire notre attention *sur* les dangers d'un État tout-puissant, contrôlant toutes les sphères de l'activité sociale, et *nous* incite à *nous* méfier de la métaphysique de la volonté populaire, dégénérant en raison d'État ou en *culte de la personnalité*. Sur ce point, les analyses de Pareto rejoignent celles de Nietzsche, *qui redoutait que les sociétés* modernes ne soient une « *institution spontanée d'élevage des tyrans* ».

ROLAND JACCARD.

(1) Giovanni Busino vient de publier un recueil d'articles : *Pareto, Croce, les Socialismes et la Sociologie*, de Giovanni Busino. Ed. Droz. 202 pages.

(2) Julius Freund : *Pareto : la théorie de l'équilibre*. Ed. Seghers. 1974.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

Le voyage de M. Jesse Jackson à Damas embarrasse Washington

De notre correspondant

Washington. – Le pasteur Jesse Jackson, candidat noir à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle, s'est finalement décidé à se rendre en Syrie pour essayer d'obtenir la libération du lieutenant Robert Goodman, le jeune pilote américain, Noir lui aussi, fait prisonnier au Liban le 4 décembre dernier.

Le départ, jeudi soir 29 décembre, de M. Jackson pour Damas, où il était attendu ce vendredi, était apparu un moment incertain. Après qu'il eut annoncé son projet dimanche dernier, le département d'Etat, la Maison Blanche et M. Reagan lui-même avaient en effet tenté de le *faire renoncer à son voyage* – auquel l'ambassade syrienne avait chaleureusement donné son accord – en affirmant qu'il risquait, *« avec les meilleures intentions »*, de contrarier les *« démarches diplomatiques »* entreprises par Washington.

M. Jackson, qui met en doute la vigueur de ces démarches en laissant entendre qu'elles auraient été plus intenses si le lieutenant Goodman avait été Blanc, avait alors déclaré qu'il reviendrait sur sa décision si le président le lui demandait personnellement et s'il n'obtenait pas de Damas la promesse de rencontrer le président Assad et le jeune prisonnier.

M. Reagan ne lui a rien demandé, et le ministre syrien de la défense, dans une déclaration à l'agence A.P., a souligné que, *« selon la tradition militaire, les prisonniers de guerre sont échangés à la fin des conflits »*. L'ambassadeur syrien à Washington, en revanche, aurait donné mercredi 28 décembre des *« assurances virtuelles »* au candidat noir sur l'organisation de ses entretiens, et M. Jackson a pris l'avion, – *« béni »* par les parents du lieutenant Goodman qui avaient d'abord vu son initiative d'un mauvais œil.

« Comme Sadate... »

« J'espère évidemment ramener le lieutenant », a-t-il déclaré avant son départ pour un « pèlerinage » dans lequel il est accompagné de deux de ses fils, de journalistes, d'agents du service de sécurité chargés de sa protection et de religieux – treize personnes en tout.

Présentant son voyage comme une simple mission d'espoir, qu'il inscrit néanmoins dans la lignée des *« initiatives hardies »* d'Anouar El Sadate se rendant en Israël ou de M. Carter organisant la rencontre de Camp David, M. Jackson entend limiter les risques politiques de son entreprise. Il veut, s'il revenait de Damas les mains vides, éviter de passer pour un amateur en expliquant qu'il aura, lui au moins, tenté tout ce qui était en son pouvoir. Il n'en est pas moins clair que son ambition est de réussir un coup d'éclat en obtenant une libération qui donnerait à sa candidature à l'investiture un dynamisme qu'elle est loin d'avoir.

Une invitation cordiale

Il aspire d'ailleurs tant à cette stature d'homme politique à part entière, et non plus seulement de militant pour les droits civiques, qu'il n'a pu s'empêcher de faire état, jeudi, des *« indications »* que lui a fournies l'ambassadeur syrien. Damas, lui aurait-on dit, serait disposé à relâcher le lieutenant Goodman si les Etats-Unis cessaient leurs vols de reconnaissance sur le Liban. Les Syriens souhaiteraient au minimum que ces vols lui soient notifiés trente minutes à l'avance pour éviter toute confusion avec les avions israéliens.

On voit bien le danger pour M. Jackson : revenir de Damas porteur de conditions syriennes et s'exposer ainsi à l'accusation d'interférer dans la conduite de la diplomatie américaine – ce qu'une loi datant de 1798, le Logan Act, interdit à un simple citoyen. Il n'est pas sûr que M. Jackson sache parer ce danger ou résister à la tentation.

Les autorités sont naturellement très embarassées, car M. Assad aurait tout intérêt à ce que le « pèlerinage » de M. Jackson ne soit pas sans fruits, et peut-être même – on ne peut l'exclure – à lui remettre le lieutenant Goodman en signe de *bonne volonté à l'égard des Etats-Unis*.

C'est sans doute cet embarras qui a conduit M. Reagan à refuser, de Californie où il passe les fêtes de fin d'année, les nombreux appels téléphoniques de M. Jackson. S'il avait pris l'appareil, il aurait dû soit donner son feu vert au voyage, soit y mettre un veto. Dans le premier cas, le président se condamnait à réussir lui-même ce qu'il avait interdit à un autre de tenter. Dans le second, il aurait *de facto* donné, comme le souligne la Maison Blanche, un caractère officieux à la démarche du candidat démocrate.

BERNARD GUETTA.

Une année de dérive du monde arabe

(Suite de la première page.)

Ce n'est pas un hasard s'il a été conçu en Syrie et en Egypte – vieux pays de civilisation multiconfessionnels – et entend faire coexister et coopérer sur un pied d'égalité musulmans et non-musulmans du moment qu'ils vivent dans la *« patrie arabe »* à laquelle ils donnent la priorité sur le *oumma* ou communauté des croyants.

« L'histoire du nationalisme arabe, écrit Charles Rizk (2), *fut autant arabe, ethnique, « nationale », qu'islamique, œcuménique, cosmopolite, impériale. Car c'est par l'islam que les Arabes entrèrent dans l'histoire, par l'islam que ce qui n'était avant Mahomet que tribus éparses constitua son unité en se lançant dans la conquête. Ainsi, l'Hégire n'est pas seulement commencement de l'ère religieuse islamique, elle est aussi acte de naissance ethnique, culturelle, politique de l'arabité. »*

L'ambiguïté naîtra de ce que, pendant les premiers siècles, foi et ethnie, islam et arabité se confondent, le califat omeyyade étant un royaume ethniquement arabe. La situation change avec le califat abbaside parce que l'ethnie persane y tient un rôle prépondérant et que les conquêtes à l'est comme à l'ouest intègrent d'autres peuples non arabes. Les Arabes deviennent minoritaires et le royaume se transforme en un empire cosmopolite, mais l'ambiguïté persiste parce que les peuples conquis s'arabisent et que la langue arabe, langue du Coran, demeure jusqu'à la naissance de l'empire ottoman langue de civilisation et de culture des musulmans, certes, mais aussi des chrétiens et des juifs d'Orient.

En étendant ses conquêtes à l'Europe, en imposant le turc, en accordant un statut particulier aux communautés non musulmanes, les Ottomans « provincialisent » les Arabes et « marginalisent » leur culture dans la *oumma* devenue multi-ethnique et multiculturelle. Le déclin de l'empire, l'anémie et le conformisme de la pensée islamique, l'éclat de l'Europe des lumières, qui fait penser à l'âge d'or des abbasides (VIII[e] siècle au X[e] siècle), la révolution industrielle, la naissance des nationalismes, le début de la colonisation, seront à l'origine de la *Nahda* et de l'arabisme, qui y voit un moyen de s'affranchir de la tutelle ottomane. Ses auteurs soutiennent qu'en puisant dans la civilisation européenne, ils ne font que reprendre le flambeau que leurs ancêtres lui avaient transmis, permettant ainsi à la Renaissance de voir le jour.

Aujourd'hui, les islamistes contestent l'apport de cette *Nahda* et son authenticité, expliquant que ses auteurs étaient des chrétiens qui ont servi de cheval de Troie à l'Occident pour abattre un empire musulman, celui des Turcs, et favoriser le morcellement du monde arabe. Vision manichéenne et réductrice qui occulte les réalités et falsifie les faits en oubliant que les auteurs de la *Nahda* étaient autant chrétiens que musulmans, puisque c'est parmi eux que se recruteront les fondamentalistes partisans du retour aux sources, qui ont revivifié la réflexion des penseurs islamiques confinés à l'exégèse répétitive depuis trois siècles.

Des haines ancestrales

Contrairement à ce qui se passe en Afrique noire et en Asie, c'est l'arabisme plus que l'islamisme qui anime les mouvements de libération et assure la décolonisation. Il échouera cependant à restaurer les Palestiniens dans leurs droits. La défaite de juin 1967 représente un grave revers pour le nassérisme, mais la révolution palestinienne donne son second souffle à l'arabisme. Les succès sont toutefois contrebalancés par les échecs et, le temps passant, les Arabes les plus lucides admettent qu'Israël et l'impérialisme, américain ou autre, ne sont pas à l'origine de tous les conflits, derrière tous les complots.

L'aspiration à l'unité est souvent battue en brèche par les rivalités internes et les ambitions personnelles ou nationales. Ainsi, au début de la guerre du Golfe, *Al Thawra*, organe du parti Baas, représentait sur sa première page trois portraits superposés : Hammourabi, Haroun al Rachid et, au premier plan, Saddam Hussein, signifiant par là que celui-ci assure la continuité de l'Irak. Hussein se veut l'héritier des Abbasides, et son rival syrien Assad se considère comme le successeur des Omeyyades. L'un et l'autre masquent, derrière des querelles idéologiques, des haines ancestrales et la volonté d'unifier la région chacun sous son égide. Faut-il rappeler les tensions entre Boumediène et Hassan II, l'hostilité de Kadhafi à Bourguiba, Sadate et bien d'autres, la guerre des deux Yemens...

L'arabisme n'a pas su, non plus, prévenir les conflits entre Arabes et non-Arabes, comme les Kurdes d'Irak et les Anya-Nya du Soudan du sud. Les succès remportés dans le domaine du développement ont contribué à creuser le fossé, au niveau des Etats et des individus, entre riches et pauvres. La coopération régionale, qui aurait pu y remédier, s'est heurtée à toutes sortes d'obstacles. De même l'arabisme, qui a courageusement mis l'accent sur la modernité, n'a pas su la concilier avec l'authenticité. Mais les islamistes qui le lui reprochent y réussiraient-ils mieux ?

Encouragés par la victoire de l'iman Khomeiny, et profitant de la crise d'identité du monde arabe, les activistes islamiques contestent les pouvoirs établis et ouvrent une alternative. Mais eux-mêmes sont divisés en deux grandes tendances et en de nombreux sous-groupes souvent clandestins (3). La première, plus réformiste, a pour chef de file Omar Tilmisani en Egypte, Issam el Attar en Syrie, Abd al Rahman Khalifa et Youssef Azm en Jordanie ; elle se regroupe aussi autour de la revue *Al Mujtama* au Koweït et dans le mouvement de la tendance islamique en Tunisie. Leur stratégie n'est pas de s'emparer du pouvoir mais d'entraîner le plus grand nombre de fidèles à « réislamiser » la société dans tous les aspects de la vie quotidienne pour contraindre l'État à appliquer les préceptes du Coran comme les articles d'une Constitution.

Les Frères musulmans

La seconde tendance, de caractère révolutionnaire, prône ouvertement le renversement des régimes en place jugés « despotiques » et leur remplacement par un État islamique. Un de leurs principaux théoriciens est Sayyid Qotb, pendu par Nasser en 1966, qui a élaboré les principes du « socialisme islamique ». Traqués par la police, en particulier en Egypte et en Syrie, les Frères musulmans ont commencé à refaire surface après la défaite de 1967, présentée comme un *« châtiment de Dieu »*, mais c'est la révolution iranienne qui va leur donner leur véritable essor.

Les activistes révolutionnaires se sont manifestés une première fois au Caire, en 1974, lors d'un coup d'Etat manqué contre Sadate mené par un groupe de cadets de l'Académie militaire et, en 1977, en Syrie, lorsqu'ils ont tenté de soulever le prytanée d'Alep. Depuis, il y a eu l'assassinat de Sadate, le 6 octobre 1981, le soulèvement de Hama, et diverses actions violentes en Irak et en Algérie, où les gouvernements ont réagi avec la plus ferme détermination. La première tendance, en revanche, a marqué des points avec l'adoption de la Charia (loi islamique) en Mauritanie et au Soudan, encore que les dirigeants de ces deux pays semblent avoir procédé à cette réforme moins par conviction que pour tenter de consolider leur pouvoir.

Ce qui frappe, c'est que, jusqu'ici, le mouvement islamiste ou intégriste n'a guère produit de penseurs originaux ou éminents – hormis Qotb et le Syrien Mustapha al Sibai, – pas plus qu'il n'a inspiré des œuvres marquantes dans quelque domaine que ce soit. Cette indigence dans un monde en rapide mutation tranche sur la profusion de l'âge d'or et même de la *Nahda*. Le discours islamiste excelle dans la critique des systèmes en place, mais ne propose pas un projet de société en harmonie avec le vingtième siècle. Et, de même que Nasser avait cru un moment que la victoire contre Israël supposait le renversement des *« régimes réactionnaires, valets de l'impérialisme »* (4), les islamistes proclament que la libération d'Al-Qods (Jérusalem) passe par l'instauration de gouvernements islamiques dans l'ensemble du monde arabe.

Un recul du romantisme

Ce « déphasage » culturel conduit Georges Corm à dresser un constat des plus sévères sur ce Proche-Orient, qui apparaît comme *« un monde en désintégration que seul maintient l'exercice de plus en plus violent du despostisme politique »*. Et il énumère les causes de cette désintégration : *« Télescopage des époques et des sensibilités politiques... ; torrent destructeur de la richesse pétrolière qui attache à nouveau le Proche-Orient arabe dans une relation de dépendance et d'extraversion économique anormale à la société industrielle de l'Occident ; échec dans la concrétisation de toutes les grandes aspirations de la société : l'unité arabe, la révolution salvatrice de la pauvreté, de l'exploitation et de l'oppression, la libération de la Palestine, l'intégration à la prospérité, à la puissance et à la stabilité de l'Occident, si proche »* (1). Et de conclure : *« Tous ces rêves ont été pulvérisés »*, bien qu'ils aient été ceux de tous les penseurs arabes depuis un siècle.

Les conversations avec les chefs d'Etat montrent que quelques-uns commencent à se rendre compte que le salut réside dans une approche plus réaliste et plus sobre sur le plan géopolitique et une maîtrise du développement dictée par la rationalité économique et non plus seulement par le volontarisme idéologique. L'idée que l'unité arabe passe par la coopération et des confédérations régionales refait son chemin, mais de façon moins « romantique » que par le passé. Le Conseil de coopération du Golfe s'est apparemment engagé dans cette voie. Les pays du Maghreb souhaitent en faire autant mais butent encore sur le conflit du Sahara occidental. Réalisme et rigueur sont-ils suffisants ?

En dépit des déséquilibres, le développement a entraîné une élévation des niveaux de vie et de culture qui incite les citoyens arabes à réclamer une plus grande participation à la chose publique et plus de démocratie. La Tunisie a fait un pas dans ce sens en donnant droit de cité au multipartisme. L'Algérie fait de petits pas vers une libéralisation, et on souhaiterait que les monarchies du Golfe s'inspirent du multipartisme marocain, malgré ses limites. L'ère des chefs charismatiques, des figures historiques, des monstres sacrés – Fayçal, Nasser, Sadate, Ben Bella, Boumediène... – paraît se terminer. Des dirigeants moins idéologues, plus pragmatiques, prennent la relève. Annoncent-ils l'ère des gestionnaires ? La fin des rentes de situation ? Sans un minimum de démocratie fondée sur l'effort collectif, le monde arabe continuera à se désagréger.

PAUL BALTA.

(1) *Le Proche-Orient éclaté. De Suez à l'invasion du Liban, 1956-1982*, Maspero, Paris, 1983.

(2) *Entre l'islam et l'arabisme. Les Arabes jusqu'en 1945*, Albin Michel, Paris, 1983.

(3) Gilles Kepel, *le Prophète et le Pharaon. Utopies islamistes contemporaines*, « La Découverte », Paris. A paraître en 1984.

(4) *La Vision nassérienne*, de P. Balta et C. Rulleau, « Sindbad », Paris, 1982.

En Cisjordanie

NOUVEL ATTENTAT DU GROUPE TERRORISTE T.N.T.

Deux nouveaux attentats revendiqués par le groupe terroriste juif T.N.T. (Terreur contre terreur) ont été perpétrés, vendredi 30 décembre à l'aube, contre des mosquées de la ville de Hébron, l'un des principaux centres de l'affrontement judéo-arabe en Cisjordanie occupée. De même que lors d'incidents similaires survenus ces dernières semaines à Jérusalem, ce sont des grenades piégées qui ont été utilisées. Le muezzin d'une des mosquées a été blessé par l'explosion alors qu'il arrivait pour l'appel à la prière du matin.

Le groupe clandestin T.N.T., qui se manifeste depuis dix ans, a annoncé dans un appel téléphonique à la radio israélienne que deux autres attentats *« sanglants »*, dirigés contre la population arabe de Cisjordanie, doivent se produire vendredi. L'armée et la police israéliennes, qui ont bouclé le secteur des deux mosquées à Hébron, procédaient à l'inspection des principaux lieux de culte musulmans afin d'éviter de nouvelles explosions lors de la grande prière du vendredi. – *(A.F.P.)*

M. Arafat cherche à éviter l'éclatement de l'O.L.P.

(Suite de la première page.)

Beaucoup dépend, à cet égard, de la bonne volonté israélienne. Si le gouvernement de Jérusalem devait faire savoir qu'il est disposé à engager des négociations avec l'aile modérée de l'O.L.P., par Jordaniens interposés, M. Yasser Arafat et ses partisans, n'hésiteront pas à se séparer de leurs adversaires maximalistes. D'où la démarche entreprise jeudi auprès de M. Itzhak Shamir par le vice-ministre égyptien des affaires étrangères, M. Chaffi Abdel Hamid.

Il s'agit de la première visite en Israël d'un responsable égyptien depuis la guerre du Liban, en juin 1982. M. Abdel Hamid, a révélé la télévison israélienne, a demandé à M. Shamir, au nom du président Moubarak, d'autoriser une centaine de représentants des territoires occupés à participer à la prochaine session du Conseil national palestinien. Favorables dans leur quasi-totalité à une paix négociée avec Israël, leur présence renforcerait considérablement la position de M. Yasser Arafat et de ses camarades.

Le projet du Caire

La requête égyptienne a été rejetée, selon un haut fonctionnaire israélien qui, selon l'A.F.P., a précisé : *« Notre position n'a pas changé. Nous avons réaffirmé que M. Arafat et l'O.L.P. ne sont pas et ne seront jamais des partenaires, directs ou indirects, à des négociations de paix. »*

Le gouvernement égyptien ne désespère pas pour autant. Il a fait savoir qu'il *« poursuivra le dialogue »* avec Israël. En attendant, il a multiplié les échanges de vues avec les responsables américains, jordaniens et français. Le ministre d'Etat pour les affaires étrangères, M. Boutros-Ghali, remettra la semaine prochaine à M. François Mitterrand un message du président Moubarak. Le principal conseiller du chef de l'Etat égyptien, M. Oussama El-Baz, est attendu à Amman où il sera reçu par le roi Hussein.

Jeudi, M. El-Baz exposait à la revue cairote *Al Moussawar* les étapes qui, selon son gouvernement, devraient conduire à une paix définitive : Israël, l'Egypte, la Jordanie, la Syrie et *« des représentants palestiniens »* engageraient des négociations sur la base de la résolution 242 du Conseil de sécurité ; pour favoriser une telle négociation, a-t-il ajouté, le gouvernement de Jérusalem devrait interrompre la colonisation de la Cisjordanie, mettre un terme à la répression dans les territoires occupés, évacuer le Liban sans lier ce retrait à celui des Syriens, et admettre que tout litige, y compris celui concernant l'avenir de Jérusalem, est sujet à négociations.

Le projet est trop ambitieux pour qu'il soit acceptable par le gouvernement de M. Shamir. *Mais il suffirait* que Jérusalem accepte le principe de tractations avec la Jordanie en vue de restituer à celle-ci les territoires occupés pour que M. Yasser Arafat admette, en échange, que le roi Hussein négocie en son nom.

A Madrid

Un employé de l'ambassade jordanienne tué et un autre blessé dans un attentat

Madrid *(A.F.P., Reuter, U.P.I., A.P.)*. – Un employé administratif de l'ambassade de Jordanie à Madrid, M. Walid Jamal Balkiz, a été tué, et un autre, M. Ibrahim Suami Mohamed Mamid, blessé, jeudi après-midi, 29 décembre, à Madrid. Les deux victimes qui n'avaient pas le statut diplomatique, quittaient leur mission à bord d'une voiture lorsqu'un homme d'*« apparence arabe »* a tiré sur eux à bout portant. L'organisation extrémiste palestinienne d'Abou Nidal pourrait être responsable de cet attentat, estimait-on de source proche de la police espagnole.

Le ministère espagnol des affaires étrangères a déclaré que cet attentat était *« une grave provocation contre les bonnes relations entre l'Espagne et les pays arabes, qu'il n'était aucunement disposé à tolérer »*. Le ministère jordanien des affaires étrangères a d'autre part indiqué que ses *« auteurs (...) auront le châtiment qu'ils méritent »*.

En septembre 1982, un diplomate koweïtien avait été abattu à Madrid dans des circonstances qui n'ont jamais été éclaircies. Le roi Hussein de Jordanie, ami personnel du roi Juan Carlos, est actuellement en vacances en Espagne.

AFRIQUE

Angola

L'aviation sud-africaine a bombardé une importante base de la SWAPO

L'aviation sud-africaine a effectué un nouveau raid, jeudi matin 29 décembre, contre une importante base de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain), située près de la ville de Lubango, dans le sud-ouest de l'Angola, à environ 250 kilomètres de la frontière namibienne, a annoncé jeudi, à Pretoria, le général Viljoen, chef des forces de défense sud-africaines. Précisant que l'objectif avait été atteint par les bombardements et que quatre appareils avaient participé à cette opération, le général Viljoen a estimé que deux cents à cinq cents personnes, *« bien retranchées »*, pouvaient se trouver sur place. Les avions sud-africains ont également attaqué des batteries de missiles (Sam-8 et Sam-9) de la SWAPO avant de regagner, intacts, leur base, a-t-il ajouté.

Il a expliqué que les forces sud-africaines avaient pénétré, le 6 décembre dernier, dans le Sud angolais, afin de *« désorganiser »* les préparatifs de la SWAPO avant que celle-ci ne lance sa traditionnelle offensive de la saison des pluies contre les forces sud-africaines en Namibie. Depuis cette date, cinquante-deux maquisards de l'organisation indépendantiste namibienne auraient été tués, les pertes sud-africaines s'élevant à huit morts et un disparu. Le général Viljoen a, d'autre part, reconnu qu'au moins un accrochage avait lieu quotidiennement avec les troupes angolaises, mais, a-t-il indiqué, *« notre politique est de lancer des tracts pour les inciter à s'écarter »*.

Il a enfin démenti que les forces sud-africaines aient occupé la ville de Cassinga, comme l'a affirmé Luanda (*le Monde* du 28 décembre). L'offensive de Pretoria doit prendre fin dans une semaine au plus tard, a indiqué le général Viljoen, l'objectif étant de disperser les quelque neuf cents maquisards de la SWAPO qui se sont regroupés près de Jumba, dans la province de Cuando-Cubango, afin qu'elles ne puissent bénéficier du soutien logistique des forces angolaises. Cette tactique, a-t-il estimé, a été couronnée de succès.

Le ministère de la défense angolaise a d'autre part annoncé, jeudi, que trois appareils sud-africains avaient été abattus au cours du raid lancé, lundi 26 décembre, sur la ville de Cuvelai (*le Monde* du 29 décembre). De son côté, Pretoria affirme toujours que son aviation n'a subi aucune perte.

L'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) a exprimé jeudi son *« horreur »* devant le silence de la communauté internationale face à ce qu'elle a qualifié de *« nouvelle invasion massive »* de l'Angola par l'Afrique du Sud. L'O.U.A. estime que la communauté internationale devrait aider l'Angola à renforcer sa sécurité et assister la SWAPO dans sa lutte armée jusqu'à la libération de la Namibie.

D'autre part, plus de mille six cents Angolais se sont réfugiés dans le sud-ouest de la Zambie pour échapper aux combats. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Vingt-six otages libérés par l'UNITA sont arrivés à Johannesburg

Un groupe de vingt-six otages, libérés mercredi 28 décembre par l'UNITA (mouvement rebelle angolais de M. Savimbi), est arrivé jeudi à Johannesburg à bord d'un avion affrété par le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.). Ce groupe comprend vingt et un Portugais (dont dix enfants), deux religieuses espagnoles, un Uruguayen, un Brésilien et un ressortissant des îles du Cap-Vert. C'est le C.I.C.R. qui a négocié et obtenu la libération de ces otages. M. Jonas Savimbi avait déclaré, vendredi 23 décembre, lors de la libération de deux Canadiennes, que l'UNITA libérerait tous ses otages étrangers, à l'exception des ressortissants tchécoslovaques, à l'occasion des fêtes de Noël (*le Monde*, daté 25-26 décembre). Selon un porte-parole du C.I.C.R., M. Thierry Germond, l'arrivée des otages a été retardée par des problèmes techniques et par le mauvais temps.

Dans ce groupe se trouvent des techniciens capturés lors d'une attaque de l'UNITA contre le centre industriel d'Alto Catumbela, le 12 mars dernier. Quatre-vingt-huit personnes avaient alors été capturées : soixante-six Tchécoslovaques et vingt Portugais. Les autres ont été faits prisonniers en septembre et en novembre dans le centre de l'Angola, au cours de raids de l'UNITA. Les négociations entre le C.I.C.R. et le mouvement de M. Savimbi doivent se poursuivre pour la libération des otages encore détenus, c'est-à-dire cinq Britanniques capturés en novembre et un nombre indéterminé de Philippins, de Japonais et de Polonais. En ce qui concerne les vingt Tchécoslovaques, l'UNITA a annoncé sa volonté de négocier leur libération en échange de trente de ses combattants emprisonnés à Luanda, et huit mercenaires britanniques qui luttaient à ses côtés — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

Les époux Gerhardt, convaincus de « haute trahison » risquent la peine de mort

Le commodore (amiral) Dieter Gerhardt, ancien commandant des chantiers navals de la base sud-africaine de Simonstown, et son épouse, Ruth, ont tous deux été reconnus coupables de haute trahison, jeudi 29 décembre, par la Cour suprême du Cap. Le verdict devait être rendu public vendredi ou au cours d'une audience spéciale du tribunal, samedi. Dieter Gerhardt, qui est âgé de quarante-huit ans, et son épouse, âgée de quarante et un ans, qui ont plaidé non coupable, risquent la peine de mort.

Selon l'acte d'accusation, l'ancien chef des chantiers navals de la base de Simonstown, située à une vingtaine de kilomètres du Cap, a poursuivi des activités d'espionnage pendant près de vingt ans au profit de l'Union soviétique. Son épouse est accusée d'avoir servi d'intermédiaire, notamment au cours de voyages en Europe depuis 1972. Les époux Gerhardt avaient été arrêtés le 20 janvier 1983 (*le Monde* du 29 janvier). Leur procès, commencé le 5 septembre dernier, s'est déroulé à huis clos afin d'éviter que des renseignements à caractère confidentiel ne soient divulgués. M. Gerhardt a reconnu qu'il travaillait *« pour un pays qu'il ne voulait pas citer, bien qu'il* (ce pays) *ne fût pas hostile à l'Afrique du Sud »*, a indiqué le juge G. Munnik, président du tribunal.

Les deux accusés ont la possibilité de faire appel de leur condamnation devant la cour de Bloemfontein, capitale de la province, et ensuite, éventuellement, d'introduire un recours en grâce auprès du chef de l'Etat. — *(A.F.P., Reuter.)*

Algérie

CORRESPONDANCE

Une « lettre ouverte » au président Chadli en faveur de deux anciens ministres

Deux anciens ministres algériens, considérés comme les pères de l'industrialisation, ayant été mis en cause par la Cour des comptes algérienne, M. A. Tiano, professeur à l'université de Montpellier-I, qui avait enseigné à l'université d'Alger de 1962 à 1968, nous a adressé une « lettre ouverte » au président Chadli Bendjedid intitulée « La faute de gestion dans le tiers-monde est de nature politique », dont nous publions les principaux passages :

Monsieur le président, vous savez mieux que moi que, pendant la lutte pour l'indépendance ou dans un combat contre une dictature, il n'est pas infâmant d'aller en prison. Par contre, si le pouvoir actuel en Algérie correspond *grosso modo* aux désirs du peuple algérien, tout séjour en prison est une opprobre. Avez-vous vraiment l'intention de marquer ainsi vos deux anciens compagnons d'armes que sont Belaïd Abdesselam et Mohamed Liassine, en les faisant comparaître devant la Cour des comptes ?

Bien sûr, ils ne sont pas accusés de malversations. Vous savez qu'ils ont toujours vécu simplement, qu'ils n'ont pas de biens hors d'Algérie et peut-être même pas en Algérie. Souvenez-vous du petit appartement d'Abdesselam, de la vie de famille modeste de Liassine. Mais croyez-vous que le travailleur algérien, le seul qui compte aux yeux de ces militants, fera la différence entre fautes de gestion et négligences d'une part, et malhonnêteté d'autre part ? Et supposons que la séparation soit claire entre les deux, je mets au défi un dirigeant algérien, un dirigeant du tiers-monde, de ne pas être condamné par une cour des comptes qui appliquerait les règles de son homologue française.

Quand Liassine a pris pour la première fois le dossier de la sidérurgie, quand Abdesselam n'a pas refusé *son concours à l'élaboration de la politique pétrolière* d'un gouvernement dont il ne partageait pas les honneurs, combien y avait-il de cadres administratifs supérieurs ? Deux ingénieurs agronomes, un polytechnicien, quelques comptables. Combien des huit cadres algériens des sociétés pétrolières étaient-ils capables d'une gestion sans faute ? Dans un pays où règne une bureaucratie incompétente ou qui se croit telle, c'est-à-dire extrêmement prudente, les décisions ne peuvent être emportées que par la force de l'amitié ou de la crainte. Dans les deux cas, des règles sont transgressées.

(...) Toutes ces irrégularités, si irrégularités il y a, sont la conséquence inéluctable de la rapidité de l'industrialisation. Si un procès est à faire, c'est celui de la politique de tout un gouvernement, de toute une classe politique. (...) Combien de fautes de gestion ne proviennent-elles pas de l'incapacité du chef du gouvernement d'imposer à ses ministres, à ses directeurs, la rationalité du plan ? Abdesselam l'a rarement respectée, mais il relevait de la responsabilité collective de la lui imposer.

(...) Si des hommes comme Liassine et Abdesselam étaient condamnés à la prison, je craindrais que cela jette le discrédit sur ceux qui n'y sont pas.

A. TIANO,
professeur à l'université de Montpellier-I.

L'ANALPHABÉTISME A SENSIBLEMENT RECULÉ

Alger (*Reuter*). — Le taux d'analphabétisme a sensiblement reculé entre 1977 et 1982 en Algérie, grâce à la généralisation de la scolarisation, indique la revue *Statistiques*, qui vient de paraître et qui publie l'Office national algérien de statistiques. Ce taux est tombé de 39,7 % à 20,4 % pour les moins de dix-sept ans, de 68,3 % à 51,6 % pour les personnes âgées de dix-sept à soixante ans et de 92,6 % à 90,7 % pour les plus de soixante ans.

La revue révèle que le taux de scolarisation des moins de quatorze ans est passé de 50,5 % en 1966 à 70,4 % en 1977 et à 77,9 % en 1982. Toutefois, il existe une forte différence entre les zones urbaines, où la scolarisation atteint 90,58 %, et les zones rurales, où il n'est que de 66,98 %. En outre, les parents, surtout dans les zones rurales, ont tendance à retirer leurs filles de l'école après deux ou trois années de scolarité, avant qu'elles aient pu maîtriser la lecture et l'écriture.

DIPLOMATIE

LE RETRAIT AMÉRICAIN DE L'UNESCO

« L'attitude des Etats-Unis exprime une volonté à la fois isolationniste et impériale »

nous déclare M. Jean-Pierre Cot membre du conseil de l'Organisation

Le département d'Etat a officiellement confirmé, le jeudi 29 décembre, que la lettre de M. Shultz remise la veille à Paris à M. M'Bow, informait le directeur général de l'UNESCO de la décision américaine de quitter l'Organisation le 1er janvier 1985. Dans cette missive, le secrétaire d'Etat estime toutefois que son pays pourrait changer d'avis en cas d'*« amélioration notable »* du fonctionnement de l'UNESCO en 1984.

Aucun des cent soixante autres Etats membres de l'Organisation n'a jusqu'à présent approuvé le retrait américain. A Londres, le gouvernement a déclaré : *« Nous resterons* [au sein du l'UNESCO] *mais nous devons y apporter des améliorations radicales. »* A Moscou, la *Pravda* écrit jeudi : *« Les Etats-Unis se retirent de l'UNESCO en raison de son action contre le monopole américain sur les médias occidentaux. »*

M. Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, a exprimé ses *« regrets »* et sa *« déception »* à la suite de la mesure décidée à Washington et rappelé qu'elle *« affecterait négativement le principe d'universalité qui est d'importance pour le système des Nations unies »*. M. Shultz a toutefois assuré à M. Perez de Cuellar que l'attitude de son pays à l'endroit de l'UNESCO *« ne laisse présager aucun désengagement* [américain] *plus large de l'ONU ou de ses autres agences spécialisées »*.

A Paris, où se trouve le siège de l'Organisation, le Quai d'Orsay a exprimé la *« déception »* de la France et *« formé le vœu que la période de préavis* [d'un an] *soit mise à profit pour aboutir à une décision conforme au principe d'universalité »*.

M. Jean-Pierre Cot, ancien ministre délégué à la coopération et au développement (juin 1981-décembre 1982), élu en novembre par les Etats membres au conseil exécutif de l'UNESCO, organe de cinquante et une personnalités (incluant statutairement un représentant de chacune des cinq grandes puissances siégeant en permanence au Conseil de sécurité de l'ONU), qui détermine, avec le directeur général, la politique de l'Organisation, nous a déclaré, jeudi 29 décembre : *« L'alternative, pour les Etats-Unis, était de renforcer leur présence place de Fontenoy* [lieu du siège de l'UNESCO à Paris] *ou de battre en retraite. Finalement, ce sont les idéologues reaganiens et M. Shultz qui l'ont emporté. »*

« Les Français sont d'accord avec les Américains sur les progrès à accomplir à l'UNESCO en matière de gestion de sa dotation, comme d'ailleurs celle des autres organisations internationales. Washington a calculé qu'avec son apport de 50 millions de dollars par an (1), *il pouvait réaliser plus de choses à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'UNESCO. Mais ce type de raisonnement entraînerait finalement au retrait de toute organisation multilatérale »*, a poursuivi M. Cot. *« La France ne peut approuver l'attitude politique des Etats-Unis à l'égard de l'UNESCO, attitude qui conduit à un refus du non-alignement et qui exprime une volonté tout à la fois isolationniste et impériale, contraire au fonctionnement de la communauté internationale »*.

Pluralisme et totalitarisme

L'ancien ministre pense que le fonctionnement de l'Organisation, qui emploie à présent près de trois mille personnes dont mille neuf cents à son siège parisien, *« pourrait être affecté, notamment quant à ses effectifs, comme le fut celui de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.) à Genève, lorsque les Etats-Unis s'en retirèrent temporairement »*.

Le représentant de la France au conseil exécutif nous a déclaré d'autre part que Paris *« n'a pas jusqu'à présent tiré suffisamment parti de sa situation privilégiée au sein de l'UNESCO tant pour améliorer la marche de celle-ci que pour faire avancer une idée française comme le droit à communiquer »*.

M. Cot explique en partie la très vive hostilité des journaux américains, notamment le *New-York Times*, à l'égard de l'UNESCO, par la crainte que la *« nouvelle conception internationale de la communication »* n'affecte leur *« quasi-monopole en matière d'information »*. M. Cot est partisan, si elles font montre de *« pluralisme »*, d'un soutien accru aux agences de presse régionales (comme celle qui siège à Dakar) dont le rôle est *« d'accroître encore le nombre de nouvelles diffusées de par le monde »*. *« En tout état de cause,* a ajouté M. Cot, *la France soutient M. M'Bow. »*

Celui-ci a été largement à l'origine du mouvement en faveur d'une nouvelle donne en matière de communication internationale, que les pays démocratiques n'ont guère essayé de nourrir par des initiatives ou des propositions tandis que les totalitarismes de toutes couleurs essayaient de tirer profit du sujet. La réserve de l'Occident s'explique sans doute par la crainte d'un engrenage qui réduirait les droits déjà limité de ses journalistes dans les pays non démocratiques, mais aussi par un refus d'une acception plus large de la notion de culture. A l'origine celle-ci englobait, à l'UNESCO, l'éducation, la science et le patrimoine artistique. Au fur et à mesure s'y sont ajoutés les sciences sociales, l'information et même le désarmement. Seule la France, parmi les grandes nations occidentales, ne s'est pas systématiquement opposée à cet élargissement.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Soit le quart du budget annuel, la quote-part française représente 6,43 % de celui-ci. Sur les 374 490 000 dollars prévus pour le biennum 1984-1985, avant le retrait américain, 227 885 000 dollars devaient être consacrés à l'exécution de quatorze *« grands programmes »* (alphabétisation, sauvetage de monuments, etc.).

EUROPE

Grande-Bretagne

Comment pénétrer sans peine dans une base de missiles nucléaires

De notre correspondant

Londres. — Les seize premiers missiles de croisière installés depuis le mois dernier sur la base de Greenham Common, à l'ouest de Londres, doivent devenir opérationnels à partir du samedi 31 décembre, conformément aux décisions de l'OTAN sur le déploiement des euromissiles (*le Monde* du 16 novembre). Alors que controverses et manifestations paraissaient quelque peu oubliées, l'incursion de trois militantes pacifistes au cœur même des installations vient reposer le problème de la sécurité à Greenham Common comme dans toute autre base.

Après avoir été libérées sous caution, le 28 décembre, ces trois femmes ont révélé comment, et avec quelle facilité, elles avaient pu, la veille, franchir les différentes clôtures de l'enceinte et passer environ trois heures à l'intérieur de la tour de contrôle, *sans être remarquées... Ce n'est qu'après avoir délibérément attiré l'attention — en faisant des signaux avec l'éclairage de la tour et en hissant un drapeau à l'emblème de leur mouvement —* qu'elles se sont fait arrêter par une sentinelle américaine.

Cet incident montre l'insuffisance d'un dispositif de surveillance pourtant considérablement renforcé ces derniers mois : moyens matériels impressionnants, centaines de policiers, un régiment entier de parachutistes et une unité spéciale de gardes américains en état d'alerte quasi permanente à l'intérieur et à l'extérieur de la base. *« Si l'on n'est pas capable de garder cette tour de contrôle,* ont souligné les trois manifestantes, *comment peut-on prétendre que les missiles de croisière sont installés en toute sécurité ? »*

L'affaire est d'autant plus inquiétante que l'incident du 27 décembre n'est pas le premier du genre. En novembre, un autre militant pacifiste avait réussi à pénétrer, en voiture, jusqu'au centre de la base. Au début de ce mois, quatre manifestantes avaient affirmé avoir réussi à atteindre le périmètre des abris où sont entreposés les missiles et à ressortir de la base sans être arrêtées.

Dans une explication fort embarrassée, le porte-parole du ministère de la défense a déclaré, le 29 décembre : *« Ces incursions sont gênantes, mais les secteurs essentiels de la base n'ont pas été atteints. »* Un député conservateur, jugeant ces propos bien peu satisfaisants, a demandé un débat à la Chambre des communes : *« Il y a désormais tout lieu de penser avec angoisse qu'un attentat terroriste — de l'IRA par exemple — est possible à Greenham Common ou ailleurs... »*

FRANCIS CORNU.

Espagne

Le gouvernement réduit le nombre des officiers mais améliore leurs soldes

De notre correspondant

Madrid. — Le gouvernement a adopté le mercredi 28 décembre deux projets de loi constituant deux éléments essentiels de son plan de modernisation des forces armées.

L'un, concernant les effectifs de l'armée de terre, prévoit la réduction de près du quart du nombre des officiers et sous-officiers, alors que l'autre texte, dit « de rétribution du personnel militaire » des trois armes, permettra de porter les soldes des militaires de carrière au même niveau que les salaires des fonctionnaires de l'administration civile.

Le projet de loi sur les effectifs a pour but d'adapter le nombre des officiers, jugé pléthorique, aux nouveaux besoins de l'armée de terre, dont les effectifs vont être ramenés à 195 000 hommes (environ 90 000 de moins qu'à l'heure actuelle) au moyen d'un redéploiement des unités et de la suppression de certaines d'entre elles.

Cette réforme, dont l'application s'étalera sur six ans, vise surtout les officiers supérieurs, le nombre de postes supprimés allant en décroissant au fur et à mesure que l'on descend dans la hiérarchie. Ainsi, les lieutenants-généraux (grade le plus élevé de l'armée espagnole) passeront de 19 à 10, et les colonels de 960 à 600, alors que le nombre des capitaines sera réduit de 17 %. Le ministre de la défense, M. Narcis Serra, espère ainsi obtenir une pyramide de commandement plus équilibrée, qui ne soit plus hypertrophiée à son sommet.

M. Serra a toutefois assuré qu'aucun des 6 500 officiers et sous-officiers concernés ne serait mis d'office en situation de réserve. La réduction devant en théorie se faire graduellement et de manière volontaire.

L'adoption du projet de loi sur les rétributions donne satisfaction à l'une des revendications les plus pressantes des militaires de carrière en réparant ce qu'ils estimaient être une injustice : la forte différence — à ancienneté égale — entre les salaires des fonctionnaires civils et les soldes des officiers. Ce « rattrapage » s'effectuera sur deux ans, la solde d'un général de brigade sera ainsi portée au niveau du traitement d'un sous-directeur général de ministère.

Cette mesure n'a pas été dictée seulement par des considérations de justice, mais aussi par la crainte que le mécontentement dû à cette discrimination soit exploité par les secteurs « ultras » de l'armée contre le gouvernement socialiste.

Ces deux textes, soumis au Parlement au début de 1984, constitueront la seconde étape de l'ambitieuse réforme des forces armées entreprise par les socialistes. La première étape (modification de la structure du haut commandement par la création d'un poste de chef d'état-major de la défense) a fait l'objet d'un projet de loi que les députés ont adopté le mardi 27 décembre. Le premier titulaire de ce poste de chef d'état-major de la défense, qui remplacera l'actuel président de la junte des chefs d'état-major des trois armées, sera nommé dans les prochaines semaines, alors que la junte, jusque-là organe de « commandement », ne sera plus désormais qu'un organe de « conseil » du président du gouvernement et du roi.

(Intérim.)

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

- RÉSISTANTS CAPTURÉS. — Les forces de sécurité afghanes ont capturé deux cent dix résistants dans la province de Badakhshan, proche de l'U.R.S.S., a annoncé, jeudi 29 décembre, Radio-Kaboul, sans préciser la date de cette opération. Les prisonniers appartenaient à une unité de sept cents hommes du mouvement intégriste Ittehad-i-islami dirigé par Maulvi Mahdi. Des armes de fabrication égyptienne, chinoise et pakistanaise ont été saisies au cours de l'opération, a encore indiqué la radio. — *(Reuter.)*

Corée du Nord

- NOUVEAU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — M. Kim Yong Nam a été nommé ministre des affaires étrangères de Corée du Nord en remplacement de M. Ho Dam, rapporte le vendredi 30 décembre l'agence nord-coréenne de presse K.C.N.A. M. Ho, qui était également vice-premier ministre et avait pris la tête de la diplomatie nord-coréenne il y a treize ans, *« a été transféré à un autre poste »*, ajoute l'agence, sans autre précision. — *(Reuter.)*

Uruguay

- RADIO D'OPPOSITION AUTORISÉE. Les mesures de censure frappant la station de radio d'opposition CX-30 depuis le 17 décembre dernier seront levées le 17 janvier, a-t-on appris le jeudi 29 décembre. La *« suspension préventive »* de cette radio avait été décrétée à la suite de la retransmission en direct de la convention du parti Blanco (conservateur), au cours de laquelle avait été annoncée la candidature de M. Wilson Ferreira Alfunate, actuellement en exil. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Pologne

M. WALESA A REFUSÉ DE RÉPONDRE AUX QUESTIONS DES POLICIERS SUR SA RENCONTRE AVEC LES CLANDESTINS DE SOLIDARITÉ

M. Lech Walesa a été entendu le jeudi 29 décembre, pendant plus de deux heures au siège de la milice à Gdansk, au sujet de sa rencontre secrète, *fin novembre*, avec les membres de la direction clandestine (TKK) du syndicat dissous Solidarité. M. Walesa a indiqué à sa sortie que les policiers, qui se sont montrés « courtois », lui ont posé quinze questions auxquelles il a refusé de répondre. Le président de Solidarité a voulu remettre une lettre personnelle, destinée au général Jaruzelski, aux policiers, qui l'ont refusée.

D'autre part, une conférence nationale du Parti ouvrier unifié polonais (POUP) aurait lieu en mars ou avril prochain. Ce serait la première réunion plénière du parti depuis le congrès tenu en 1981 au plus fort de la contestation. Ayant les mêmes pouvoirs qu'un congrès, cette conférence nationale ferait suite au renouvellement des dirigeants locaux et régionaux du POUP qui a lieu actuellement.

Tandis que la nouvelle association des acteurs, conforme aux vœux du pouvoir, était enregistrée officiellement mercredi, l'association des cinéastes, qui n'a pas été dissoute pendant l'état de guerre, est placée en liberté très surveillée, ainsi que le rapporte notre envoyé spécial à Varsovie.

Des cinéastes en liberté très surveillée

De notre envoyé spécial

Varsovie. — Parmi tous les groupes d'intellectuels polonais, les cinéastes constituent une exception : seuls, ils ont pu conserver leur association alors que toutes les autres unions (écrivains, journalistes, acteurs, artistes, etc.) sont passées sous le rouleau compresseur de l'état de guerre, laissant la place à des associations cache-pudeur où tous les grands noms brillent par leur absence et où la seule vertu pratiquée est une obéissance servile au pouvoir.

Les cinéastes n'avaient pourtant pas été moins portés par la vague de Solidarité. Au contraire. *« Quatre-vingt-dix pour cent des employés de l'industrie cinématographique étaient membres de Solidarité ».* C'est en ces termes que Andrzej Wajda, l'ancien président de l'Union des cinéastes, a justifié sans le moindre autocritique l'activité de ses pairs en 1980 et 1981, au cours du congrès de l'association qui vient de se tenir à Varsovie.

Les cinéastes ont pu échapper au lot commun en acceptant des concessions ; Wajda, le réalisateur de *l'Homme de fer*, a, selon sa propre expression, *« abandonné ses fonctions sous la pression du pouvoir ».* C'était l'une des conditions *sine qua non* mises par les autorités.

L'autre raison est que, si les écrivains peuvent dans une certaine mesure se faire publier sous le manteau, les acteurs jouer dans des appartements privés, les journalistes attendre des jours meilleurs dans des rédactions « paravents », les cinéastes, eux, ne peuvent pas survivre en refusant toute collaboration avec l'Etat. Et, à l'inverse, le pouvoir ne peut guère se priver durablement de tout cinéma de qualité : l'exemple catastrophique de la télévision où la nullité des programmes complique grandement la tâche des responsables de la propagande, est là pour servir de repoussoir.

C'est dans ce contexte lourd de sous-entendus que s'est tenu le récent congrès des cinéastes. Un congrès bien étrange : il a eu lieu à huis clos et, contrairement à toutes les traditions, l'invité d'honneur, c'est-à-dire le secrétaire du comité central chargé des affaires culturelles, M. Swirgon, n'a pas ouvert la bouche. Fait plus étonnant encore, les autres responsables politiques de rang inférieur qui ont pris la parole, ont fait preuve de la plus suave modération. Le secrétaire de l'organisation des cinéastes, membre du parti, s'est par exemple exclamé : *« Nous sommes une grande famille et ce qui caractérise une famille, c'est l'amour. »* La salle a éclaté de rire et l'un des cinéastes les plus déterminés, Kazimierz Kutz, a remarqué, dans un discours particulièrement sévère à l'égard du pouvoir : *« Ce congrès qui devait être celui de la sincérité marque le triomphe de l'hypocrisie. »*

Pas de « requins »

M. Kutz a obtenu le plus de voix lors des élections au bureau de l'association, devant Wojciech Marzewski, ancien vice-président. (Wajda, conformément à ses engagements avait décliné par avance toute fonction dans le nouveau bureau). Tous les deux refusèrent cependant de se porter candidat à la nouvelle présidence de l'association, peut-être là aussi pour éviter de braquer les autorités. Et c'est finalement Janusz Majewski, surtout connu pour ses séries télévisées et considéré par ses collègues comme un homme honnête et consciencieux, qui fut élu président.

Parmi les trois vice-présidents, on trouve un seul membre du parti, Jerzy Hoffman (auteur de films à succès et à grand spectacle comme *le Déluge*), qui passe, lui aussi, pour un professionnel de qualité. Aucun de ceux qu'on appelle ici les « requins » (synonyme de « durs » ou de « staliniens ») ne figure dans le bureau de l'association.

Que feront les nouveaux porte-parole des cinéastes polonais face à un pouvoir qui, de toute évidence, les attend au tournant ? L'une des tâches les plus urgentes semble être d'obtenir des moyens matériels pour empêcher le cinéma de sombrer comme d'autres pans d'activité. Andrzej Wajda a rappelé devant le congrès que le nombre de salles de cinéma était passé de deux mille à mille cinq cents de 1976 à 1982. En raison du manque de moyens et de la mauvaise volonté de l'administration, la situation du cinéma est, selon lui, « *catastrophique* ». En des termes beaucoup plus prudents, c'est aussi ce qu'a déclaré le nouveau président de l'association Janusz Majewski, dans une interview au quotidien *Zycie Warszawy* : *« A quoi sert le droit de l'artiste à la liberté si ce même artiste n'a ni pellicule ni caméra. »*

Au-delà des problèmes de caméra et de devises aussi — car le matériel de plus en plus usé doit être remplacé d'urgence, — c'est bien le pouvoir politique, avec les ciseaux du censeur, qui décidera de l'avenir du cinéma polonais. Paradoxalement, si l'on songe à l'atmosphère de la réaction quasi stalinienne qui semble envahir le pays, la situation réserve des surprises : *Frissons*, un film de Wojciech Marczewski, projeté pendant trois semaines à la fin de 1981 et retiré des écrans après la proclamation de l'état de guerre, va de nouveau être diffusé. Le film, qui a obtenu quatre prix au Festival de Berlin-Ouest en 1982, montre comment on fabrique des petits socialistes dans les camps de vacances pour enfants des années 50. Un autre film, *Il y avait le jazz*, va aussi être autorisé après quelques « interventions » de la censure. On y voit comment le jazz considéré comme un mode de vie était, toujours dans les années 50, une manière d'échapper à une réalité étouffante.

Des films pour « l'étagère »

Si dans les deux cas, le sujet est hautement « politique », on peut le classer dans la catégorie « phénomène du passé » et permettre la projection — brièvement — dans de petites salles. Il paraît exclu que cette chance soit offerte à *l'Interrogatoire*, de Ryszard Bugajski : l'action se passe toujours dans les années 50, mais le sujet et le cadre sont actuels : la police politique est à l'œuvre dans la prison de la rue Rakowiecka à Varsovie, un endroit bien connu de beaucoup d'opposants actuels.

Pourquoi tourner ce genre de film tout juste bon à être entreposé « sur l'étagère », comme on dit en Pologne ? D'abord, explique un cinéaste connu, réussir à tourner un tel film c'est déjà un succès. Ensuite, les époques changent et avec elles les équipes dirigeantes : un jour, le film sera projeté. D'ailleurs, même les scénarios les plus délicats ont parfois leur chance : ainsi Andrzej Kieslowski a proposé d'écrire le procès d'un militant de base de Solidarité et a reçu un accord de principe.

Il ne s'agit que d'exceptions, de soupapes de sécurité. Bien des cinéastes, parmi les plus grands, en sont réduits à tourner à l'étranger parce que, selon l'expression de l'un d'entre eux, faire en ce moment en Pologne un film parfaitement apolitique, un film d'amour par exemple, c'est avoir l'air de renoncer, de céder.

JAN KRAUZE.

● *Voyages à l'étranger pour les Yougoslaves.* — Le gouvernement fédéral a décidé, le jeudi 29 décembre, que les Yougoslaves pourront désormais se rendre à l'étranger une fois par an sans avoir à verser le dépôt de 2 000 dinars remboursable au bout d'un an qui était obligatoire depuis 1982. En revanche, pour le second voyage, ce dépôt est fixé à 5 000 dinars, et il augmente de 2 000 dinars pour chaque voyage supplémentaire. — *(A.F.P.)*

En France depuis 1969

L'HISTORIEN MICHEL HELLER EST DÉCHU DE SA NATIONALITÉ SOVIÉTIQUE

Moscou *(A.F.P., Reuter)*. — Un décret publié le vendredi 30 décembre par le recueil d'arrêtés du Soviet suprême indique que *« le citoyen soviétique Heller, Mikhail Yakovlevitch, né en 1922 à Moguilev et vivant en France »* est déchu de sa nationalité soviétique. Le texte, daté du 16 décembre et signé de M. Andropov, en sa qualité de président du présidium du Soviet suprême, reproche à l'écrivain *« des activités systématiquement hostiles à l'U.R.S.S. et dommageables à son prestige dans le monde ».*

[Historien, M. Michel Heller a quitté Moscou en 1969. Ecrivain, il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la politique soviétique, tels que *le Monde concentrationnaire et la littérature soviétique*, *Sous le regard de Moscou : Pologne 1980-1982*, et, en collaboration avec Alexandre Nekrich, *l'Utopie au pouvoir, histoire de l'U.R.S.S. de 1917 à nos jours*.

M. Heller a signé un article sur *1984*, de George Orwell, dans *le Monde*, du 30 décembre. *« Dès 1948, Orwell est convaincu qu'un système totalitaire ne peut exister sans une langue totalitaire »*, écrit-il. C'est pour avoir notamment refusé la dictature de la langue soviétique que M. Heller est frappé d'une mesure qui ne l'a guère surpris.]

AMÉRIQUES

Argentine

LE GOUVERNEMENT A ENTAMÉ LA PROCÉDURE JUDICIAIRE CONTRE LES ANCIENS CHEFS DE LA JUNTE MILITAIRE

Buenos-Aires *(A.F.P.)*. — Le gouvernement de M. Raul Alfonsin a entamé la procédure judiciaire contre les membres des trois premières juntes, parmi lesquels les généraux Jorge Videla, Roberto Viola et Leopoldo Galtieri, qui ont été au pouvoir de 1976 à 1982, ainsi que contre les chefs des guérilleros Montoneros.

Le ministre argentin de la défense, de M. Raul Borras, a saisi le Conseil suprême des forces armées des *« méthodes et procédés manifestement illégaux »* employés par les forces de l'ordre dans la lutte contre la guérilla. Le gouvernement a également demandé au procureur général d'entamer *« les poursuites légales contre les chefs terroristes »* qui ont dirigé la guérilla.

La décision gouvernementale est intervenue immédiatement après la promulgation, le mardi soir 27 décembre, du décret abrogeant la loi d'amnistie instituée par les militaires en septembre dernier pour couvrir *« les excès commis durant la lutte contre la guérilla »*. La loi d'amnistie, qualifiée *« d'auto-absolution inadmissible »*, a été déclarée *« inconstitutionnelle »* et *« nulle »* par le nouveau Parlement argentin, la semaine dernière.



Le Monde

politique

L'annulation par le Conseil constitutionnel de deux dispositions du projet de loi de finances pour 1984

● Perquisitions effectuées par les agents du fisc
● Titularisation des enseignants du privé

Saisi par plus de soixante députés et plus de soixante sénateurs, le Conseil constitutionnel a annulé, jeudi 29 décembre, deux dispositions de la loi de finances pour 1984.

D'une part, l'article 83 autorisant sous certaines conditions les agents du fisc à effectuer des perquisitions et, d'autre part, deux chapitres du budget de l'éducation nationale destinés à rémunérer des enseignants d'établissements privés dans le cas où ils seraient titularisés : ces deux chapitres n'étaient pas datés, et le Conseil a considéré que leur création *« n'ayant aucune portée juridique ou financière, n'avait pas sa place dans une loi de finances »*.

● L'article 89 du projet de loi de finances pour 1984 autorisait certains agents du fisc, dûment habilités, et munis d'une ordonnance émanant d'un président de tribunal de grande instance, ou, à défaut, d'un juge d'instruction, à opérer des perquisitions et des saisies, dans le cadre de la recherche d'infractions fiscales. Au cours de la discussion budgétaire, diverses garanties avaient été adjointes à celles déjà prévues par le texte initial (*le Monde* daté 20-21 novembre et du 20 décembre).

Cet article visait à donner une base claire à une pratique existante, fondée jusqu'à maintenant sur une utilisation complexe et en deux temps d'une ordonnance, en matière économique, du 30 juin 1945 (1).

Les parlementaires de l'opposition, qui avaient saisi le Conseil constitutionnel, jugeaient ces dispositions *« contraires à la liberté individuelle dont l'article 66* [de la Constitution] *confie la garde à l'autorité judiciaire »*.

Le Conseil a estimé que *« l'exercice des libertés et droits individuels ne saurait en rien excuser la fraude fiscale ni en entraver la légitime répression; qu'ainsi, dans leur principe les dispositions de l'article 83 ne peuvent être critiquées »*. Mais, comme les parlementaires auteurs de la saisine, qui trouvaient l'article 89 *« rédigé de façon imprécise et générale »*, le Conseil constitutionnel a estimé que *« les dispositions de l'article 89 auraient dû être assorties de prescriptions et de précisions interdisant toute interprétation ou toute pratique abusive et ne sauraient dès lors, en l'état, être déclarées conformes à la Constitution. »*

En revanche, le Conseil a déclaré conforme à la Constitution l'obligation de paiement par chèque pour des achats d'un montant supérieur à 10 000 francs, ainsi que la possibilité, pour les créanciers d'aliments de consulter la liste détenue par la direction des services fiscaux.

Par la même série de décisions, enfin, le Conseil a déclaré conforme le projet de loi sur le prix de l'eau qui faisait également l'objet d'une saisine de la part de parlementaires de l'opposition.

● Plus de soixante sénateurs avaient demandé l'annulation des deux chapitres du budget 1984 de l'éducation nationale prévoyant la *« titularisation éventuelle sur leur demande »* de quinze mille maîtres de l'enseignement privé sous contrat. Ils estimaient l'inscription de ces chapitres *« contraire aux règles de la procédure budgétaire »* et de nature *« à porter atteinte au droit de contrôle du Parlement sur la gestion des finances publiques »*.

Les députés, qui avaient simultanément saisi le Conseil constitutionnel, faisaient valoir que les deux chapitres incriminés ne prévoyaient pas explicitement de création de postes, création que seule une loi de finances peut autoriser. Ils s'appuyaient notamment sur les déclarations de M. Savary pour affirmer qu'en tout état de cause, les chapitres contestés ne seraient d'aucune utilité avant l'intervention obligatoire d'une nouvelle loi de finances.

Dans sa décision du 29 décembre, le Conseil constitutionnel a repris les moyens des parlementaires basés sur l'ordonnance du 2 janvier 1959 relative aux lois de finances et a jugé que *« l'inscription dans une annexe de la loi de finances de ces deux chapitres datés pour mémoire ne saurait tenir lieu de création d'emplois, laquelle ne pouvait résulter que de dispositions expresses d'une loi de finances »*.

La présence des deux chapitres prévoyant la *« titularisation éventuelle »* a donc été jugée *« inopérante »*. En revanche, elle n'entraîne pas l'inconstitutionnalité de la loi de finances elle-même, dont elle est séparable.

Le Conseil constitutionnel a précisé qu'*« une indication de nomenclature budgétaire se bornant à énoncer une intention d'action future ne saurait trouver place dans une loi de finances »*.

Prenant acte de cette décision, le ministère de l'éducation nationale a rappelé, vendredi 30 décembre, les déclarations de M. Savary selon lesquelles *« la titularisation de maîtres de l'enseignement privé devrait, de toutes façons, être autorisée par une loi de finances rectificative »*. Pour le ministère, *« la décision du Conseil constitutionnel ne préjuge donc ni le résultat des négociations avancées, ni la portée des mesures de divers ordres qui seront prises le cas échéant en matière de titularisation »*.

(1) Lors de la deuxième lecture de cet article à l'Assemblée nationale, le 17 décembre, M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget, a précisé que les dispositions de l'ordonnance de 1945 avaient été utilisées *« un millier de fois depuis 1945 »*.

La réforme de l'école privée

(Suite de la première page.)

Titularisation est donc devenue pour lui synonyme d'intégration.

Aussi, dès l'inscription au budget de 1984 d'une mesure qualifiée *« de précaution »* par M. Savary, les tenants de l'école privée ont-ils crié au loup. Les propos du ministre de l'éducation nationale au cours des débats parlementaires n'avaient pas dissipé toutes leurs craintes. M. Savary avait eu beau préciser que *« les modalités d'une telle titularisation seraient discutées avec les différents partenaires »*, et *« qu'une affaire de cette importance viendrait devant le Parlement »*, les élus de l'opposition persistaient à parler de *« coup de force »*. Saisissant le Conseil constitutionnel, ils espéraient placer un verrou, plus sûr à leurs yeux que l'engagement d'un ministre.

En ce sens, le Conseil constitutionnel leur donne gain de cause. Sa décision est une victoire pour eux et un acte de défiance à l'égard du gouvernement.

Et maintenant ? Dans sa dernière déclaration, le 21 décembre, M. Savary annonçait qu'il se propose d'engager, dans les jours qui viennent, des négociations bilatérales sur cinq points. La titularisation des personnels enseignants volontaires de l'enseignement privé sous contrat est l'un de ces points qui, avec la procédure d'une gestion prévisionnelle des crédits et l'intervention financière des collectivités territoriales, devraient déboucher sur des textes législatifs.

Le ministre de l'éducation nationale a précisé qu'il se place dans *« la perspective d'une application pour la rentrée scolaire 1984 »*. Le scénario qu'il souhaite mettre en œuvre est le suivant : au cours des deux prochains mois, les négociations avec les partenaires aboutissent à des points d'accord. Lors de la session de printemps, une loi rectificative de finances traduit ces accords et permet la mise en œuvre de mesures avant la fin de l'année. Mais on peut prévoir sans grand risque d'erreur qu'un tel accord sera difficile, à tout le moins laborieux, tant les positions des différents partenaires restent divergentes sur la titularisation surtout.

Un deuxième schéma se présente alors, qui s'ouvre sur deux voies inconnues. Ou les négociations se prolongent ; le fil de la discussion n'est pas rompu mais aucune mesure n'est décidée dans un avenir proche. Ou le dialogue s'effondre, le gouvernement passe outre et l'aventure commence.

Dans tous les cas, la décision du Conseil constitutionnel du 29 décembre n'aura pas pesé d'un poids décisif. Sinon pour conforter les défenseurs de l'enseignement privé, leur rappeler qu'ils réussissent encore à faire proclamer leurs droits, et montrer au gouvernement q'il n'a pas, lui, tous les droits.

CHARLES VIAL.

L'AFFAIRE DES « AVIONS RENIFLEURS »

Les naïvetés d'Alain de Villegas

De notre envoyé spécial

Bruxelles. — En l'absence du comte Alain de Villegas de Saint-Pierre-Jette, l'introuvable inventeur des « avions renifleurs », le Tout-Bruxelles s'auto-intoxique de rumeurs galopantes. Où sont passés les cinq cents millions perdus d'ELF-Aquitaine ? Sevrée de preuves, Bruxelles se heurte aux murailles du secret. Alors, Bruxelles fantasme.

Pour compléter le portrait du comte alchimiste, chacun y va de son anecdote. Avant de s'intéresser au pétrole, M. de Villegas avait tenté d'inventer une nouvelle technique de dessalement de l'eau de mer : *« le pétrole n'est pas indispensable à l'humanité, l'eau si ! »* répétait-il dans le sud de l'espagne, son terrain d'expérience. Ce sourcier informatisé arpenta-t-il vraiment, sa baguette de coudrier à la main, son domaine de Rivieren, dans l'agglomération bruxelloise ? Il est certain qu'en compagnie d'un technicien italien, M. Aldo Bonnassoli, il cherchera à transformer l'eau en pétrole. Dans les années 60, affirme l'hebdomadaire *le Vif*, il fonda une petite société, Extrolane, chargée de commercialiser un pavillon en kit, sur le modèle du Lego. L'affaire n'eut jamais de suites.

Dessin de PLANTU.

Au début des années 70, ce tiers-mondiste de cœur et anticapitaliste passionné commence à penser au pétrole. La petite société de brevets, Kervil, constituée notamment avec son frère Fernand, banquier aujourd'hui en retraite, pour exploiter ses découvertes, s'avère trop légère. Se faisant violence, par l'entremise de l'avocat français Mᵉ Jean Violet, on va frapper à la porte de la multinationale ELF-Aquitaine.

Pleuvent alors les millions. Une société, la Compagnie européenne de recherches (C.E.R.), est constituée, présidée d'abord par M. Philippe Halleux, un ancien pilote belge, pour exploiter la flottille de quatre avions achetés d'occasion. Rien n'est trop beau (voir encadré) : *« Tout ce qui devait être en double dans les avions*, dit un observateur, *était en triple, tout ce qui devait être en triple, en quadruple. »* Grand amateur de gadgets, M. Halleux impose même deux superbes et superflus écrans de visualisation en couleurs pour les radars.

Mais, en juillet 1979, ELF, déçu par des expériences infructueuses, lassée du silence du comte face aux questions trop précises, dénonce le contrat. La déconfiture s'accélère. Les terres du domaine de Rivieren sont vendues, et le château est aujourd'hui en vente. Le fisc belge s'abat sur M. de Villegas.

Idéaliste jusqu'à la naïveté, M. de Villegas avait aussi ses convictions politiques : il était membre de l'Académie européenne de sciences politiques. Un club de bonne compagnie, pro-européen et anti communiste avec passion, présidé depuis le début des années 70 par Florimond Damman, un septuagénaire bruxellois capable de rester debout tout au long d'un banquet pour ne pas s'asseoir à la même table qu'un représentant de l'ambassade d'U.R.S.S.

Les « dîners Charlemagne »

Colloques, conférences, envois de bibles à des citoyens soviétiques choisis au hasard de l'annuaire. Des membres de l'Académie prétendront même avoir eu suffisamment d'influence politique pour arriver à faire glisser la formule sur la *« libre circulation des hommes et des idées »* dans l'Acte final de la déclaration d'Helsinki. M. Antoine Pinay, l'ancien ministre espagnol M. Sanchez Bella, des députés, des diplomates, honorent l'Académie de leur adhésion *« perpétuelle »*.

M. de Villegas, dans les années 70, simple membre de cette Académie, apparaît néanmoins dans le directoire du bulletin *Europe information*, édité conjointement par plusieurs de ces mouvements « paneuropéens ». Citons le Centre européen de documentation et d'information, proche du gouvernement franquiste, et qui eut longtemps son siège en Espagne ; le Mouvement action pour l'union européenne, section belge d'une Union paneuropéenne, patronnée par l'archiduc Otto de Habsbourg, député européen.

C'est au cours d'un « dîner Charlemagne », organisé chaque année par ces mouvements, que M. de Villegas rencontre Mᵉ Jean Violet. Les organisateurs invitent, à chacun de ces dîners, une personnalité de premier plan à prononcer un discours. Alors qu'il était vice-président de la Commission des communautés européennes, M. Raymond Barre avait accepté une invitation.

Gare aux amalgames hâtifs! Quoi qu'en murmure Bruxelles, rien ne prouve que les millions perdus d'ELF aient atterri dans les caisses de quelque « Internationale brune ». *« Nous n'avons rien à voir avec cette affaire »*, jurent en chœur les rescapés de ces mouvements, tous en sommeil depuis la mort, en 1979, de Florimond Damman. Mais la perspective de doter l'Europe d'une technologie de pointe, capable de damer le pion aux Etats-Unis et à l'ours soviétique, n'avait-elle pas de quoi faire rêver ces européens convaincus ?

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Fastes

Bruxelles. — Cendriers plaqués or, fauteuils en cuir, chaîne stéréophonique ultra-moderne : rien n'était assez beau pour les quatre avions (Fokker 27, Mystère 20, Boeing 707, et Merlin Sweeringen) de la Compagnie européenne de recherches (C.E.R.). La compagnie avait acheté pêle-mêle une éolienne pour l'alimentation en électricité, des broyeurs à compost pour chauffer les hangars et deux citernes à kérosène de 120 000 litres chacune, avec stations de pompage, *« pour être sûr de pouvoir décoller à tout moment »*. Selon un témoin de l'époque, ces installations n'ont jamais servi.

Pas de frontières pour les avions de la C.E.R. : les autorisations de survol de la France étaient immédiatement accordées sur simple coup de téléphone à M. Jean Tropel, actuellement chargé des questions de sécurité chez ELF. Les habitués de ces vols étaient identifiés par un numéro de code, qui n'était communiqué aux autorités de l'aéroport qu'en vol, contrairement à la règle.

Pour autant, on imagine mal à Bruxelles comment, en additionnant tous ces frais, M. Alain de Villegas et ses associés sont parvenus à dépenser les 400 millions du premier contrat avec ELF.

Selon une estimation, l'achat des quatre avions et la construction des hangars auraient représenté près de 100 millions de francs. En admettant que le rachat du château, l'installation du laboratoire, les traitements des trente-cinq employés de la C.E.R. (dont une quinzaine de pilotes) et les fantaisies du comte aient représenté environ 100 millions de francs, on est encore loin du compte. — *(A.F.P.)*.

M. MESTRE (U.D.F.) : un coup monté contre M. Barre

M. Philippe Mestre, député (U.D.F.) de Vendée, ancien directeur de cabinet de M. Raymond Barre, a estimé, jeudi 29 décembre, au micro d'une radio privée vendéenne, que *« l'affaire ELF-ERAP est une diversion organisée par le pouvoir pour faire oublier les mauvais résultats de sa politique »*.

M. Mestre a affirmé qu'il considère que la preuve du *« coup monté contre Raymond Barre »* est dans la retransmission télévisée de l'intervention, mercredi 21 décembre, à l'Assemblée nationale, de M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget, sur cette affaire des « avions renifleurs ». *« Avant même que ce monsieur n'ait prononcé le mot de « forfaiture »*, a expliqué M. Mestre, *les caméras de télévision étaient déjà braquées sur Raymond Barre. »*

M. Emmanuelli avait assimilé à un acte de *« forfaiture »* le fait que M. Bernard Beck, ancien premier président de la Cour des comptes, ait détruit les exemplaires en sa possession du « rapport Giquel » établi sur cette affaire.

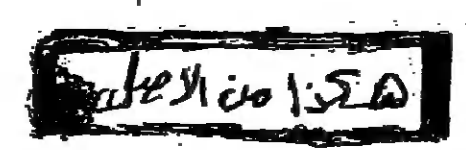
« L'HUMANITÉ » : un point commun, l'antisoviétisme

L'Humanité du 30 décembre, sous la plume de Bernard Frederick, écrit notamment dans son éditorial : *« A ce niveau de responsabilité, n'a-t-on pas les moyens de se protéger des escrocs ? Pourquoi (...) n'y a-t-il pas eu d'enquête des services de contre-espionnage sur les « inventeurs » et les promoteurs des « avions renifleurs » ? »* (...).

« Une poignée de personnes semble avoir été au parfum. Parmi elles d'étranges personnages, tous plus ou moins liés à des services de renseignements étrangers. (...). »

« On retrouve, rappelle *l'Humanité*, *des agents et d'honorables correspondants de puissances étrangères à la tête de la Compagnie européenne de recherche (CER), qui possédait les « avions renifleurs ». (...) Tous ces gens-là ont un point commun : leur anticommunisme, leur antisoviétisme. Ils se retrouvent d'ailleurs dans les mêmes cercles ou officines spécialisées dans la propagande contre les pays socialistes. Evidemment en liaison avec la C.I.A. »*

L'Humanité conclut : *« (...) Les Français sont en droit de connaître la rigoureuse vérité. Finalement, c'est eux, encore une fois, qui en ont été de leur poche. »*



Paris

La Banque Indosuez vous ouvre tout un monde d'opportunités.

Europe: Allemagne, Belgique, Espagne, Finlande, France, Gibraltar, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Luxembourg, Monaco, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse, U.R.S.S.

Amérique du Nord: Canada, États-Unis.

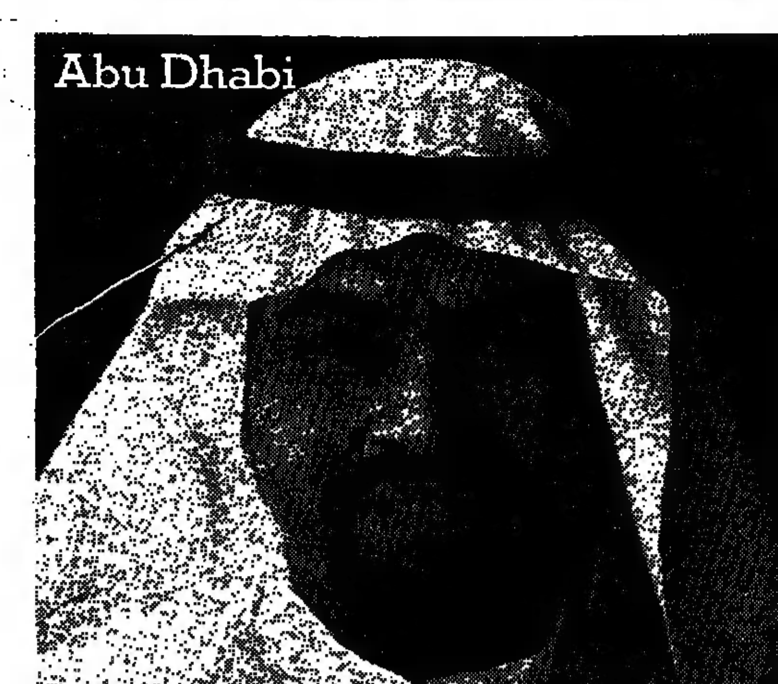
Amérique du Sud: Argentine, Brésil, Colombie, Curaçao, Ile de la Dominique, Guadeloupe, Guyane Française, Martinique, Panama, Venezuela.

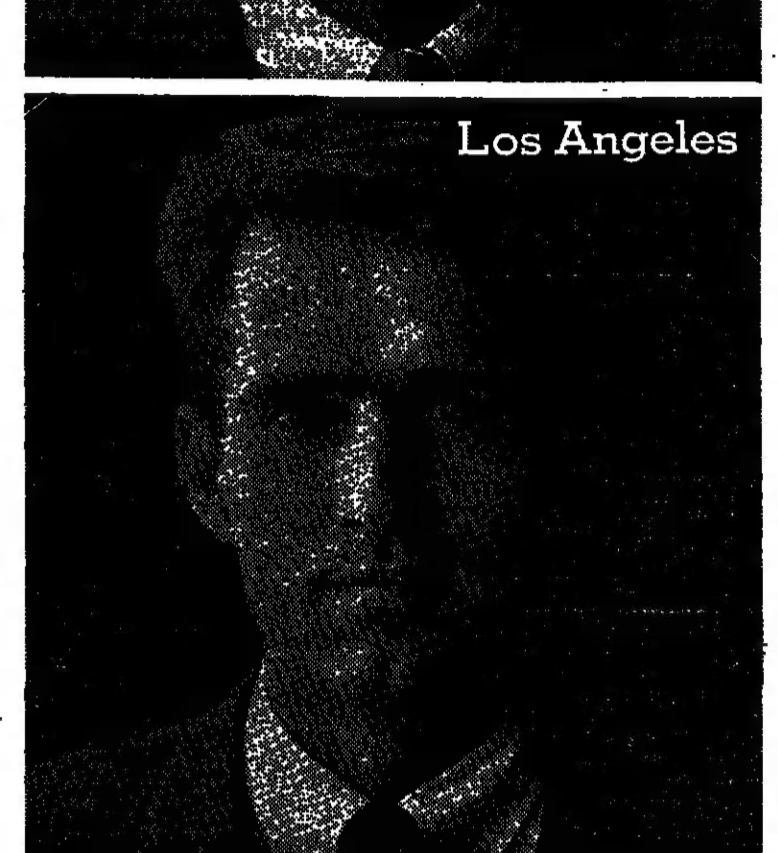
Afrique: Afrique du Sud, Egypte, République de Djibouti, Kenya, Maroc, Mayotte, Réunion, Seychelles.

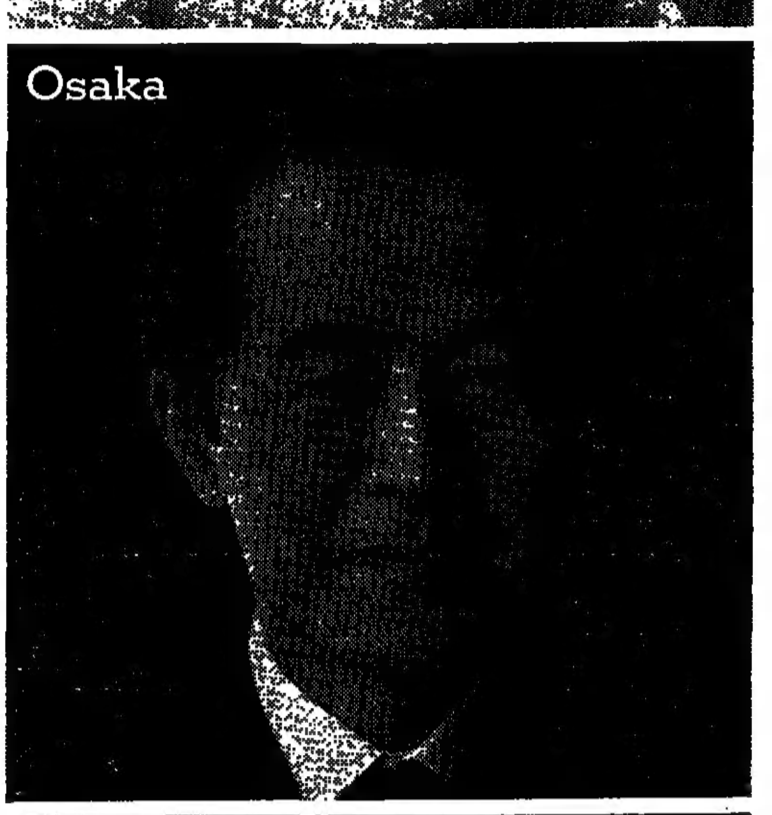
Moyen-Orient: Abu Dhabi, Arabie Saoudite, Bahrein, Dubai, Liban, République Arabe du Yémen.

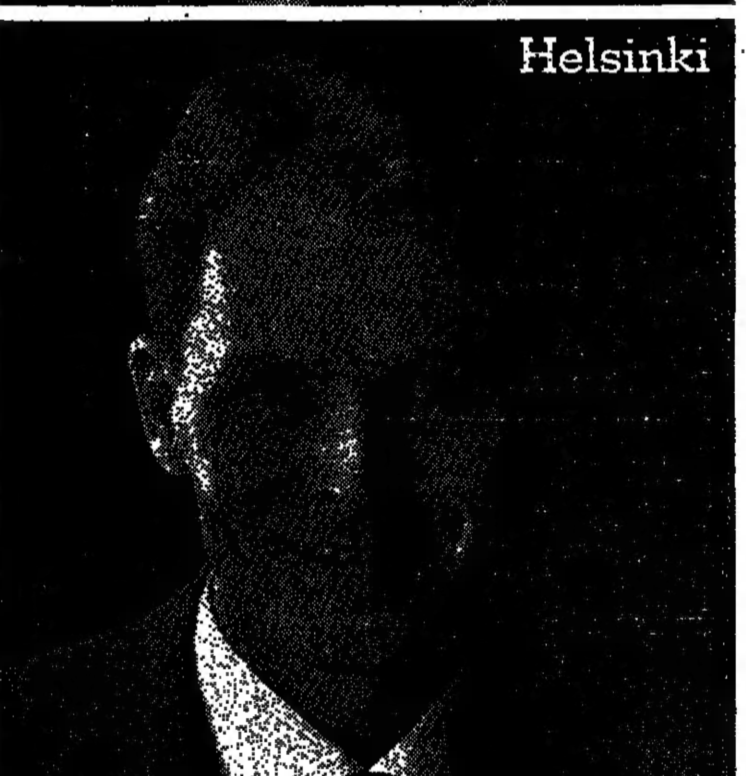
Asie: Bangladesh, Corée du Sud, République Populaire de Chine, Hong-Kong, Inde, Indonésie, Japon, Macao, Malaisie, Pakistan, Philippines, Singapour, Sri Lanka, Taïwan, Thaïlande.

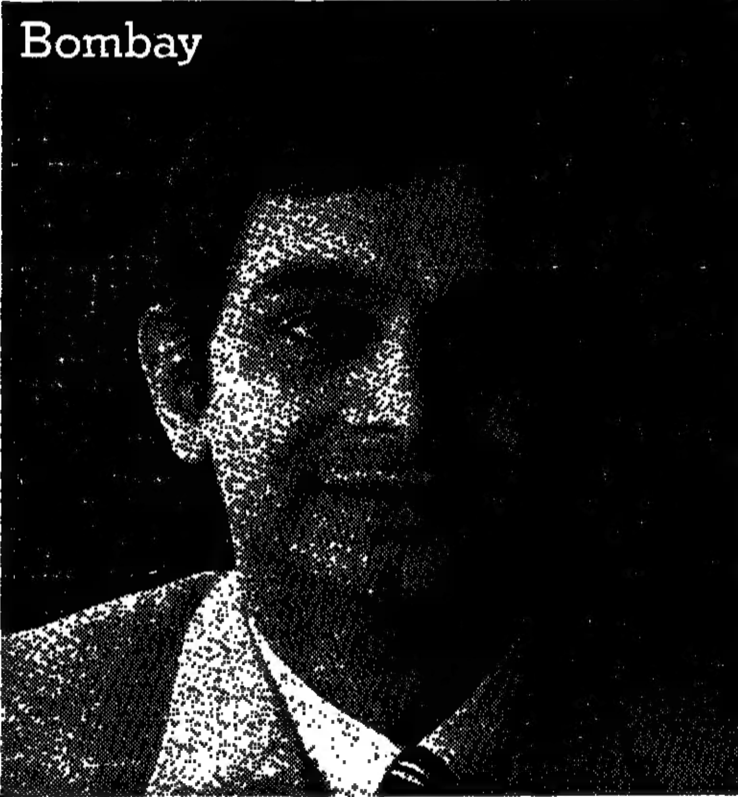
Océanie: Australie, Nouvelle-Calédonie, Papouasie - Nouvelle-Guinée, Polynésie Française, République du Vanuatu, Wallis et Futuna.











"Nous vous souhaitons une Bonne Année riche en opportunités."

BANQUE INDOSUEZ

Tout un monde d'opportunités.

Feldman, Calleux & Associés

Le Monde

société

Climat de violence au Pays-Basque

• Bayonne : Que va faire Paris ?

De notre correspondant

Bayonne. — Trente-six heures après l'attentat à Saint-Jean-de-Luz contre Mikel Goikoetxea, le jeune réfugié basque lutte contre la mort dans la salle de réanimation de l'hôpital Pellegrin à Bordeaux. Considéré comme cliniquement mort à son admission an centre hospitalier de Bayonne (*le Monde* du 30 décembre), il a manifesté hier quelques réflexes et une intervention chirurgicale pourrait être tentée d'ici quarante-huit heures.

Le Pays basque tourne maintenant ses regards vers Paris : sans nul doute, le maintien de l'ordre dans la région dépend de la fermeté des autorités françaises.

Selon M. Jean-Paul Destrade, député (P.S.) des Pyrénées-Atlantiques, le gouvernement espagnol a une grande responsabilité dans ces attentats. « *Si le ministre de l'intérieur espagnol ne reconnaît pas officiellement une présence policière au sein du GAL (organisation qui a déjà revendiqué trois actions contre les réfugiés basques), il ne la dément pas.* », déclare le député : « *Nous savons que c'est une émanation de la police. J'ai l'intention de demander au gouvenement français d'interrompre toute négociation avec les autorités espagnoles pour ce qui est de l'élargissement du Marché commun, tant qu'il n'aura pas donné des garanties formelles vis-à-vis des intrusions de sa police en territoire français.* »

Selon Mᵉ Christiane Fando, avocate des réfugiés basques, toutes les personnes membres de ce commando anti-basque, arrêtées à ce jour en France, « *étaient en possession de documents, renseignements et photos, émanant des fichiers de la police espagnole. Le dernier interpellé, M. Pedro Sanchez, avait chez lui des photos de quarante-trois réfugiés, et, notamment, un portrait-robot de M. Goikoetxea diffusé par la direction de la sûreté espagnole. Les tueurs disposent de renseignements très précis sur les habitudes des réfugiés, leur domicile et leur voiture, informations qui, selon l'avocate, ne peuvent venir que de policiers français* ».

Mercredi soir, à Saint-Jean-de-Luz, plus de mille cinq cents personnes ont manifesté dans le calme, à l'appel du comité des réfugiés basques, en lançant des slogans désormais traditionnels contre la collaboration franco-espagnole ; des slogans réactualisés cependant par l'addition du nom de M. Goikoetxea à ceux des trois autres réfugiés disparus depuis deux mois sur la côte basque. Après le chant des combattants, *Eusko Gudariak*, la manifestation s'est dispersée sans incidents. Plus tard dans la soirée, quelques dizaines de jeunes gens ont dressé des barricades sur le pont qui relie Saint-Jean-de-Luz à la commune voisine de Ciboure ainsi que sur la voie ferrée Paris-Hendaye. Les C.R.S. ont dégagé les lieux au moyen de grenades lacrymogènes.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

• Saint-Sébastien : manifestation devant le consulat de France

Madrid. — L'attentat de mercredi soir 28 décembre, à Saint-Jean-de-Luz, a provoqué dans les milieux indépendantistes basques une vague d'indignation qui s'est traduite dans la soirée du 29 décembre par de violents incidents dans plusieurs villes du Pays basque espagnol.

Convaincues que le groupe antiterroriste de libération (GAL), qui a revendiqué l'attentat, n'est qu'une émanation des services de police espagnols, plusieurs milliers de personnes sont descendues dans les rues de Bilbao (province de la Biscaye), Saint-Sébastien, Renteria, Hernani (province du Guipuzcoa), à l'appel de divers groupes proches de l'ETA militaire.

A Bilbao, les forces de police ont été parfois débordées à Saint-Sébastien, des heurts se sont produits avec la police au passage de quelque mille cinq cents manifestants devant le consulat de France. A Hernani, près de Saint-Sébastien, un groupe de manifestants a en partie saccagé la maison du peuple, siège du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.). Le 20 décembre, au lendemain du meurtre à Bayonne d'un autre membre présumé de l'ETA militaire (ETA-M), Ramon Onaederra, qui avait également été revendiqué par le GAL, une cinquantaine de personnes avaient saccagé le siège du P.S.O.E. à Renteria et frappé le maire socialiste, José-Maria Gurruchaga.

A la suite de ce second attentat du GAL, on peut s'attendre à une escalade du conflit, entre socialistes basques et militants indépendantistes. D'autant que des élections régionales doivent avoir lieu dans les trois prochains mois. La brève arrestation, cette semaine, pour « apologie du terrorisme » de deux députés du Parlement autonome basque, dirigeants de la coalition Herri Batasuna (branche politique de l'ETA-M), Inaki Ruiz de Pinedo et Ion Idigoras, a contribué à échauffer les esprits (*le Monde* du 29 décembre).

Malgré le démenti du directeur général de la police, le mystère ne fait que s'épaissir sur la véritable nature de ce GAL et de ses rapports possibles avec les forces de sécurité espagnoles.

Pour le directeur de la police espagnole, Miguel Goikoetxea, est « *un criminel de plus parmi les nombreux criminels qui pullulent en France* ». Les responsables de la lutte antiterroriste espagnole le présentent comme l'un des principaux responsables des commandos « Action » de l'ETA-M et l'accusent de vingt-trois meurtres. Selon eux, le jeune militant basque a des « *états de service* » plus fournis que la plupart des membres dits « historiques » de l'ETA-M.

En exacerbant la méfiance de la France à l'égard de l'Espagne, ces récents développements risquent aussi de réduire à néant les quelques espoirs nés de l'entrevue que MM. François Mitterrand et Felipe Gonzales avaient eue à Paris le 20 décembre. — (*Interim*).

VINGT-CINQ MILLE JEUNES A PARIS POUR « LA RECONCILIATION »

Taizé-sur-Seine

Marcello vient de Naples, Ricardo débarque de la Grande Canarie, Joana arrive de Barcelone, Marie-Christine habite le dix-huitième arrondissement de Paris. Avec eux, vingt-cinq mille jeunes Européens participent, jusqu'au 1ᵉʳ janvier, au rassemblement organisé par la communauté œcuménique de Taizé. Après Barcelone, Rome et Londres, Paris a été choisie, comme en 1978, pour symboliser une nouvelle étape du pèlerinage de la réconciliation. Accueillis dans deux cents paroisses catholiques, protestantes et orthodoxes, mais aussi dans des familles, des communautés religieuses et des mouvements d'Eglise, les jeunes chrétiens sont invités à découvrir « *les lieux de souffrance et les signes d'espérance* ».

Jeudi matin, une cinquantaine d'Italiens et d'Espagnols sont réunis dans une salle de la paroisse Saint-Denis de la Chapelle. Tous volontaires pour découvrir « *l'Eglise vivante* », celle qui veut écouter et aider les immigrés, et tous les déshérités du quartier. Diapositives à l'appui, quelques paroissiens leur expliquent la réalité de ce dix-huitième arrondissement qui bat au moins un record, celui des demandes d'aide au Secours catholique de Paris. Philippe, catholique engagé, invite les jeunes à distinguer « *le Paris des Champs-Elysées et celui des immigrés* ». Anna et Xavier, de Barcelone, sont déjà venus visiter les monuments historiques parisiens l'été dernier. Cette fois, ils ont fait le voyage pour connaître l'envers du décor et savoir où habitent à Paris les Africains, dont ils assurent l'accueil transitoire en Espagne. Elle est étudiante, lui vétérinaire ; elle milite dans un groupe Tiers-Monde, lui parmi les objecteurs de conscience. Ils ont un peu plus de quarante ans à eux deux, sont « *presque fiancés* » et veulent dire au monde que « *tout ce qui divise est secondaire* ».

Ce type d'idée simple est, avec les joies de la rencontre et de la fraternité internationale, le ciment du Rassemblement de Taizé. Les jeunes, actifs dans des groupes de prière, des mouvements d'aide aux handicapés, de lutte contre l'alcoolisme ou la pauvreté, veulent confronter leur expérience à celle des chrétiens parisiens. Taizé constitue pour eux le lieu de cette confrontation mais aussi parfois un outil d'ouverture œcuménique.

Elena, dix-sept ans, catholique, est venue de Catalogne pour témoigner de « *l'unité des chrétiens* » et pour que l'Eglise « *se modernise* ». Pour d'autres, minoritaires, le rassemblement n'aura été qu'un moyen de visiter Paris à bon compte. Au grand désespoir de Marie-Christine qui accueille six touristes pour un seul vrai pèlerin dans son deux pièces du quartier de la Chapelle.

Foule, chaleur, dévotion

La lettre que le frère Roger, fondateur protestant de la Communauté, avait écrite depuis un bidonville d'Haïti, sert de base à la réflexion des jeunes réunis à Paris. Elle les appelle à « *prendre des risques pour réduire les souffrances humaines* » et à être « *un ferment de confiance et de paix* ».

Le discours, mobilisateur et accompagné d'une incitation à la pratique religieuse dans la vie quotidienne, a jailli jeudi soir sous les voûtes de Notre-Dame de Paris. « *Dans un monde de mort, Dieu veut que vous soyez l'esprit de l'amour* », a lancé le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, en saluant les milliers de pèlerins qui avaient investi le moindre recoin de la cathédrale. Le message et les prières qui ont suivi étaient retransmis simultanément en neuf langues dans deux autres églises parisiennes, Saint-Sulpice et Saint-Germain-des-Prés.

A Notre-Dame, une onde de recueillement candide mais fervent, parcourait les travées. Des milliers de jeunes, emmitouflés dans des parkas, le nez baissé vers leurs baskets, ont écouté le frère Roger affirmer que « *la prière n'anesthésie jamais lorsqu'elle incite au partage* », et entonné avec enthousiasme des chants de foi et d'espérance.

La foule d'un concert rock, la chaleur d'une auberge de la jeunesse et la dévotion d'une grand-messe. Le Rassemblement de Taizé offre cette image composite, nettement perceptible sur le parvis de Notre-Dame, où les jeunes pèlerins ont poursuivi la fête, jeudi soir, bien après la dernière prière. Assumpta l'Espagnole, Dagmar l'Allemande et Basil le Français, s'étaient donné rendez-vous sous le grand portail de la cathédrale. Ils se sont retrouvés avec émotion, comme l'an dernier, devant Saint-Pierre de Rome et l'année précédente à Westminster. « *Moi*, a expliqué Assumpta, catholique pratiquante, *je suis venue reprendre confiance pour mettre en pratique ma foi. Chaque rassemblement me donne du courage pour un an* ».

PHILIPPE BERNARD.

Deux chercheurs français tentent d'expliquer l'insolite tremblement de terre survenu en Guinée

Le violent séisme qui a frappé le nord-ouest de la Guinée le 22 décembre et qui a provoqué la mort de plusieurs centaines de personnes a surpris les spécialistes. La zone est connue, en effet, pour être sismiquement calme et, de mémoire d'homme, jamais un tremblement de terre important ne s'y est produit.

Pourtant, M. Michel Villeneuve, géologue, et M. Jean-François Ponsard, géophysicien, appartenant tous deux au Laboratoire d'études géologiques de l'Ouest africain (C.N.R.S.-Marseille), pensent avoir trouvé une explication partielle à ce séisme meurtrier et insolite.

La majeure partie de l'Ouest africain est constituée par un très vieux socle ou craton, constitué il y a environ deux *milliards* d'années. Ce craton est bordé à l'ouest par la chaîne panafricaine, une zone de sutures qui marque la collision, survenue il y a six cents millions d'années, des masses continentales africaine et américaine et qui est caractérisée par de grandes failles nord-sud, courant d'Akjoujt (Mauritanie) à Monrovia (Libéria), en passant notamment par Gaoual, localité proche de l'épicentre du séisme du 22 décembre.

La bordure occidentale du craton est, en plus, hachée de failles nord-est — sud-ouest, qui marquent une deuxième collision continentale survenue il y a trois cent cinquante ou trois cents millions d'années. Cette deuxième collision est responsable, aux Etats-Unis, d'un des plissements des Appalaches et aussi, en Europe, de l'eurogénie hercynienne. C'est seulement il y a cent soixante à cent cinquante millions d'année, en effet, que l'Atlantique actuel a commencé à s'ouvrir, séparant l'Amérique du Nord de l'Afrique occidentale, qui, depuis lors, s'écartent peu à peu l'une de l'autre.

Croûte fragile

Toutes ces failles indiquent que l'ensemble de la zone concernée a été mobile pendant longtemps, et qu'il s'agit là d'une portion fragile de la croûte terrestre. Elles ont rejoué au moment de l'ouverture de l'Atlantique. Certes, la zone n'est plus active depuis des milliers de millénaires, bien qu'il y ait encore des sources chaudes à Foulamory (localité située à une cinquantaine de kilomètres au nord-ouest de Gaoual). Et toute cette zone est sensible, comme en témoigne la répartition des localités touchées par le séisme du 22 décembre : Koundara, Gaoual, Koumbia, Telimele, Kindia, Forcariah, Fria, sont toutes situées dans cette zone. Kindia, la ville la plus proche de l'épicentre, est située à la croisée d'une faille nord-sud et d'une faille nord-est - sud-ouest. Le séisme n'a eu aucun effet sur le craton situé à l'est de la zone touchée.

Pourquoi cet ensemble inactif depuis longtemps a-t-il brusquement rejoué ? Pour le moment, personne ne peut le dire. Mais MM. Villeneuve et Ponsard ont émis une hypothèse : Actuellement, l'Afrique s'éloigne de l'Amérique et, dans le même temps, elle « monte » vers l'Europe. Peut-être toutes les parties de l'Afrique ne bougent-elles pas à la même vitesse. Si c'est le cas, les différences de vitesse créent des contraintes. Celles-ci s'accumulent et elles se relâchent préférentiellement dans les zones fragiles, provoquant ainsi des séismes. Ce n'est là qu'une hypothèse, répétons-le, qui demande à être vérifiée par des études sur le terrain.

YVONNE REBEYROL.

« UN AVION POUR UN SALAIRE »

Une mise au point d'Air Zaïre

Après la publication de notre compte rendu d'audience : « Au tribunal d'instance d'Aulnay-sous-Bois. Un avion pour un salaire », M. Kwilu, représentant de la compagnie Air Zaïre à Paris, nous écrit :

La compagnie Air Zaïre, entreprise de droit public zaïrois a été étonnée de lire l'article paru dans *le Monde* du 16 septembre 1983, concernant l'affaire qui l'oppose à M. Gauthier, ancien pilote de ligne de nationalité belge résidant en Belgique. Le compte rendu donné de cette affaire par votre publication comporte quelques inexactitudes et porte atteinte à la réputation de notre compagnie.

Avant toutes choses il convient de préciser que M. Vincent Gauthier a perçu de la compagnie Air Zaïre, le 2 mars 1983, 3 210 960 francs belges à la suite de son licenciement et, *contrairement à ce qui est indiqué*, n'en est donc pas à attendre un prétendu arriéré de salaire de 1 250 000 francs français. Une procédure oppose en Belgique M. Gauthier à la compagnie Air Zaïre concernant des sommes complémentaires diverses auxquelles les intéressés prétendent avoir droit mais, à ce jour, aucun jugement statuant au fond n'est intervenu sur ces réclamations qui font l'objet de contestations très sérieuses devant le tribunal du travail de Bruxelles.

L'affaire est d'ailleurs normalement de la seule compétence du tribunal de Kinshasa, comme l'a déjà jugé le conseil des prud'hommes de Paris, conformément aux clauses et conditions d'exécution du contrat de pilote d'Air Zaïre, à propos d'une demande formulée devant lui par un ancien pilote ressortissant français. L'essentiel des revendications porte sur le problème très complexe des taux de change applicables aux versements effectués.

Contrairement à ce que pourrait laisser supposer votre article au lecteur non informé, le tribunal d'instance d'Aulnay-sous-Bois n'a nullement tranché le litige existant mais a simplement ordonné une mesure provisoire, à savoir la saisie conservatoire d'un appareil. De telles mesures, comme le rappelle votre article, sont expressément exclues, en ce qui concerne les avions de ligne, par la convention de Rome, signée par la France mais non encore ratifiée. La compagnie Air Zaïre critique la mesure ordonnée par le juge d'instance d'Aulnay-sous-Bois puisque ses avions de ligne sont affectés à l'exploitation de lignes d'aviation régulières qui constitue un service public *et qu'elle jouit à ce titre du même* privilège d'immunité de juridiction que les Etats étrangers. La compagnie Air Zaïre est au demeurant une entreprise publique d'Etat participant de la puissance publique du Zaïre, dont les biens ne sauraient donc faire l'objet d'une saisie en vertu du droit international.

Il est tout à fait incroyable que dans ces conditions vous semblez mettre en cause une prétendue intervention diplomatique des autorités françaises pour empêcher la saisie, fait nullement établi ni confirmé. Bien plus scandaleuse nous apparaît l'action du pilote qui, au simple motif qu'il se prétend créancier, entrave l'action d'un service public étranger garanti par les lois internationales.

M. Gauthier a fait partie des pilotes qui ont été licenciés dans le cadre de la réorganisation rendue nécessaire par la réduction d'activité de notre compagnie et le nombre excessif de pilotes pour un petit nombre d'avions. Par ailleurs, il est indéniable que le code de l'aviation civile en matière de saisie d'aéronef ne donne compétence au juge d'instance que dans la limite de son ressort et qu'il est tout à fait normal que la décision n'ait pu être exécutée en dehors de la limite territoriale du tribunal d'instance d'Aulnay-sous-Bois, sans avoir à *invoquer de* prétendues interventions diplomatiques. Il faut souligner que le juge de Gonesse saisi par les pilotes d'Air Zaïre se trouvant sur son territoire a estimé que les preuves apportées ne *permettaient pas d'autoriser la saisie* conservatoire.

Dans cette affaire, contrairement à ce que laisse supposer votre article, la compagnie Air Zaïre ne souhaite nullement gagner du temps mais demande seulement que soit faite la plus exacte application de la loi, qu'elle soit belge ou zaïroise, pour régler correctement des problèmes qui s'inscrivent dans le contexte de relations existant entre le Zaïre, la Belgique, le Fonds monétaire international et les pays engagés avec le Zaïre.

LES MÉPRISES DU DESTIN

Jeudi, on apprenait par l'agence France-Presse qu'une adolescente âgée de quinze ans venait d'être victime d'un règlement de comptes à sa sortie de prison. Quinze ans à peine et un passé si lourd ! La maison d'arrêt, dehors, un homme qui l'attend : « *Elle en savait trop* », écrit *le Parisien libéré*.

Jeudi, on a su que Béatrice Garcia — la taularde — habitait une H.L.M. de Montmagny (Val-d'Oise) et qu'elle aimait bien Nacer Benamar — le truand. Les parents n'étaient pas d'accord. Ils avaient porté plainte pour détournement de mineur et, pour cela, Nacer, vingt-trois ans, avait été mis, lui, en prison.

A sa sortie, ils se promènent à nouveau dans le petit bois du parc municipal et le soir Nacer raccompagne Béatrice chez elle. Mercredi, le jeune homme trouve une arme dans la cour de son immeuble. *Insolite, le pistolet sur le* pavé n'a pas l'air menaçant. Nacer le ramasse, il joue avec, il vise Béatrice *pour lui faire peur*. Le coup part. Il la tue.

« *Un accident pur et simple* », *disent les enquêteurs. Béatrice* n'a jamais été en prison. Elle sortait d'un foyer de l'éducation surveillée pour un larcin à l'étalage. Ce qui est vrai c'est qu'elle avait quinze ans.

DEUX MÉDICAMENTS ANTI-INFLAMMATOIRES MIS EN CAUSE

Un millier de morts sur ordonnance...

Une association de consommateurs vient de demander au gouvernement américain le retrait immédiat du marché de deux médicaments anti-inflammatoires. Ces produits, commercialisés par ailleurs dans la plupart des pays industrialisés, sont fabriqués par la multinationale suisse Ciba-Geigy. Depuis une vingtaine d'années, on estime que plus d'une centaine de millions de personnes ont consommé l'un ou l'autre de ces deux médicaments, qui seraient responsables de plus d'un millier de décès. Une réunion européenne, qui se tiendra le 10 janvier à Bruxelles, pourrait voir les différentes autorités sanitaires prendre officiellement position sur cette question. La Norvège vient de décider, pour sa part, le retrait des deux produits.

Dans l'arsenal fourni des médications *anti-inflammatoires*, les deux produits de la société Ciba-Geigy sont fort honorablement connus. Commercialisés depuis une vingtaine d'années, la phénylbutazone et l'oxyphenbutazone constituent même dans certaines affections rhumatologiques un traitement de choix dont l'efficacité a été parfaitement démontrée par de multiples travaux (1). Reste l'inocuité de ces produits. La *quasi-totalité* des médicaments anti-inflammatoires sont connus pour leurs effets secondaires *parfois très graves. Ils sont, pour la* plupart, contre-indiqués en cas d'ulcère ou d'antécédents ulcéreux, d'insuffisance hépatique ou rénale, et doivent être prescrits avec une extrême prudence. Les accidents, quand ils surviennent, n'ont rien d'anodin. Il s'agit, en particulier, de troubles sanguins (disparition de certaines lignées de cellules sanguines), de troubles digestifs (hémorragies digestives, perforation d'ulcères gastro-duodénaux), de pathologie hépatique et rénale.

Quelle est leur fréquence ? « *Rare* », voire « *très rare* », indique le fabricant. Suffisamment importante, estime l'association américaine de consommateurs, pour justifier leur retrait immédiat du marché. De quelles données chiffrées dispose-t-on ? Faisant état d'un document interne de la multinationale suisse daté de février 1983, le docteur Sydney Wolfe, directeur du Groupe de recherches sur la santé, organisation fondée par M. Ralph Nader, révèle que 1 182 décès ont été enregistrés à travers le monde, dont 311 aux Etats-Unis. Un chiffre impressionnant qui doit pourtant être rapproché des 100 à 180 millions de personnes qui, au total, ont consommé l'un ou l'autre de ces produits. Selon le docteur Wolfe, néanmoins, on peut avancer le chiffre de 10 400 décès (dont 3 100 aux Etats-Unis).

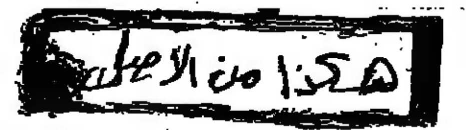
Un porte-parole de la Food and Drug Administration (F.D.A.) a *indiqué que* le secrétariat d'Etat américain à la santé avait demandé un rapport sur l'utilisation de ces *médicaments, ainsi que des recommandations* qui, a-t-il souligné, pourraient aller de l'instauration de nouvelles *contre-indications* jusqu'au retrait total du marché. Au siège de la filiale française de Ciba-Geigy comme au secrétariat d'Etat à la santé, on souligne que la relation de cause à *effet* n'a *pas été* formellement établie pour les 1 182 décès.

« *En France, le nombre des décès*, indique le fabricant, *a été fort peu élevé.* » Cette affaire vient, une nouvelle fois, poser, avec le développement des enquêtes de pharmacovigilance, la difficile question du *rapport risque-bénéfice* pour des médicaments qui, lorsqu'ils sont efficaces, sont toujours, à un degré ou à un autre, toxiques. *La* prochaine réunion à Bruxelles de la Commission européenne des spécialités médicamenteuses (groupement des directions du médicament dans le cadre de la C.E.E.) pourrait voir une harmonisation sur ce problème qui, estiment plusieurs observateurs, est exagérément gonflé par les associations de consommateurs.

JEAN-YVES NAU.

(1) En France, la phénylbutazone est utilisée (par voie injectable, comprimés, suppositoires et pommade) dans toutes les manifestations inflammatoires. L'oxyphenbutazone (voie injectable et comprimés) est utilisée en outre dans la prévention des affections thrombo-emboliques.

• *Entraide.* — La CIMADE (service œcuménique d'entraide) organise un concert de la chanteuse bolivienne Luzmila Carpio, au profit des victimes de la sécheresse en Bolivie, le 19 janvier, à 21 heures, en l'église Saint-Merri (bons de participation, 40 F, à retirer à la CIMADE, 176, rue de Grenelle, 75007 Paris.



هكذا من الاصل

té

Taizé-sur-Seine

Un millier de morts sur ordonn

SOCIÉTÉ

JUSTICE ET DÉMOCRATIE

Une réforme des assemblées générales des cours et tribunaux

Faire entrer la démocratie au tribunal : tel est l'objectif d'un décret paru au *Journal officiel* du 28 décembre, *« modifiant et complétant certaines dispositions du code de l'organisation judiciaire relatives aux assemblées générales »*. Cette réforme, qui entrera en vigueur dès le 1er janvier 1984, apporte des changements sensibles dans le fonctionnement interne des juridictions.

Jusqu'à présent, il n'existait que deux types d'assemblées : celles des magistrats du siège et des assemblées plénières de magistrats et de fonctionnaires, les premières régies par un décret, les secondes résultant de circulaires. Leurs attributions étaient limitées, leurs réunions très peu fréquentes et leur consultation aucunement obligatoire, sauf en ce qui concerne les assemblées de magistrats du siège.

Autant de raisons qui ont conduit à la réforme actuelle, étudiée depuis juillet 1981 à la demande des organisations syndicales de magistrats et de fonctionnaires. Selon la chancellerie, l'objectif recherché est de *« donner un véritable droit d'expression démocratique à tous les courants d'idées manifestés par les magistrats et les fonctionnaires au sein de la juridiction »*. En conséquence, la réforme modifie les structures et étend les attributions des assemblées générales.

Des organes de concertation

Désormais, dans chaque cour d'appel, tribunal de grande instance et tribunal d'instance, sous la présidence, *selon le cas, du président de* la juridiction, du chef du parquet ou du greffier en chef, se tiendra, chaque année au moins et pendant les heures ouvrables, une assemblée plénière (magistrats et fonctionnaires) et une assemblée de chaque catégorie (magistrats du siège, magistrats du parquet, fonctionnaires). Convoquées par leur président, à son initiative, les réunions sont également de droit lorsque la majorité des membres des assemblées le demande.

Obligatoirement consultées pour avis avant que des décisions d'ordre administratif ne soient prises dans tous les domaines de la vie judiciaire (affectations, répartition des dossiers, nombre et jour des audiences, conditions de travail, formation des personnels, relations avec le public, etc.), ces assemblées devront, dans les juridictions importantes, constituer des commissions restreintes ou permanentes qui assisteront les chefs de juridiction dans la gestion de la cour ou du tribunal. Elues à la proportionnelle, ces commissions constitueront pour le président des organes de concertation, débattant préalablement des décisions dont il reste seul maître.

Devant une gestion difficile due à l'augmentation constante des contentieux, la chancellerie voudrait ainsi inciter les responsables des juridictions à concevoir les cours et les tribunaux, *« dans leur fonctionnement, comme des entreprises au service des justiciables »*.

Gym Tonic enlève le haut

Des seins nus à Gym Tonic ? Véronique et Davina avaient déjà dévoilé leur poitrine lors de leurs ablutions post-gymniques, au grand dam de tous ceux qui voudraient que la télévision reste une plage « strictement familiale ». Passant outre, Antenne 2 réitère en appelant à la rescousse les danseuses du Crazy Horse. Ces demoiselles guideront sagement votre aérobic matinal avant d'exhiber leur anatomie dans un numéro spécial Crazy. S'agit-il de pimenter un peu la mythologie du corps sportif en relançant du même coup l'audience de Gym Tonic ? Non, simplement d'offrir un cadeau de bonne année aux téléspectateurs, assorti des voeux de la chaîne présentés par Jacques Martin.

En ce début 1984, le service public inaugure ainsi une conception théologique du pluralisme et de l'harmonisation des programmes : d'un côté, l'âme et le sacré avec les services religieux de TF 1, de l'autre, le corps laïque et profane avec un zest de tentation diabolique. Pour corser le tout, Antenne 2 y ajoute un peu de relief. Ne vous réjouissez pas trop vite : pas question de donner une dimension supplémentaire aux charmes exposés des dames, *le relief ne concerne* que la partie habillée de cette gymnastique dominicale.

Les révolutions culturelles ne se font pas d'un coup, surtout à la télévision. Si vous voulez pourtant tenter l'aventure, vous aurez besoin de lunettes spéciales confectionnées par le Musée de l'holographie. Souhaitons que les résultats soient plus probants *que lors de la diffusion de l'Étrange Créature du lac noir* sur FR 3. Chaque expérience de relief à la télévision draine vers les opticiens ravis quantité de clients qui, frustrés, se plaignent de ne plus avoir les yeux en face des trous.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

★ « Gym Tonic », dimanche 1er janvier, 10 h 30, Antenne 2. Musée de l'holographie : 15 à 21, Grand Balcon, Forum des Halles, 75001 Paris.

EN BREF

Un sénateur est chargé d'étudier le fonctionnement de la justice

M. Edgar Tailhades, sénateur du Gard (P.S.), membre de la commission des lois au Sénat, a été chargé d'une mission temporaire auprès de M. Robert Badinter, garde des sceaux, *pour étudier le fonctionnement de l'institution judiciaire*. Les réflexions de M. Tailhades porteront sur *« les moyens matériels et humains (...) sur les améliorations qui peuvent résulter de l'introduction de moyens modernes de gestion dans les juridictions (bureautique et informatique) »*. M. Tailhades étudiera aussi *« les modes de règlements contentieux, les simplifications procédurales envisageables et les relations de l'institution judiciaire avec les justiciables »*.

Les cinq Iraniens sont expulsés

Les cinq ressortissants iraniens interpellés le 23 décembre à Paris et qui faisaient depuis l'objet d'une mesure d'expulsion (*le Monde* des 29 et 30 décembre) ont quitté le territoire français le vendredi 30 décembre à 1 h 15, à bord d'un vol régulier de la compagnie Iran Air. L'avion aurait dû normalement décoller le jeudi 29 à 20 h 45, mais les cinq intéressés ont multiplié les incidents de manière à retarder leur départ.

Leur avocat, Me Nuri Albala, avait, le jeudi 28 décembre, déposé un recours en annulation de l'arrêté d'expulsion, assorti d'une demande de sursis à exécution, mais le tribunal de Reims, où ces cinq personnes avaient été assignées à résidence, n'a pas donné de suite favorable à cette double démarche.

Une réserve naturelle à Agde

Sur 560 hectares, les étangs et les marais qui s'étendent entre la Méditerranée et le canal du Midi sur les communes d'Agde et de Marseillan (Hérault) seront désormais en réserve naturelle, dite du Bagnas.

Dans ce secteur, d'une grande importance pour le nichage et la migration de nombreuses espèces d'oiseaux, la chasse, la pêche, le camping, la promenade avec des chiens, les activités industrielles et commerciales sont interdites. L'utilisation des engrais, l'abattage des arbres, la démoustication et l'exécution de travaux sont soumis à autorisation préfectorale. La création de cette réserve, l'une des plus importantes du littoral méditerranéen, répond aux vœux qu'exprimaient depuis longtemps les associations de naturalistes et de défense de l'environnement.

● *Deux squatters libérés.* — Mlle Martine Anzani, premier juge d'instruction à Paris, a fait remettre en liberté, le 29 décembre, M. Daniel Cambois, quarante et un ans, architecte dessinateur, et Mlle Claude Hammouche, vingt-cinq ans, animatrice. Ces deux squatters écroués depuis le 24 décembre pour coups et blessures avec armes, fabrication et détention d'engins incendiaires, avaient été interpellés le 23 décembre, rue des Dunes, à Paris-20e (*le Monde* daté 25-26 décembre).

● *Messe de la Paix à Montmartre.* — Le samedi 31 décembre, à 22 heures, dans la basilique de Montmartre et sous la présidence de S. E. Mgr Felici, nonce apostolique en France, l'eucharistie sera concélébrée « pour que le fléau de la guerre soit écarté du monde entier au cours de 1984 ».

Incendie dans une usine de Pont-à-Mousson

Metz. — L'usine de la société *Pont-à-Mousson S.A.*, à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), a été gravement touchée, le 29 décembre, par un incendie qui a ravagé le bâtiment renfermant le « cerveau » de cette unité de production. Les deux hauts fourneaux en activité ont aussitôt été arrêtés. Une première estimation évalue les dégâts à 30 millions de francs environ.

L'incendie s'est déclaré dans une gaine renfermant le réseau de câblage située dans un faux plafond. Il n'y a pas de blessés, mais les dégâts matériels sont très importants.

Le feu ayant détruit le cerveau de production de l'usine mère de la société Pont-à-Mousson S.A. (chargement automatique et contrôle des hauts fourneaux) a entraîné une paralysie des installations pour plusieurs jours. Une équipe s'efforce néanmoins, grâce à des automatismes de secours, de relancer l'activité d'au moins un haut fourneau dès la fin de cette semaine. Les installations devraient cependant fonctionner en semi-automatisme jusqu'au milieu de 1984. — *(Corresp.)*

Musique à la Villette

La salle de rock et de spectacles de variétés du parc de La Villette sera inaugurée le 12 janvier : elle s'appellera *le Zénith* et non le Crystal comme il avait été envisagé un moment, la tonalité anglo-saxonne de ce nom ayant déplu à M. Mitterrand.

Une consultation d'architectes vient d'être lancée pour un nouveau conservatoire (environ 25 000 mètres carrés) un musée des instruments, une salle de concerts et un centre de pédagogie musicale qui devraient être construits le long de l'avenue Jean-Jaurès. Un jury international présidé par le directeur de la musique, M. Maurice Fleuret, choisira en mai six équipes (sur seize) parmi lesquelles le président de la République désignera celles qui seront invitées pour un second tour. Le choix final sera fait en décembre 1984.

Le compositeur-architecte Iannis Xenakis figure parmi les équipes invitées à concourir : Jean Bernard et Francis Soler (Archiplus), Olivier Baudry, Henri Gaudin, Édith Girard, Françoise-Hélène Jourda et Gilles-Gabriel Perrandin, Michel Kagan, Marie Petit et Maxime Ketoff, Georges Maurios, Michel Moretti et Guy Clapot, Jean-Luc Pellerin et Georges Evano, Christian de Portzamparc, Emmanuel Robin, Alain Sarfati, Roland Simounet, Jean-Paul Viguier et Jean-François Jodry.

● *Dix mineurs tués accidentellement en Afrique du Sud.* — En moins d'une semaine, dix mineurs ont trouvé la mort et cinquante-sept autres ont été blessés dans deux mines d'or sud-africaines de la province du Transvaal (nord-est), selon le dernier bilan officiel publié mercredi 28 décembre. Ces accidents se sont produits dans les mines de West-Driefontein et Doornfontein, appartenant à la société Goldfrieds-Afrique du Sud. Les statistiques officielles sud-africaines font état de huit mille mineurs morts dans des accidents miniers au cours des dix dernières années. — *(A.F.P.)*.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Josette et Jean DOMERC, Corinne et Michel BRAC de La PERRIÈRE ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils,

Aladin,
le 24 décembre 1983, aux Lilas.

12, avenue M.-L.-King,
78230 Le Pecq.
Dar-Brac, chemin Mustapha-Khalef,
El Biar, Alger.

Décès

— Mme Jacques Benoit,
M. et Mme Jean-Claude Benoit,
M. et Mme Philippe Benoit,
M. et Mme Guy Benoit,
Leurs enfants, les proches parents,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean-Paul BENOIT,
née Germaine Richard,

survenu le 26 décembre 1983, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, à la maison de retraite protestante de La Muette, 43, rue du Sergent-Bauchat, Paris-12e.

« Si vous demeurez dans ma parole,
Vous êtes vraiment mes disciples ;
Vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous affranchira. »
(Jean, VIII, 31-32.)

L'inhumation a eu lieu le 29 décembre 1983 au cimetière des Gonards, à Versailles, dans l'intimité.

Un service d'actions de grâces se tiendra le mardi 10 janvier 1984, à 18 h 30, en la chapelle des Diaconesses de Reuilly, 18, rue du Sergent-Bauchat, Paris-12e.

— M. et Mme Jean Bénabou,
M. Charles Bénabou,
M. et Mme Roger Bénabou,
M. et Mme André Bénabou,
ses enfants,
Roland, Catherine, Martine, Gaël, Laura et Gabrielle,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Élie BÉNABOU.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

— Stéphane et Christian, ses fils,
Mme Gisèle Bernier-Grodzki,
M. et Mme Philippe Bernier,
Les familles Bernier, Grodzki, Gracia, Louis, Divet, Mochel, de Forges,
Ainsi que Mme Angelica Zimermann
Et ses amis du Cercle français de Hambourg,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre BERNIER,

survenu à Hambourg le 25 décembre, dans sa cinquante et unième année.

Un service funèbre sera célébré le 3 janvier, à 10 heures, Hauptfriedhof, Ojendorf, Halle 2, Manshardt Strasse, Hambourg.

L'inhumation aura lieu le mercredi 4 janvier, à midi. On se réunira au cimetière parisien de Saint-Ouen, entrée principale.

« Né libre, il marche vers la Lumière. »

Ni fleurs ni couronnes.
Ses amis peuvent adresser un don à l'Institut de recherches sur le cancer.
Sievekings Allee 103,
Hambourg 26, R.F.A.
271, rue Saint-Jacques Paris-5e.

— M. Pascal Quidet
et Mme, née Marie-Jeanne Boudin,
M. et Mme J.-F. Guedy,
M. et Mme Claude Baglin
et leurs enfants,
Le professeur et Mme André Vacheron
et leurs enfants,
ont la profonde tristesse de faire part du rappel à Dieu du

professeur Georges BOUDIN,
membre de l'Académie de médecine,
professeur de clinique neurologique,
médecin honoraire
de l'hôpital de la Salpêtrière,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 27 décembre 1983, à l'âge de soixante-dix-sept ans, après une très longue et cruelle maladie.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 2 janvier 1984, à 13 h 45, en l'église de Saint-Germain-des-Prés, suivie de l'inhumation au cimetière de Fontenay-aux-Roses.

Cet avis tient lieu de faire-part.
34, rue de Seine,
75006 Paris.

— Le conseil d'administration de la Société médicale d'assurance et de défense professionnelles « le Sou médical » a la douleur de faire part du décès de son président honoraire, le

professeur Georges BOUDIN,
membre de l'Académie nationale de médecine,
professeur de clinique neurologique,
médecin honoraire de l'hôpital de la Salpêtrière,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 27 décembre 1983, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 2 janvier 1984, à 13 h 45, en *l'église Saint-Germain-des-Prés, 75006* Paris, suivie de l'inhumation au cimetière de Fontenay-aux-Roses.

— Le Comité éditorial du *Concours médical* a la douleur de faire part du décès du

professeur Georges BOUDIN,
membre de l'Académie nationale de médecine,
professeur de clinique neurologique,
médecin honoraire de l'hôpital de la Salpêtrière,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 27 décembre 1983, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 2 janvier 1984, à 13 h 45, en l'église Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris, suivie de l'inhumation au cimetière de Fontenay-aux-Roses.

[Né le 3 septembre 1906 à Oyonnax (Ain), M. Georges Boudin fait ses études de médecine à Paris. En 1930, il sort major du concours de l'internat, puis collabore avec le professeur Alajouanine, clinicien et neurologue renommé. Interne des hôpitaux de Paris (1930), puis chef de service à l'hôpital de la Salpêtrière, le docteur Boudin devient professeur à la faculté de médecine de Paris, titulaire d'une chaire de clinique neurologique. En 1972, il est élu membre de l'Académie nationale de médecine. Il est l'auteur de travaux sur la maladie de Wilson, affection due à une perturbation du métabolisme du cuivre dans l'organisme, sur la syphilis nerveuse, sur le delirium tremens, ainsi que sur le traitement moderne de la maladie de Parkinson par la L.-Dopa.]

— Mme Jean Campredon,
son épouse,
M. et Mme Philippe Verrey,
Mme Marianne Verrey-Campredon,
Olivier et Corinne Gauch
et Daniel,
Laurent et Monique Gauch
et leur fille,
Frédéric Verrey et Josette Feschotte
et leurs enfants,
Isabelle et Arnaud Mussat
et leurs enfants,
Christophe et Danielle Verrey
et leurs enfants,
Sophie et Patrick, Nicolas et Marie, Pascal, Benjamin et Estelle,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Bon, Antonin et Malzac,
ont la grande peine de faire part de la mort de

Jean CAMPREDON,
ingénieur général du génie rural
des Eaux et Forêts,
directeur honoraire
du centre technique du bois,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,

survenu, le 28 décembre 1983 à Paris, en son domicile.

La levée du corps et l'inhumation ont lieu, ce vendredi 30 décembre 1983, dans l'intimité familiale.

Un service religieux aura lieu le mardi 3 janvier 1984, à 11 h 30, en l'église réformée de Pentemont, 106, rue de Grenelle, à Paris-7e.

« L'Eternel est mon berger, je ne manquerai de rien ».
(Psaume 23.)

Cet avis tient lieu de faire-part.
59, avenue du Maine,
75014 Paris.

— Les amis et collègues de
Dominique DUVIARD,
maître de recherches
de l'O.R.S.T.O.M.,
ont la douleur de faire part de son décès, en l'île de Groix, le 26 décembre 1983.

Ils mesurent la perte qu'entraîne sa disparition pour les activités qu'il avait entreprises, tant dans le domaine de la biologie que dans celui de l'ethnographie maritime.

— Chemault.
Mme François Lanson,
son épouse,
M. et Mme Georges Lanson,
ses parents,
Mme Rolande Moreau,
sa belle-mère,
Ses frères, sœur, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François LANSON,
membre de la F.N.A.C.A.,

survenu le 28 décembre 1983 en son domicile à *Chemault (Loiret)*, à l'âge de quarante-quatre ans.

Le service religieux sera célébré le samedi 31 décembre 1983 en l'église de Chemault, où l'on se réunira à 13 heures.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Marie-Hélène Fraissé-Leclercq,
Dominique, Patrick, Olivier, Juliette et Elise Leclercq,
font part du décès de

André LECLERCQ,
dit Luc Bérimont,

survenu, le 29 décembre 1983, à son domicile d'Amblincourt.

Le service funèbre sera célébré le 2 janvier 1984, à 14 h 30, en l'église d'Hermeray-Rambouillet.

Sente de la Source,
Amblincourt-Hermeray,
78120 Rambouillet.
(*Le Monde* du 30 décembre.)

— Les membres du groupe parisien de l'Union chrétienne des déportés et internés résistants font part du retour à Dieu de leur chère

Marie-Louise PAVIE,
combattante de la Résistance,
agent du réseau
Comète et défense de la France,
déportée à Ravensbrück,
cofondatrice de l'U.C.D.I.
avec Edmond Michelet
et le Père Alex Morelli,

décédée le 28 décembre 1983, dans sa soixante-neuvième année, au terme d'une douloureuse maladie.

La célébration eucharistique pour le dernier adieu aura lieu en sa paroisse Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, 14, place Etienne-Pernet, Paris-15e (métro Félix-Faure), le lundi 2 janvier 1984, à 13 h 45.

Tout courrier est à adresser au Père Jacques Sommet, président de l'Union chrétienne des déportés, 171, rue Saint-Maur, 75011 Paris.

— Mme Jean Roquerbe,
M. et Mme Alain Morizot
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Roquerbe
et leurs enfants,
M. et Mme Henry Babled
et leurs enfants,
M. et Mme François Baillet,
M. et Mme Paul-Michel Villa
et leurs enfants,
M. et Mme Régis Calonne
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de leur époux, père et grand-père,

M. Jean ROQUERBE,
officier de Légion d'honneur,

survenue le 27 décembre 1983, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale le jeudi 29 décembre 1983.

Une messe sera dite à son intention le mercredi 4 janvier 1984, à 18 heures, en l'église Saint-Philippe du Roule.

11, rue Murillo,
75008 Paris.

Remerciements

— M. Eric Capelle,
M. et Mme Noël Fillastre,
Leurs enfants,
Et leur famille,
M. et Mme Max Capelle,
expriment leurs sincères remerciements aux personnes qui ont apportées toute leur marque de sympathie et d'affection lors du décès de

Mme Eric CAPELLE,
née Christine Fillastre.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université de Paris-II, samedi 7 janvier 1984, à 14 h 30, salle des Conseils, M. Philippe Dubois, « Le physique de la personne ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

FIN DE SEMAINE

Les cimaises d'Amsterdam

VOUS avez rencontré beaucoup d'originaux qui vous ont dit, en décembre : *« Je pars en week-end à Amsterdam ? »* J'ai été l'un d'eux. Un chèque de 750 F sur le comptoir de la K.L.M. et destination Rembrandt et Van Gogh.

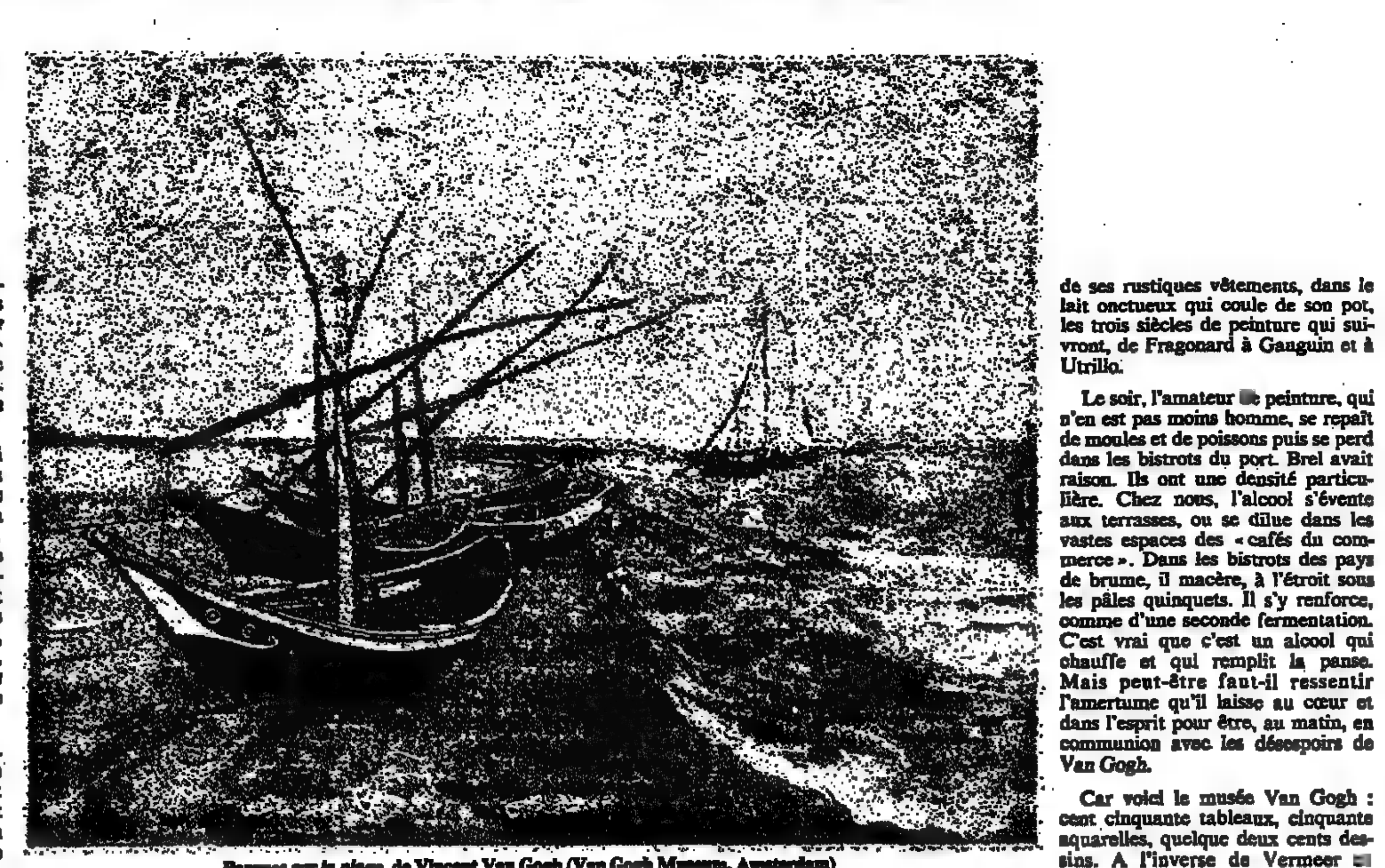
Sous les bourrasques de pluie qui frappent les hublots, puis, un peu plus tard, au-dessus de l'univers de nuages tourmentés qui pèse sur la Flandre, l'enthousiasme fraîchit. Pourquoi avoir choisi le Nord ? Ce qui reste des racines latines suggérait le Sud et le soleil, mais c'était sans compter avec les vieux démons des ancêtres des brumes, les Saxons, les Germains et les Vikings. Et puis, *« Dans le port d'Amsterdam, y a des marins qui chantent... »* Miracle d'une rime, d'un refrain...

Quelques premières impressions. Il n'y a pas eu, à Amsterdam, union du présent et du passé. On n'y voit pas, comme à Paris, à Londres, et dans toutes les grandes villes, un immeuble moderne au milieu de quartiers anciens. La ville du dix-septième siècle – ici, le siècle d'or, – est restée intégralement (sauf les voitures, les bicyclettes et les tramways) une ville du dix-septième siècle. D'étroites maisons de brique, de guingois, avec des portiques et des linteaux blancs, comme des gâteaux à la crème; et, à la périphérie, mais là seulement, des buildings et des villas. Un quartier d'orange autour de ses pépins qui sont le port. *Autour du fruit, une écorce de* béton. Dans le fruit, des veinules concentriques : les célèbres canaux, à intervalles d'une centaine de mètres.

A [redacted] de [redacted] ségrégationniste, probablement [redacted] nature du sol. Impossible de *construire un immeuble de béton sur* ce terrain spongieux. Déjà, il incline [redacted] légères [redacted] du passé : dans le port d'Amsterdam, y a des maisons qui dansent...

Taxi saute-moutons au-dessus des canaux vers le Rijksmuseum. Ici, on entre chez Franz Hals, Vermeer, Rembrandt. Qu'il n'y ait pas d'équivoque : ce n'est pas un spécialiste qui, ce matin d'hiver, franchit la porte du sanctuaire, dans les souliers du touriste ayant choisi le Nord; juste un amateur à peine éclairé – d'un éclairage clair-obscur à l'image de ceux qu'il vient admirer, – mais un amateur enthousiaste.

Assez enthousiaste, par exemple, pour rester saisi un long moment, dès la première salle, devant deux natures mortes de Peter Claesz et Floris Van Dijck, les doyens. On se verserait du vin de cette précieuse aiguière qu'animent des reflets de lumière; la bouche a le goût de ce fromage orangé craquelant à souhait; la main se saisit de ce citron présenté au premier plan, comme il sied [redacted] un fruit alors quasi inconnu en Flandre.



Barques sur la plage, de Vincent Van Gogh (Van Gogh Museum, Amsterdam)

Un peu plus loin, un intérieur d'église de Saenredam très proche de celui que le Louvre vient d'acquérir pour 12 millions de francs.

[redacted] les Rembrandt. *Il y en a* vingt et un, dont la célèbre et monumentale *Ronde de nuit*, devant laquelle un gardien veille en permanence, comme devant [redacted] *Joconde* [redacted] Louvre, et [redacted] petit mais admirable *Autoportrait jeune homme*, peint [redacted] l'âge de vingt-trois ans et qui est un dépôt du prince Bernhard.

Le musée comporte [redacted] restaurant-salon de thé et une salle de projection [redacted] présenté [redacted] spectacle audiovisuel permanent sur [redacted] l'œuvre [redacted] Rembrandt. Spectacle et table aidant, on peut passer ici, sans monotonie, des journées entières.

Si la monotonie menace, il suffit, au demeurant, de se diriger vers [redacted] et Gabriel Metsu. On quitte l'ombre des clair[redacted] pour la lumière de palettes [redacted] sont déjà celles de la peinture [redacted]. On mesure le génie de ces deux peintres (dont le second nous paraît [redacted]justement méconnu) à l'éclat insolite de leurs blancs, de leurs jaunes, de leurs bleus, dans la gravité uniforme des bruns. Quelle audace il fallait et quelle inspiration révolutionnaire, pour peindre blanc, quand tous les autres peignaient noir !

Voici, [redacted] Vermeer, [redacted] *dans la cuisine*, que Dali considère comme [redacted] plus beau tableau du monde, et, [redacted] côté, *la Ruelle*. Un peu plus loin, *l'Enfant* [redacted] de Metsu. La douceur, le sourire de la servante sont plus fascinants encore q[redacted] ceux [redacted] *la* [redacted] Et il y a déjà, dans les à-plats jaunes et bleus de ses rustiques vêtements, dans le lait onctueux qui coule de son pot, les trois siècles de peinture qui suivront, de Fragonard à Gauguin et à Utrillo.

Le soir, l'amateur [redacted] peinture, qui n'en est pas moins homme, se repaît de moules et de poissons puis se perd dans les bistrots du port. Brel avait raison. Ils ont une densité particulière. Chez nous, l'alcool s'évente aux terrasses, ou se dilue dans les vastes espaces des « cafés du commerce ». Dans les bistrots des pays de brume, il macère, à l'étroit sous les pâles quinquets. Il s'y renforce, comme d'une seconde fermentation. C'est vrai que c'est un alcool qui chauffe et qui remplit la panse. Mais peut-être faut-il ressentir l'amertume qu'il laisse au cœur et dans l'esprit pour être, au matin, en communion avec les désespoirs de Van Gogh.

Car voici le musée Van Gogh : cent cinquante tableaux, cinquante aquarelles, quelque deux cents dessins. A l'inverse de Vermeer [redacted] Metsu projetant leurs p[redacted] leur lumière dans le futur, [redacted] Vincent refait tout le chemin, [redacted] bruns [redacted] *jaunes éclatants* [redacted] tournesols [redacted] de [redacted] avec Gauguin, et aux bleus [redacted] profonds des abysses [redacted] l'esprit. Ici, on prend conscience d'un fait qu'on perçoit mal [redacted] autres musées, [redacted] l'itinéraire [redacted] insuffisamment représenté : pratiquement l'œuvre entière s'est accomplie en [redacted] ans, [redacted] 1890. [redacted] toile stupéfiante : la célèbre *Paire de chaussures*, peinte en 1886, à l'arrivée à [redacted] la misère [redacted] monde dans [redacted] lacet [redacted] et une semelle qui bâille. Des [redacted] heureuses, [redacted] comme on n'en connaît pas dans les parcimonieuses collections *françaises* : des pentes [redacted] agrestes de Montmartre, avec [redacted] bleus primesautiers, comme en utilisera Dufy. Et puis, également, inconnu en France – [redacted] erreur, – le naufrage [redacted] : des maisons qui [redacted] cahotiques [redacted] un [redacted] qu'on ne saisit plus; les corbeaux sur le ciel d'orage du dernier tableau, au-dessus des blés éclatants.

[redacted] lettres, des témoignages, dif[redacted] documents ponctuent et éclairent les étapes. Jusqu'à la dernière. Elle est résumée par un agrandissement d'une nouvelle en quatre lignes parue [redacted] un journal du 31 juillet 1890 : *« Auvers-sur-Oise. – Dimanche 27 juillet, un* [redacted] *Van Gogh,* [redacted] *trente-sept* [redacted] *sujet hollandais, artiste peintre,* [redacted] *passage à Auvers, s'est tiré un coup* [redacted] *révolver dans* [redacted] *champs et, n'étant que blessé, il est rentré à sa chambre où il est mort le surlendemain. »*

MARC LAMBERT.

Londre[redacted] by night

TIME OUT ou *What's* [redacted] m'a-t-on immédiatement demandé [redacted] ? *Time out* ai-je répondu à tout hasard. Et l'on [redacted] fourré entre les mains le *Pariscope* local, très branché. [redacted] encyclopédie du [redacted] de jour, [redacted] nuit, des petits matins, des heures entre chien et loup. Il était 23 heures. De gros taxis noirs à l'ancienne broutaient en[redacted] la chaussée. Londres était endormie. Avec des copains, nous avons mis le cap sur *The Camden Palace*, un *must*, ici, je veux dire de l'autre côté de la Manche. Et nous avons rêvé dans ce câb grand siècle.

Pour être jeune, moderne et tout, Time out a le ton parfois définitif. En trois phrases concises, il croque *The Camden Palace* pour l'éternité : *« Discothèque avec aire de jeux, lumières à gogo, bonne acoustique, décoration. Des bars, un bon restaurant. Une clientèle dans le coup avec un filtrage parfois teinté d'arbitraire à l'entrée. »* Va pour l'arbitraire ! Nos livres sterling ont joué les [redacted] Nous avons rejoint sur la pointe des pieds les deux mille quatre cents clients de [redacted] théâtre des [redacted] folles aux moulures or.

Ce Palace vaut bien le nôtre. On y croise des punks et des jeunes B.C. B.G. On peut s'y imbiber *lentement dans les anciennes* corbeilles et les loges retapissées. [redacted] peut s'y défouler [redacted] des rythmes proprets. Ce [redacted] est une excellente boîte pour se mettre en jambes. Mais il nous fallait plus, mieux.

Nous avons [redacted] vers une [redacted] Une boisson forte après un cocktail doux. *The Batcave*, au cœur de Londres, tient du pub anglais de l'an 2000. Adieu gentlemen, bonjour les punks ! Un autre univers. Une boîte avec ses recoins, ses encoignures de repos, son béton brut et froid, ses escaliers, ses coups de chaud et ses courants d'air.

LAURENT GREILSAMER.

(Lire la suite page 12.)

Pistes d'attente

L[redacted] fera, cet hiver, encore [redacted] à [redacted] qu'une catastrophe naturelle – l'absence de « poudre blanche » – ne vienne bouleverser les *prévisions* optimistes des responsables français du tourisme. Depuis plusieurs années, à l'exception de l'hiver 1981-1982, [redacted] neige [redacted] tions. Ainsi, [redacted] plusieurs sociétés de remontées mécaniques s'apprêtaient, à [redacted] mi-janvier, à mettre la totalité de leur personnel en chômage technique. [redacted] neige [redacted] mise enfin à [redacted] 15 janvier.

En dépit des difficultés économiques générales, qui auraient dû ralentir les départs à la montagne, la saison fut partout qualifiée d'excellente par les professionnels du tourisme, sauf peut-être dans les Alpes du Sud, où les problèmes d'enneigement persistèrent presque tout l'hiver.

Le même schéma semble se reproduire cet hiver encore, puisque l'on attend plus de cinq millions de Français sur les pentes des Alpes, des Pyrénées, des Vosges, *du Jura et du Massif-*Central, ainsi qu'un fort contingent de skieurs étrangers. Leur nombre, environ sept cent mille, semblait stagner depuis plusieurs années. Mais la conjoncture monétaire est aujourd'hui très favorable à la neige « tricolore » qui, selon l'association France-*ski-international*, est 15 % *moins* coûteuse que celle des stations de même catégorie suisses et autrichiennes. Le nombre des étrangers pourrait ainsi, cet hiver, faire un bond en avant estimé à 20 %. La hausse du dollar rendra également très attractives les pistes françaises, où l'on prévoit *l'arrivée de skieurs amé*ricains et canadiens en nombre beaucoup plus important que les années précédentes. *« Nos prix étant à la baisse, nous toucherons des couches sociales plus larges, mais au pouvoir d'achat moins élevé. Nous risquons d'attirer beaucoup plus facilement les secrétaires new-yorkaises que les riches pétroliers texans »*, semble regretter le président de France-ski-international.

Comme chaque hiver, les vacances de Noël se partagent en deux temps : une première semaine calme, parfois même mauvaise, comme à Chamonix, et une seconde partie surfréquentée, où le taux d'occupation des studios et des chalets frise les 100 %. Mais les difficultés actuelles d'enneigement pourraient inciter les vacanciers [redacted] leur séjour. La neige qui se fait attendre et les températures très douces pour la saison ont déjà eu pour conséquence de provoquer un effondrement de la vente de matériel de [redacted] de fond, [redacted] après-skis et des anoraks épais, qui ne sont pas « de saison ». Quant aux stations qui se sont dotées ces dernières années de coûteux appareils d'enneigement artificiel pour combler leur déficit en « poudre blanche », elles se [redacted]tions toutes neuves mais inutil[redacted] En [redacted] de culture ne peut se fabriquer que si la température est inférieure à – 2 degrés ou à – [redacted] degrés. Au-dessus, les canons [redacted] neige se transforment en [redacted] jets d'eau...

CLAUDE FRANCILLON.

KENYA-TANZANIE

La chasse [redacted] touristes

MAINTENANT que [redacted] Kenya [redacted] la Tanzanie ont rouvert leur frontière commune, fermée depuis février 1977, et abandonné la politique, sans profit pour quiconque, du « chacun chez soi », les touristes vont-ils repartir, avec plus d'ardeur que jamais, sur les traces des grands fauves ? Nairobi et Dar-Es-Salaam l'espèrent et s'y préparent. Le Kenya se donne pour ambition de tripler le nombre des touristes d'ici à cinq ans pour en accueillir un million en 1989. Pour ce faire, il compte explorer de nouveaux marchés, à l'exclusion, pour des raisons politiques, du marché sud-africain tout proche et très « porteur », abandonné à d'autres, l'île Maurice par exemple. *« Nous nous sommes presque entièrement reposés sur les pays occidentaux et avons complètement ignoré le Proche-Orient et l'Asie »*, explique M. Maina Wanjigi, ministre du tourisme.

Son calcul est simple : *« Chaque année, dix-sept millions de Japonais voyagent à l'étranger. Si nous pouvions en attirer chez nous 1 %* [redacted] *seulement, cela* [redacted] *aiderait à atteindre nos objectifs. Toute l'infrastructure est en place pour faire face à un « boom »* [redacted]*que. Nous avons de quoi nourrir nos visiteurs et* [redacted] *quoi les loger puisque le taux d'occupation des* [redacted] *est, aujourd'hui,* [redacted] *50 % »*, assure M. Wanjigi. Si la chasse au gros gibier demeure interdite, [redacted] autorités kényanes ont néanmoins décidé d'autoriser, sous certaines conditions, à partir du 1er mars, la chasse aux oiseaux. Un geste symbolique en direction des fanatiques du fusil.

Le Kenya n'entend pas laisser à d'autres le soin [redacted] tirer parti [redacted] ce développement du tourisme, deuxième source [redacted] le café. Ainsi, depuis septembre dernier, les [redacted] sont-ils [redacted] de régler [redacted] d'hôtel en monnaies étrangères, [redacted] les tours-opérateurs doivent soumettre leurs contrats [redacted] l'approbation du gouvernement. Ce [redacted] a, d'autre part, mis sur pied un groupe de travail chargé de récupérer toutes les « combines » qui permettent à certains professionnels peu scrupuleux de placer dans [redacted]s comptes extérieurs l'argent dépensé par leurs clients dans le pays.

L'intention des dirigeants locaux [redacted] de « kenyaniser » aussi vite que possible une profession sur laquelle trop d'intérêts étrangers, [redacted] leur avis, ont la haute main. Ainsi M. Wanjigi a-t-il annoncé que les métiers de chauffeur et de guide devaient être [redacted] réservés aux autochtones. M. Daniel Arap Moi, chef de l'Etat, s'en est récemment pris aux agences de voyages, accusées d'employer des gens incompétents qui, ignorant tout des coutumes du pays, en ternissent l'image auprès des touristes. Sauf à vouloir imprudemment précipiter les choses, l'africanisation des postes de responsabilité demandera du temps pour être menée à bien.

Du côté de Dar-Es-Salaam, le grand débat sur les bienfaits et les méfaits du tourisme ne semble pas vraiment clos au sein du Parti de la révolution, même si M. George Kahama, ministre du tourisme et des ressources naturelles, se targue de la confiance de M. Julius Nyerere, président de la République, pour aller de l'avant. N'a-t-il pas, récemment, annoncé que la Tanzanie serait, dans les années à venir, en mesure d'accueillir un million de visiteurs – soit dix fois plus qu'aujourd'hui, – maintenant que le nouvel aéroport de la capitale, construit par la firme française Bouygues, est en voie d'achèvement ? Pour gagner ce pari, il faudra, au préalable, lever de multiples obstacles. Comment, en effet, attirer des touristes alors que le vol entre Londres et Dar-Es-Salaam est environ deux fois plus cher que le vol entre Londres et Nairobi, que le confort et la propreté des hôtels sont plus que douteux et que le personnel est sans grande qualification ?

JACQUES DE BARRIN.

(Lire la suite page 12.)

France-Antilles : *la transhumance*

COMME les hirondelles à la nouvelle saison, les voiliers effectuent, eux aussi, leur migration, deux fois par [redacted] En novembre d'abord, lors d'une transhumance qui [redacted] mène de France en Martinique, puis, quelques [redacted] plus tard, fin avril, en sens inverse.

Cet itinéraire immuable n'est pas un pèlerinage de dévots mais il correspond [redacted] une réalité économique. Les loueurs de bateaux font en effet « travailler » leurs voiliers en France pendant l'été, puis aux Antilles de décembre [redacted] avril. Entre les deux, 8 000 milles au rythme du vent et de la mer.

La trentaine de voiliers qui traversent ainsi régulièrement ne partent pas à vide, mais emmènent leur cargaison désormais traditionnelle de nouveaux [redacted] : les « hôtes payants ». Pour un prix allant de 2 000 F à 5 000 F – plus le billet d'avion retour de 4 000 F, [redacted] saison – n'importe qui peut s'offrir une traversée complète avec les dépressions du golfe de Gascogne – ou celles du golfe du Lion, selon les embarquements, – les alizés portugais et la longue ligne droite des Canaries aux Antilles. Mais la route des touristes, comme on l'appelle bien souvent, s'avère parfois plus dure que prévu pour des équipages néophytes.

Parti de La Baule, [redacted] bateau – un sun-shine neuf – [redacted] préparé à l'ombre des multicoques géants, petit [redacted] parmi [redacted] aigles, [redacted] capable également [redacted] voler loin. Propriétaire du bateau, Christian Bouffard était à bord pour les dernières vérifications tandis que l'équipage arrivait au fil des trains, sac sous le bras : Daniel, imprimeur dynamique ; Catherine, assistante en commerce international, et Stéphanie, [redacted] de direction. [redacted] bord d'*Ulysse*, [redacted] langues se [redacted] peu [redacted] peu et l'on [redacted] vrait [redacted] étonnement que personne n'avait [redacted] vraiment navigué. En fait, chacun abordait cette croisière de 4 000 milles comme une simple virée en Corse ! [redacted] personnelles, congés sans solde façon année sabbatique, chômage, ras-le-bol, autant de [redacted] de s'embarquer [redacted] cependant, un commun désir : partir, aller ailleurs, fuir le quotidien qui endort et fait grossir.

Le skipper souffre du mal de mer

Départ discret par 25 à 30 nœuds de vent. L'équipage et le skipper souffrent du mal de mer, ce qui, à bord d'un bateau, est d'une navrante [redacted] jours, c'est la rencontre avec la tempête : vingt-quatre heures à la cape sèche, sans voiles, le pont balayé par des déferlantes agressives. [redacted] l'intérieur, le calme règne, mais les vagues sonnent *Ulysse*, qui se relève à chaque fois. La nuit est longue, et le jour [redacted] lève sur une mer confuse. Un chalutier espagnol, ballotté par [redacted] vagues, passe [redacted] quelques centaines de mètres. Il ne répond [redacted] à la V.H.F. – ce qui est [redacted] en cas [redacted] naufrage ! – mais un voilier français, également en route pour les Antilles, est sur les ondes, *Baratéria* se remet, comme *Ulysse*, du mauvais temps. A [redacted] bord, quatre hôtes payants : un chômeur, un vrai voyageur et deux jeunes frères qui, impressionnés par la tempête, termineront leur grand voyage [redacted] La Corogne.

De la pointe du cap Finistère aux îles Canaries, le Norte portugais, cet alizé puissant, nous poussera [redacted] pendant cinq jours [redacted] cinq [redacted] L'équipage [redacted] au spinnaker, cette grande voile ballon multicolore qui, tendue à craquer, [redacted] surfer le [redacted] plus de 10 nœuds. Les milles s'alignent sur le compteur du loch, et la joie règne à bord : quand on va vite, tout va bien !

Veste de quart sur le pont et duvet la nuit, la chaleur n'est pas encore au rendez-vous, mais le soleil monte régulièrement dans le ciel, au fur et à mesure que nous descendons vers les basses latitudes. Arrêt éclair [redacted] Las Palmas pour réparer la barre franche, [redacted] les [redacted] cisaillaient, et plein de [redacted] avant [redacted] et plus longue [redacted] non-stop : [redacted] 700 milles jusqu'à Fort-de-France, soit près de 4 000 kilomètres.

Départ [redacted] 31 octobre, [redacted] petit [redacted] Yanmar nous aidant à quitter l'archipel à 4 nœuds de moyenne. La [redacted] vingt-cinq jours et demi, faute de vent ! Rapidement, la nourriture [redacted] l'eau devront être rationnées pour éviter les surprises désagréables. Au fil des jours, les néophytes s'endurcissent et la vie s'écoule, monotone et régulière. Les quarts de nuit se succèdent toutes les deux heures. Les journées se suivent, avec leur lot quotidien de soucis : drisses sectionnées, spi éclaté, usure des écoutes, carène sale qu'il faut nettoyer en plongée, batteries à plat, moteur qui menace de brûler...

Les occupations sont toujours les mêmes : jeux de cartes, lecture, walkman, sieste... Le plus dur, sur un voilier de croisière, c'est de vivre dans 30 mètres carrés, sans possibilité d'évasion ; les jambes ne travaillent pas et la position assise est la plus fréquente, avec toutes les irritations et les boutons que cela suppose ! Résultat : quand les gens parlent d'aventures à propos de traversées, nous leur parlons plutôt de nos prurits !

Un jour enfin, la libération vient : la quille est au bout de l'horizon. Un halo de lumière en pleine nuit, un phare qui apparaît au loin, une côte qui se dessine dans le petit matin : c'est la Martinique ! Nous avons trois jours de retard sur le planning. Le directeur de la société Star Voyage nous attend sur le ponton. Il est 8 heures du matin, et l'excitation propre aux activités terrestres nous saisit de nouveau. Les amarres sont tournées aux taquets, *Ulysse* se repose [redacted] quai et l'équipage titube sur [redacted] ponton. Demain, la traversée sera déjà oubliée...

DOMINIQUE GAUTRON.

[redacted] STAR VOYAGE : 5, rue Lincoln, 75008 Paris, tél. 256-15-62. [redacted] VOYAGE : 8, rue Domat, 75005 Paris, tél. 329-30-30.

Philatélie

Nº 1824

FRANCE : Émile Littré.

Le premier timbre de la nouvelle année sera dédié, dans la série des « personnages célèbres » (avec surtaxe), à Émile Littré, né à Paris en 1801. Tour à tour médecin, interne des hôpitaux, rédacteur, directeur de sa propre revue *l'Expérience*, il abandonne tout ce qui est médical et se consacre à la littérature. Admis à l'Académie française, un an plus tard, à l'âge de soixante et onze ans, c'est après quinze années de travail que paraît son dictionnaire. En point final, huit ans après, il édite le « Supplément ». – Vente générale le 16 janvier (1er/84).



1,60 F + 0,40 F, rouge violacé, noir. Format 36 X 22 mm. [redacted] gravure de Jacques [redacted] Tirage : 3 000 000. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

– Les [redacted] et 15 janvier, de 9 h à 18 h, par [redacted] poste temporaire ouvert au Musée de la poste, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e. Oblit. « P.J. ».

– Le 14 janvier, de [redacted] 12 heures, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, et au bureau de Paris-41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e. Boîtes aux lettres spéciales pour « P.J. ».

Nouvelles dispositions pour « P.J. » par correspondance

Dès le 1er janvier, les nouvelles dispositions mises en vigueur par les P.T.T. permettent aux philatélistes une souplesse considérable dans les demandes d'oblitération « Premier Jour » par correspondance.

Ainsi, le délai de trois jours passe à quatre semaines après l'émission d'un timbre.

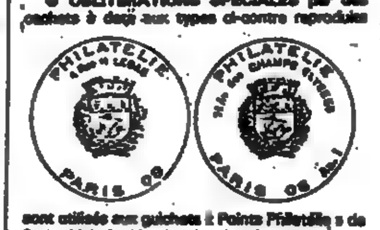
Les conditions sont valables pour les timbres :

- de France ;
- des Vallées d'Andorre ;
- de service UNESCO ;
- de service Conseil de l'Europe ;
- et les notices philatéliques.

Les demandes doivent être adressées au Receveur des bureaux temporaires, 61-63 rue de Douai, 75436 Paris Cedex, dans les conditions suivantes :

- uniquement des enveloppes, cartes postales et notices (maximum 10), revêtues par un seul timbre correspondant au « P.J. » ;
- délai limite, fin de la quatrième semaine après la mise en vente générale ;
- envoi sous enveloppe ou paquet affranchi (avec un emballage affranchi pour le retour).

● OBLITÉRATIONS SPÉCIALES par des cachets à date aux types ci-contre reproduits



sont utilisés aux guichets « Points Philatélie » de Paris. Voir le [redacted] du 17 décembre [redacted] page 22.

■ AÉROGRAMME de 3,10 F [redacted] 0,20 en t.-p.), au fur et à mesure épuisé depuis le 1er janvier, est remplacé par un à 3,30 F « Concorde survolant Paris ».

■ LIBERTÉ à 2,00 F vert clair n'est pas retiré de la vente mais suspendu seulement, afin d'éviter toute confusion dans l'acheminement du courrier pendant la validité du 2,00 F rouge.

NATIONS UNIES : les Droits de l'homme.

Les émissions de l'année 1983 ont été clôturées par une série de six timbres à l'occasion du 35e anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de



l'homme. Les dessins sont de l'artiste autrichien Friedensreich Hundertwasser et les gravures par Wolfgang Seidel. Impression hélio et taille-douce par l'imprimerie de l'Etat à Vienne, par feuilles de 16.

Les deux valeurs par chaque siège :

Genève : 0,40 et 1,20 fr. s. ;

New-York : 0,20 et 0,40 cents ;

Vienne : 5 et 7 schillings.

Les tirages sont respectivement : 1 900 000, 1 700 000 et 2 300 000 séries dans chaque monnaie.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 69000 Lyon (Hôtel de Ville, place des Terreaux), *le 21 janvier.* – Bicentenaire du troisième vol humain.

⊙ 25650 Lièvremont (école), *les 21-22 janvier.* – 24 heures des neiges de Montbenoît.

⊙ 26000 Valence (salle Vercors, Palais de la Foire), *les 21-22 janvier.* – 10e exposition philatélique.

⊙ 63000 Clermont-Ferrand (salle Gaillard), *du 24 au 27 janvier.* – Exposition philatélique « l'Auvergne et le Code Postal ».

⊙ 75008 Paris (salle d'expos, gare St-Lazare), *les 27-28 janvier.* – 41e exp. phil. des Cheminots.

⊙ 69000 Lyon (Palais de la Foire, quai Achille-Lignon), *le 28 janvier.* – 3e salon de la carte postale.

⊙ 45000 Orléans (55, rue N.-D.-de-Recouvrance), *les 28-29 janvier.* – Exposition philatélique.

En bref...

● CAMEROUN : Trente-cinquième anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme, 60 et 70 fr. Offset, S.N. Carter, d'après B. Longiet.

● COTE-D'IVOIRE : Vingt-troisième anniversaire de l'indépendance nationale, 100 fr. Maquette de Verel-Lamarinier. Offset, S.N. Carter.

● DJIBOUTI : « Conférence des donateurs », 75 fr. Offset, Edila, d'après Louis Arguer.

● KENYA : Visite de la reine Elizabeth II (1983), 70 cents, 3,50, 5 et 10 shillings, sujets divers de circonstance.

● MALAISIE : Oiseaux de la Malaisie, sujets divers, 15, 20, 50 cents et 1 dollar, respectivement Rhinoplax vigil ; Rhyticeros corrugatus, Berenicornis comatus ; Buceros rhinoceros.

● NIGER : [redacted] nouvelle, *Le Soleil au service de la* [redacted] 85 et 130 fr. Offset, Edila, d'après J.-B. [redacted]

● [redacted] : Deux timbres (P.A.) [redacted] aux peintres [redacted] Pacifique, 100 fr., d'après [redacted] et 350 fr., d'après P. Nielly. Hélio, S.N. Delrieu.

● SÉNÉGAL : Campagne nationale pour les économies d'énergie, 90 fr. Électricité ; 95 fr. Essence ; 260 fr. Charbon et bois. Maquettes de Momar Ndieye. Offset, Périgueux.

● SEYCHELLES : Série « fleurs » d'après les peintures de Marianne North (1883), 40 c., 1,75, 2,75 et 7 roupies.

● SRI-LANKA : Série « Noël 1983 », deux timbres, sujet unique (sculpture), 60 cents et 5 roupies.

● VIERGES (îles) : Série « Noël 1983 », sujets divers, fragments de tableaux de Raphaël, 8, 15, 50 cents et 1 $.

● WALLIS ET FUTUNA : Un timbre (P.A.) avec une plante ornementale, le pandanus (monocotylédone), 137 fr. Offset, Périgueux, d'après Ph. Sampoux.

● ZIL ELOIGNE SESEL : Journée mondiale du tourisme, sujets divers, 50 cents, 2, 3 et 10 roupies.

ADALBERT VITALYOS.

Londres by night

(Suite [redacted] page 11.)

Une [redacted] une serre pour punks. [redacted] bleues, [redacted] métalliques. [redacted] punks-paillettes [redacted] punks-people [redacted] indifférents à nos [redacted] bourgeoises, nos vestes [redacted] nos [redacted] club. [redacted] punks-poudrés, [redacted] maquillés. Visages-prisons, visages-oiseaux, visages-fleurs.

Et dans cette Batcave irréelle, brusquement, un chanteur, Robbie. Un punk de choc, avec des airs de Jacques Higelin, un stress dans la voix, des paroles simples qui sont des coups de poing [redacted] Londres, [redacted] Robbie [redacted] *Geschlecht Act*) ont fait tanguer cette antre ambiguë. Au cœur de Londres, nous avons vogué.

[redacted] pas [redacted] *out* ? Les punks, très peu pour vous ? Ce n'est pas votre tasse de thé [redacted] Alors, prenez *What's on*. Et visitez quelques expositions. Vous ne regretterez pas *The Genius of Venice* – ces Titien, Tintoret et autres Véronèse... – et la somptueuse, pétulante rétrospective consacrée à Raoul Dufy.

LAURENT GREILSAMER

★ Office britannique de tourisme : 6, place Vendôme, 75001 Paris. Tél. : 296-47-60.

La chasse aux touristes

(Suite [redacted] la page 11.)

Les touristes courent, en outre, le risque de manq[redacted] leur rendez-vous avec les grands fauves, faute de carburant ou de voitures en état de marche. Enfin, ils seront obligés de se procurer des shillings à un taux de change irréaliste, qui pénalise le fameux rapport qualité-prix.

Dieu sait pourtant si la Tanzanie possède un capital de ressources touristiques bien supérieur en qualité à celui du Kenya : le Nord-Est animalier avec le cratère de Ngorongoro, le lac Manyara, le parc national du Serengeti, le mont Kilimandjaro – *« le toit de l'Afrique »*, – desservi par un aéroport international depuis 1971, la côte de l'océan Indien, avec ses îles aux noms de rêve, Mafia et Zanzibar. La chasse au gros gibier [redacted] autorisée depuis le 1er juillet 1978, mais [redacted] tarifs [redacted] sont [redacted] bien sûr, [redacted] portée de bourse du premier visiteur venu.

La Tanzanie est dans une si misérable situation financière qu'elle ne peut réaliser la moindre de ses ambitions touristiques sans le concours de partenaires étrangers. Premiers pas dans cette direction, l'ouverture à l'automne dernier, d'un hôtel « deux étoiles » de deux [redacted] chambres à Dar-Es-Salaam et, en décembre, celle d'un « lodge », dans la vaste [redacted] de Selous, où l'on [redacted] recensé environ un million d'animaux [redacted] Le [redacted] français Accor a été invité à prendre en charge la « réhabilitation » d'un certain nombre d'établissements [redacted] Tanzania Tourist Corporation (T.T.C.). L'Aga Khan a été également sollicité pour participer à ce renouveau touristique. Il reste à savoir comment, dans une économie socialiste, sera ressentie cette possible « intrusion » du secteur privé, et si les fonctionnaires concernés accepteront facilement de se laisser ainsi déposséder d'une partie de leur prérogatives.

Qui, en définitive, du Kenya ou de la Tanzanie, profitera de la réouverture de leur frontière commune ? *« Nous espérons que les touristes feront de vrais séjours chez nous,* affirme un responsable de la T.T.C., *et non pas des escapades à partir de Nairobi comme ils en avaient l'habitude avant 1977. » « Le Kenya est plus* [redacted] *avance que nous »*, reconnaît-on à Dar-Es-Salaam avec un peu d'inquiétude. De l'autre côté de la frontière, on compte bien, sans trop le dire, que les [redacted] reprendront leurs « mauvaises habitudes » et que la route du Kilimandjaro continuera de passer par Nairobi...

JACQUES DE BARRIN.



Plaisirs de la table

Années folles

CHAQUE [illegible] a ses années folles. Mon père, j'imagine, fredonnant [illegible] rythme de l'archet de Boldi, s'enflamma, entre quinze et vingt ans, pour cette jeune [illegible] tempérament [illegible] fer qui avait nom tour Eiffel.

Aujourd'hui, [illegible] une [illegible] dame plus que nonagénaire, restée svelte et joyeuse toujours. J'y songeais dans l'ascenseur (pilier sud) réservé au nouveau restaurant du deuxième étage : *Le Jules Verne.*

Une [illegible] imprenable, un [illegible] insolite fort réussi (de Slavik, mais [illegible] du Slavik), une esquisse de [illegible] à 125 mètres de hauteur ! Bref, une réussite.

Mais aussi un excellent restaurant (et un piano-bar élégant jusqu'à minuit), [illegible] déjeuner un menu (170 F) fromage ET desserts, et une carte bien intéressante imaginée par Louis Grondard (que [illegible] connûmes [illegible] *Maxim's Roissy*). Beaucoup de poissons (de la petite marmite [illegible] coquillages au safran au [illegible] citron sur [illegible] de courgettes en passant par le méli-mélo de sole aux pâtes fraîches), un excellent rognon à la graine de mou[illegible] bacon, le [illegible] vage [illegible] la goutte de sang, la simple pièce de bœuf poêlée aux échalotes et persil. [illegible] desserts après de bons fromages. Un sommelier qui [illegible] Une carte des cafés et des thés.

Un beau voyage dans l'hier et le [illegible] une cuisine d'aujourd'hui. Saluons ! *(Le Jules Verne.)*

Mes années folles [illegible] moi se retro[illegible] plutôt au *Montparnasse 25.* [illegible] avec Léo [illegible] vieux banjo resté dans la tête. Et si je n'apprécie guère le gigantisme du Montparnasse Park Hôtel, du moins, [illegible] son [illegible], comme à l'abri du siècle, je me suis [illegible] la [illegible] du [illegible] Raoul Gaiga. Intéressant déjeuner d'af[illegible] (160 F net) mais surtout une carte courte où le blanc de turbot est aux [illegible] l'escalope de [illegible] aux girolles, le blanc de brochet aux [illegible]. Les plus beaux [illegible] du monde, ma voisine, s'émerveillaient de la côtelette de perdreau dans sa feuille de chou. [illegible] voisin lui avait préféré la perdrix au chou vert. Pour moi, j'avais « poissonné » de noix de saint-jacques à la vapeur suivies de suprême de bar [illegible] la lie de vin. Et il fallut l'étonnante – et rare – cancoillotte bien préparée par le maître [illegible] (comme une fondue) pour me redonner appétit.

(Montparnasse 25, 19, [illegible] du Commandant-Monchotte, Paris-14e. Téléphone : 320-15-51.)

Le lendemain, je me demandai ce [illegible] seraient, pour un homme du prochain millénaire, [illegible] années folles 1984. [illegible] justement je passai, entre Opéra et rue Montmartre, devant les enseignes restauratrices. De Mac Donald [illegible] Hippopotamus en passant par les Bistros (de la Gare ou Romain) et les [illegible] (au [illegible] ou au Beurre), quelle [illegible]che de bouffe, de vie haletante !

J'en reparlerai. Mais cette *As[illegible] Bœuf* doublée en sous-sol d'une *Assiette au [illegible]* (20, [illegible] Montmartre, Paris-2e) qui [illegible] d'ouvrir, avec leurs menus classiques du genre (37,90 francs ici pour la bavette d'aloyau, ses [illegible] salade ; 39,50 francs là pour l'entrée et l'en[illegible] marchand de vin), n'est-ce pas les Bouillons Duval de « papa » ? Et, pour la génération sui[illegible] les Bouillons Chartier de notre enfance ?

LA REYNIÈRE.

ÉCHANGES FROMAGERS

Fin [illegible] dernier, au Hilton de Tananarive, [illegible] compagnie Air Madagascar avait organisé une présentation des fromages de France (animée par [illegible] Androuet, [illegible] bassadeur itinérant [illegible] nos fromages et dont, parenthèse, [illegible] rééditer le *Guide du fromage*).

Le bon Pierre en profita pour visiter les fromageries traditionnelles de l'île, sur les hauts-plateaux, où le fromage s'élabore encore comme il y [illegible] dans [illegible] plus vieilles régions. [illegible] ajoutés au sérieux et à la foi des producteurs malgaches [illegible] donner un [illegible]sor au produit... du lait de zébu.

Car, [illegible] charge de revanche, Pierre Androuet et mon confrère [illegible] rapporté des fromages de [illegible] (qui [illegible] Madagascar ce que le camembert est à la France), fromages comparables [illegible] la tome de [illegible] saint-nectaire, [illegible] producteur, et qui furent [illegible]gnés de [illegible] également malgaches. D'une large [illegible], en [illegible] comme en rouge, je [illegible] le rouge [illegible] coteaux de [illegible] qui [illegible] parfaitement à la dégustation du fromage de zébu.

A quand [illegible] fromages [illegible] la [illegible] de Pierre Androuet (41, rue d'Amsterdam-9e – Tél. 874-26-90).

L. R.

La cuisine aux bons cours...

Impardonnables, celles (ceux) qui ne sauront cuisiner demain, s'ils en ont le goût. Les cours de cuisine se multiplient.

André Daguin lance des week-ends-cours de cuisine à Auch, en Gascogne, cet hiver. Il les présente *même en bande dessinée* : accueil du dimanche soir, marché du lundi à Mirande, préparation le mardi du foie gras que l'on emporte le mercredi matin *(Hôtel de France*, tél. 05-00-44).

De son côté la Fondation Auguste Escoffier (à Villeneuve-Loubet – tél. 20-80-51) organise des stages de perfectionnement pour les chefs de cuisine.

A Paris, Hubert donne aussi des cours de cuisine (renseignements : 260-03-00).

Les « châteaux supérieurs » de Bordeaux

B[illegible] n'est-il que façades ? Façade sur la mer, [illegible] l'étranger. Façades des Chartrons, [illegible] des châteaux. L'image, [illegible] sûr, vaut pour les vins. Qui, passé la barrière, peut retrouver le fil du labyrinthe ? *Pas les Bordelais*, en [illegible] qui, [illegible] sondage [illegible] montré, croient en majorité que Montbazillac (Dordogne) est une de leurs baronnies.

Bordeaux, le plus grand vignoble de vins fins du monde, quelques dizaines de milliers d'hec[illegible] *ne* [illegible] quelques parcelles prestigieuses. Car médoc, sauternes, graves, saint-émilion et pomerol, cortège d'or qui [illegible] Gironde, ne représente, en surface cultivée, que la plus petite partie du vignoble. Le reste, si on [illegible] boit, on *n'en parle guère* ; dans son célèbre *Vins et Vigno[illegible] France*, [illegible] Lichine, qui consacre cent pages au Bor[illegible] l'expédie en quelques lignes : *« Des vins infailliblement moins brillants mais aussi moins chers que les crus classés des meilleurs secteurs. »*

[illegible] l'Entre-deux-Mers, entre Garonne et Dordogne, là où [illegible] Lichine, *« il n'y* [illegible] *éparses à travers les bois, la vigne* [illegible] *d'autres cultures »*, on revendique l'appellation « bordeaux ». Ailleurs, les grands la dédaignent. Ici, depuis peu, on entend faire savoir qu'on existe, qu'on produit. [illegible] vrai qu'on produit dans l'ombre [illegible] Beaucoup, [illegible] plus en plus...

En quatre ans, [illegible] « bordeaux » [illegible] « bordeaux supérieur » rouge ont progressé de 10 % en moyenne par an. Les ventes ont grimpé de 700 000 à 1 400 000 hectolitres par an.

Chiffre satisfaisant et chiffre inquiétant

En d'autres termes, pour cent consommateurs, l'achat de bouteilles [illegible] passé [illegible] 190 [illegible] 250 bouteilles. Il [illegible] vend aujourd'hui [illegible] de plus [illegible] « bordeaux » [illegible] de « bordeaux supérieur » rouge qu'en 1979. Chiffre satisfaisant, dira-t-on. Chiffre inquiétant, [illegible] la *région*, car seule [illegible] spirale a permis le maintien du pouvoir d'achat. [illegible] que l'équilibre dure, il [illegible] produire, [illegible]. C'est pourquoi on [illegible] une [illegible] promotion pour [illegible] « bordeaux supérieur ».

Pas question, bien sûr, de rivaliser avec [illegible] plus grande, [illegible] ou « [illegible] bourgeois ». On parlera donc de « bordeaux artisan ». L'action est financée par le syndicat [illegible] régional [illegible] appellations [illegible]lées [illegible] : mieux faire connaître les 1 000 à 1 500 châteaux qui, sur 9 600 hectares, produisent, bon an mal an, 400 000 hectolitres et faire oublier l'*« image vulgaire du* [illegible] *vin* [illegible] *et d'assemblage »* et *« ce terme affreux de générique »*. On cherchera, au contraire à développer l'*« image vigneronne et artisanale d'une* [illegible] *et* [illegible]*fiés chacun par son vigneron »*.

L'atout majeur pour le [illegible] : le prix. [illegible] vendus en primeur, [illegible] grands [illegible] s'arrachent aujourd'hui bien au-delà [illegible] 50 [illegible] la bouteille [illegible] *teau artisan »* [illegible]

Un assemblage de cépages

[illegible] supérieurs [illegible] sont [illegible] cépages : cabernet-sauvignon, [illegible] franc, merlot, [illegible] se distinguent du bor[illegible] « générique » par un [illegible] supérieur [illegible] 55). [illegible] interprofes[illegible] ne retient [illegible] les vins qui sont aptes à vieillir.

De [illegible], nous [illegible]. Au [illegible] ! Certes, [illegible] faut-il [illegible] ne [illegible] de [illegible] sur un [illegible] aucune [illegible] « [illegible] 1855 », [illegible] de château-d'yquem, pavie, [illegible] ou trotevieille. Un [illegible] qui, affirme-t-on, sera bientôt com[illegible] : [illegible] adhérents, le syndicat [illegible] que préside M. [illegible] Mariner, publiera [illegible] printemps prochain [illegible] annuaire-guide [illegible] châteaux artisans.

A un moment où, à l'image de la Bourgogne, aidés en cela par le cours [illegible] dollar, les seigneurs et les bourgeois [illegible] s'exilent sans [illegible], le consommateur averti *trouvera peut-être dans cette révolte du tiers-état viticole* [illegible] nouveaux noms, de nouveaux plaisirs et un moyen de [illegible] la terre [illegible].

JEAN-YVES NAU.

■ Renseignements : syndicat régional des appellations contrôlées « bordeaux ». 33750 Saint-Germain-du-Puch. Tél. : (56) [illegible] 90-99.

Jardinage

Lilas des Indes

AVEC Cyrano et le pécharmant, il est bien la troisième gloire de Bergerac, ce « lilas des Indes » aux opulentes corolles qui semble avoir choisi cette charmante ville du Sud-Ouest pour patrie d'adoption. A dire vrai, cet arbuste venu de Chine mériterait presque autant que le parisien Cyrano de se voir accolé une particule qui en ferait un très honorable « lilas de Bergerac ». Plus facile à retenir que son véritable nom de *Lagerstroemia indica*, en souvenir d'un Magnus de Lagerstroem qui dirigeait au dix-huitième siècle la Compagnie suédoise des Indes orientales. Grand ami de l'illustre botaniste Linné, ce personnage, qui n'a jamais manifesté une passion marquée pour les plantes, ramena vers 1750 à son compatriote les premières boutures de ce bel arbuste. Pas question de le [illegible] prospérer et s'implanter sous [illegible] neiges suédoises, mais de [illegible] en jardins botaniques, [illegible] la mode [illegible], le *lagerstroemia* allait se répandre à travers l'Europe.

Doués d'une grande faculté d'adaptation, pour peu que le climat leur soit favorable, quelques sujets s'étaient parfaitement établis en plein air dans des propriétés du Sud-Ouest. C'est là qu'André Desmartis, *pépiniériste à Bergerac*, allait les découvrir, voici plus d'un demi-siècle, et consacrer sa vie à l'amélioration de cette plante.

Obtenir de nouveaux hybrides

Partant d'arbustes moyennement ou peu florifères, résistant mal au gel, il devait obtenir de nouveaux hybrides grâce à des croisements avec des espèces venues de Chine, des Philippines, d'Australie, et de Nouvelle-Guinée.

Parallèlement, Américains et Japonais obtenaient de leur côté des variétés originales, robustes, apportant d'autres éléments de qualité pour les hybridations.

Un travail assidu, de longue haleine, des échanges fructueux et une sélection rigoureuse allaient permettre à André Desmartis de proposer sur le marché des variétés parfaitement adaptées aux exigences climatiques des jardins d'une bonne moitié de notre pays. Depuis quelques années, il devient possible de planter ce très bel arbuste, l'un des plus somptueux de l'été, jusque dans la région parisienne. Une cinquantaine de sujets montés sur tige devraient être mis en place dès cet automne dans le parc de la Défense. Il faut *donc en finir avec l'idée classique* du lagerstroemia ne pouvant en aucun cas dépasser le val de Loire. Car il sait résister à des froids de – 20 °C, et si le [illegible] peut avoir raison quelquefois de ses [illegible], la vigueur de la plante lui permettra de renaître sur le vieux bois.

Sous un climat vraiment trop sévère, on peut le planter en bac et le rentrer sous abri comme une plante d'orangerie durant les mois rigoureux. Il est recommandé aussi de choisir des variétés à fleurs roses qui sont particulièrement résistantes.

Ce « lilas des Indes », version moderne, est donc appelé [illegible] se faire de plus en plus apprécier. Il le mérite grandement. Dès la fin juin pour les variétés [illegible] chaque jeune [illegible]meau de l'année se termine par une longue hampe pyramidale garnie de dizaines de fleurs aux pétales frisés pleines de charme [illegible] de légèreté. Les coloris sont tout en douceur, allant du blanc pur au rouge magenta profond. Un dégradé de nuances à choisir parmi de très belles variétés comme « Jeanne Desmartis » rose de Bengale, « Bengali » rose phlox, « Soir d'été » rose dragée ou « la Mousson » [illegible] de Perse. Malgré leur nom, deux vigoureuses, très florifères et toutes nouvelles sont nées sous le soleil de Bergerac : « Terre chinoise » orchidée pourpre et « Yang Tsé » rouge magenta !

« Mon panache »

Et l'on ne peut oublier « Mon Panache », clin d'œil obligé [illegible] l'une des plus [illegible] répliques [illegible] *Cyrano* d'Edmond Rostand. Planté entre no[illegible] et mars, en terre filtrante bien, même ingrate, le lagerstroemia [illegible] fleurs dès le premier été. [illegible] floraison étonnante, [illegible] peut durer deux mois et plus, et dont les premières gelées sonnent le glas.

Qu'il [illegible] en touffe [illegible] sur tige pouvant atteindre 3 à 5 mètres de haut, l'entretien [illegible] le même. Une taille [illegible] fleuri, pratiquement à la base des tiges, en février-mars, un léger binage pour décompacter le sol au pied, et des arrosages en période de [illegible]heresse.

Cette simplicité d'emploi liée [illegible] un [illegible] durable [illegible] au succès de cet arbuste, planté au long des rues de nombreuses villes du Sud-Ouest. Impossible de traverser Mont-de-Marsan en plein été sans être séduit par ces myriades de « fleurs de mousseline » qui jettent [illegible] couleurs aux regards du passant le plus distrait.

A l'automne, le feuillage se pare de jolis tons cuivrés et, durant l'hi[illegible] l'écorce blanc rosé et très lisse du tronc apporte un autre élément de décor.

Autre avantage, en ville, le lagerstroemia fait partie des végétaux qui résistent fort bien [illegible] la pollution [illegible]mosphérique. Il constitue un [illegible] écran antipoussière et une espèce précieuse pour fixer les terres un peu sèches.

La Chine, où elle est née, redécouvre cette plante qui fut largement plantée [illegible] Xi'an sous la dynastie des Tang et glorifiée par deux vers d'un célèbre érudit du douzième siècle : *« Quand la verdure remplit* [illegible] *au plus fort de l'été, seul cet arbuste égale le jardin par ses fleurs roses. »*

MICHÈLE LAMONTAGNE.

Où trouver des lagerstroemias ? Dans les catalogues de nombreux pépiniéristes, mais le seul spécialiste demeure : Desmartis, Route d'Agen, 24104 Bergerac. Tél. : (53) 57-03-26.

Jeux

échecs Nº 1053

RÉJOUISSANCES

(Quatrième tournoi international open, Balaton, 1983)

Blancs : PINTER (Hongrie)
Noirs : ARCHIPOV (U.R.S.S.)

1. Cf3	Cf6	13. Cd5+	Rf7 (l)
2. ç4	ç5	14. Cç7+	Rg6
3. Cç3	d5	15. Cé6	Dd8 (m)
4. çxd5	Cxd5	16. Cf4+	Rg5
5. é4 (a)	Cb4 (b)	17. h4+!	Rh6 (n)
6. Fç4 (c)	Cd3+ (d)	18. [redacted]	Dg6 (p)
7. Ré2	Cf4+ (é)	19. Dg5+!! (q)	Dxg5
8. Rf1	Cé6	20. hxg5+	Rxg5
9. [redacted]	Cd7 (g)	21. Th5+	Rxf4 (r)
10. Cxf7!! (h)	Rxf7	22. d3+	Rg4
11. Fxé6+!	Rxé6 (i)	23. Tg5+	Rh4
12. Db3+ (j)	Rf6 (k)	24. g3+	abandon (s)

NOTES

a) D'autres possibilités sont 5. g3 ; 5. é3 et 5. d4. Le coup du texte affaiblit la [redacted] au profit d'un développement accéléré.

b) La meilleure réponse qui évite l'avance 6. d4 (à cause de 6..., çxd4 ; 7. Cxd4, Dxd4 !) [redacted] Après 5..., Cç7 ; 6. d4, çxd4 ; 7. Dxd4 !, Dxd4 ; [redacted] Cxd4, é5 [redacted] 8..., a6 ; 9. Ff4) ; 9. Cd-b5, Cxb5 ; 10. Cxb5, Fb4+ ; 11. [redacted] Fxd2+ ; 12. Rxd2, Ca6 ; 13. Ré3 les Blancs sont mieux [redacted] après 5..., Cxç3 ; 6. bxç3, é6 ; 7. Fé2, Fé7 ; 8. 0-0, 0-0 ; 9. d4.

c) [redacted] d3, Fg4 ; 7. a3, Cb4-ç6 donne aux Noirs un jeu supérieur. [redacted] considérer est 6. Fb5+, Cb8-ç6 ; 7. d4, çxd4 ; [redacted] a3 !, dxç3 ; [redacted] Dxd8+, Rxd8 ; [redacted] axb4, çxb2 ; 11. [redacted] f6. – [redacted] 11..., é5 (é6) ; – 12. é5 !, Fd7 – si 12..., Fg4 ? ; 13. Fxç6, bxç6 ; 14. Cd4 !, fxé5 ; 15. Cxç6+, Ré8 ; 16. 0-0 !, é6 ; 17. Tf-ç1 !, Fd6 ; 18. b5, Fç7 ; 19. Cxé5, Fxé5 ; 20. Fxé5, Rf7 ! 21. Tç7 ! comme dans la partie Uhlmann-Szymczak de Varsovie, [redacted] ; – 13. Fa4 !, [redacted] (et non 13..., Cxé5 ? 14. Cxé5, Fxa4 ; 15. Cf7+, Ré8 ; 16. Cxh8, Fb5 ; 17. f4, [redacted] 18. Fç3, Tç8 ; 19. Rd2 avec avantage aux Blancs) ; 14. 0-0 et les Blancs dominent selon une analyse de Uhlmann. Enfin, après 6. Fb5+, Cb8-ç6 ; 7. d4, çxd4 ; 8. a3 si les Noirs jouent 8..., Db6 la réponse des Blancs devrait être 9. Fxç6 ! ; de même, si 8..., Fd7 ; 9. Cxd4, Cxd4 ; 10. Fxd7+, Dxd7 ; 11. axb4.

d) La recommandation de Taïmanov est toujours valable : 6..., Fé6 ; 7. Fxé6, Cd3+ ; 8. Rf1, fxé6 ; 9. Cg5, Dd7. La suite 6..., é6 ; 7. 0-0, Cb8-ç6 ; 8. d3, Cd4 ; 9. Cxd4, çxd4 ; 10. Cé2, a6 ; 11. Cg3 donne aux Blancs un net avantage de position (Nimzovitch-Rubinstein, Dresde, 1926).

e) 7..., Cxç1+ est faible : 8. Txç1, a6 (ou 8..., Cç6 ; 9. Fb5, Fd7 ; 10. Fxç6, Fxç6 ; 11. d4) ; 9. d4, çxd4 ; 10. Dxd4, Dxd4 ; 11. Cxd4 avec une claire avance de développement pour les Blancs (Botvinnik-Kasparian, Leningrad, 1983).

f) Une idée de Averbach contre Bondarevsky [redacted] jouit d'une grande vogue depuis quelques années : 9..., çxb4 ; 10. Cd5.

g) Sans [redacted] doute une réponse fautive. 9..., Cç6 ne semble pas meilleur [redacted] ; 10. Cxç6, bxç6 ; 11. [redacted] g6 ; 12. Ca4, Dd6 ; 13. Fé3, Fg7 ; 14. Tç1, 0-0 ; 15. [redacted] menaçant 16. Cxç5 comme dans la partie Suba-Bukic, Tuzla, 1981. L'idée de Bondarevsky (9..., Dd4) n'est guère satisfaisante ; 10. Da4+, Fd7 (si 10..., Cd7 ? ; 11. Cxf7) ; 11. Cxd7, Dxd7 (ou 11..., Cxd7 ; 12. Fxé6) ; 12. Fxé6, fxé6 ; [redacted] Dxd7+ ; Rxd7, Rxd7 ; 14. d3, é5..., 15. Fé3 ou 14. d3, Cç6 avec avantage aux Blancs. Sur 9..., Dd4 les Blancs peuvent également poursuivre énergiquement par 10. f4 avec la menace de gagner la D : si 10..., Cd7 ; 11. Cé2 !, Dxé4 (si 11..., Dd6 ; 12. Cxf7, Rxf7 ; 13. f5) ; 12. d3, Df5 ; 13. Cg3, Df6 ; 14. Cg-é4, Df5 (ou 14..., Dh6 ; 15. f5) ; 15. g4. A noter la partie Bohm-Ree du championnat de Hollande 1983 : 9..., g6 ; 10. Da4+, Fd7 ; 11. Cxd7, Dxd7 ; 12. Fxé6, fxé6 ; 13. Dxd7, Rxd7 ; 14. d3, Fg7 ; 15. Fé3, b6 ; 16. Ré2, Cç6, nulle et aussi la partie soviétique Vulj-Sideif Zade, 1983 : 9..., Dd6 ; 10. Da4+, Cd7 ; 11. f4, a6 ; 12. d3, Tb8 ! ; 13. Cxf7, Rxf7 ; 14. f5, Cé5 ; 15. Ff4, b5 ; 16. Fxé6+, Fxé6 ; 17. fxé6+, Rxé6 ; 18. Dç2, g5 ! avec un jeu complexe.

h) Un sacrifice romantique et réaliste.

[redacted] Naturellement 11..., Ré8, luttant avec un pion de moins, est plus prudent.

j) Et maintenant le R noir, pris dans l'engrenage fatal, doit subir son destin.

k) Si 12..., Rd6 ; 13. Cb5+, Rç6 ; 14. Dé6+ !, Rxb5 ; 15. a4+, Ra5 (ou 15..., Rb4 ; 16. d3) ; 16. d3 !, b6 (si 16..., b5 ; 17. Dç6 !) ; 17. Dç4 suivi du mat. Ou bien 13..., Ré5 ; 14. Dd5+ suivi du mat.

l) Si 13..., Rg6 ; 14. Cf4+ et si 13..., Rg5 ; 14. d4+.

m) Si 15..., Db6 ; 16. Cf4+ Rg5 (16..., Rf6 ; 17. Cd5+ avec gain de la D) ; 17. Dg3+, Rf6 ; 18. Cd5+ gagnant la D.

n) Ou 17..., Rxf4 ; 18. d3+, Rg4 (si 18..., Ré5 ; 19. Dd5+, Rf6 ; 20. fg5+) ; 19. Dé6, Rh5 ; 20. g4 mat.

o) Menaçant imparablement mat en g5.

p) Mais les Noirs préfèrent sacrifier la D et continuer à se battre avec F+C pour la D. Si 18..., g6 ; 19. Cé6 !

q) Mais les Blancs préfèrent un mat en neuf coup.

r) Si 21..., Rf6 ; 22. Tf5 mat.

s) Si 24..., Rh3 ; 25. Th5+, Rg4 ; 26. Th4+, Rf3 ; 27. Tf4 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1052
(Henri Rinck « Deutsche Schachzeitung », août 1904.)

(Blancs : Rh5, Cd7 et é8, Pb4, ç3, ç5, g3. Noirs : Rd5, Da8, Cd8, Pd5, ç6, é3, é5, é6.)

1. Cé6 !, é4 ; 2. Cf6+ Ré5 ; 3. Cg4, Rd5 ; 4. Cxé3+, Ré5 ; 5. Cg4+, Ré5 ; 6. Cf6+, Ré5 ; 7. Cd7+, Rd5 ; 8. Cb6+, Ré5 ; 9. Cxa8, é3 ; 10. Cb6, é2 ; 11. Cd7+, Rd5 ; 12. Cf6+, Ré5 ; 13. Cg4+, Rd5 ; 14. Cé3+, Ré5 ; 15. Cç2 (g2) et les Blancs gagnent.

Et non 1. Cb6+ ? ou 1. Cç7+ ?, Ré4 ; 2. Cf6+, Rf3 ; 3. Cxa8, é2 ni 1. Cf6+ ?, Rç4 ; 2. Cb6+, R *ad libitum*.

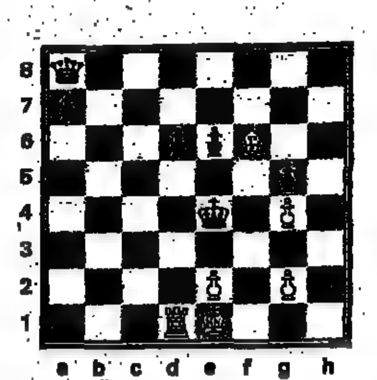
Et non 8. Rg6 ?, Da1 ; 9. Cf6+, Ré5 ; 10. Cg4+, Rd5 ; 11. Cé3+ ou 11. Cf6+ avec échec perpétuel.

Un thème splendide de domination de la D noire que Rinck appelle « la croisade du C ». Après la menace de mat au premier coup, l'autre C doit, à lui seul, empêcher la promotion du pion [redacted] aller prendre la D en a8 et revenir à toute allure sur ses pas, évitant une deuxième fois la promotion du pion é3.

ÉTUDE

H. RINCK

(1909)



BLANCS (6) : Ré1, Td1, Ff6, Pé2, g2, g4.

NOIRS (6) : Ré4, Da8, Pa7, d6, é6, g5.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge Nº 1051

ILLUSION D'OPTIQUE

Dans cette donne d'un tournoi en Écosse, le déclarant s'est laissé abuser par un phénomène [redacted] d'optique qui lui a fait croire que, en réduisant à *deux* les atouts du mort, il chuterait si la distribution des atouts adverses était 3-1. Or le chelem était imperdable malgré cette répartition.

Nord : ♠ A D 9 ♡ – ◇ R D 10 9 7 5 4 3 2 ♣ 4
Ouest : ♠ 8 7 5 ♡ A R D 10 9 5 2 ◇ – ♣ R 6 3
Est : ♠ 4 ♡ V 8 7 6 4 ◇ V 8 6 ♣ D V 9 7
Sud : ♠ R V 10 6 3 2 ♡ 3 ◇ A ♣ A 10 8 5 2

Ann : S. don. N.-S. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♠	3 ♡	4 ♡	6 ♡
6 ♠	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé l'As de Cœur, *comment Sud aurait-il dû jouer* pour gagner ce PETIT CHELEM A PIQUE [redacted] toute défense, les atouts étant 3-1 [redacted]

Réponse :

Le [redacted] bon de [redacted] faire l'As de Cœur, puis il a pris la contre-attaque à Trèfle avec l'As et, après avoir donné [redacted] coups [redacted] (en gardant [redacted] au [redacted] comme reprise), il a essayé de tirer l'As de Carreau, mais Ouest a coupé pour la chute...

Or le [redacted] imperdable même avec [redacted] 3-1 et une chicane [redacted] Carreau ! Il suffit en effet de couper l'entame avec le 9 de Pique, puis de *tirer l'As de Carreau :*

1er cas : *l'As de Carreau n'est pas coupé.* Le déclarant monte au mort grâce à la Dame de Pique et joue ses Carreaux maîtres. Si Est coupe, Sud *surcoupe et fait le reste en remontant* au mort à Pique. Si c'est Ouest qui coupe, ce sera la levée de la défense puisqu'il n'y aura plus qu'un atout dehors, que l'As de Pique est encore au mort et que [redacted] peut couper Cœur de sa main.

2e cas : *l'As de Carreau est coupé,* c'est la seule levée de la défense puisqu'il reste deux atouts au mort pour battre atout et réaliser les Carreaux maîtres en surcoupant Est si c'est nécessaire (car dans le cas où Ouest, qui a coupé Carreau, ne fournit plus au premier coup d'atout, le déclarant ne donnera pas un second coup d'atout).

A l'autre table où Sud jouait 7 Piques, Patrick Jourdain, en Ouest, avait entamé l'As de Cœur, le mort avait coupé et le déclarant avait cru bon de donner un coup d'atout, puis il avait tiré l'As de Carreau que Ouest avait coupé pour assurer la chute. Cependant, si Ouest avait refusé de couper cet As, le déclarant aurait chuté au moins de deux levées !

L'ORGUE DE BARBARIE

C'est la traduction du mot anglais *concertina* qui désigne un [redacted] connu en français sous un autre nom que les experts essaieront de découvrir. La donne a été publiée par le chroniqueur sud-africain Alec Traub.

Nord : ♠ V 10 8 6 5 ♡ 8 6 4 3 ◇ D 9 5 2 ♣ –
Ouest : ♠ R 3 ♡ 10 7 2 ◇ R V 8 ♣ D V 9 8 4
Est : ♠ A ♡ R 9 5 ◇ A 10 6 3 ♣ 7 6 5 3 2
Sud : ♠ D 9 7 4 2 ♡ A D V ◇ 7 4 ♣ A R 10

Ann : S. don. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♠	passe	4 ♠	passe

Ouest ayant fait l'entame normale de la Dame de Trèfle, *comment Franck, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Comment ce coup s'appelle-t-il en français ?

Note sur les enchères :

Le saut [redacted] *« 4 Piques » est courageux,* mais Nord (qui n'a aucune levée de défense) a estimé qu'il fallait barrer l'adversaire au cas où celui-ci aurait la manche dans sa ligne.

COURRIER DES LECTEURS

Livre anglais

« Où peut-on trouver, demande M. Lucas, des livres de bridge en langue anglaise, et quels sont les auteurs que vous recommandez ? »

Il y a en Angleterre et en Amérique d'excellents écrivains de bridge. Ils sont nombreux, mais les plus prolifiques sont certainement Victor Mollo et Hugh Kelsey dont la plupart des *ouvrages figurent à la Boutique du Bridgeur* (28, rue de Richelieu, Paris-1er).

PHILIPPE BRUGNON.

dames Nº 214

SPECTACLES ET RAFFINEMENTS DE DYBMAN

Championnat d'U.R.S.S., 1983
Blancs : A. BALJAKIN
Noirs : A. DYBMAN
Ouverture : Raphaël

[redacted]	19-23	17. 39-34	9-13
2. 28x19	[redacted]	18. [redacted]	13-18
3. 37-32 (a)	10-14	19. 50-44 (k)	[redacted]
[redacted]	14-19	20. 47-41	8-13 ! (l)
5. 46-41 (b)	[redacted]	21. [redacted]	4-9
6. 32-28 (c)	23-32	22. [redacted]	10-14
[redacted] 37-28	9-14 (d)	23. 42-37 (m)	18-23!! (n)
[redacted] 41-37	16-21	24. 29x18	12x32
9. 31-26	18-22 (e)	25. 37x28	17-21 ! (o)
10. 38-32	11-16	26. 26x6	[redacted] (p)
11. 43-38 (f)	3-9	27. 28x17	[redacted] (q)
[redacted]	19-24 (g)	28. 31x22	24-30
13. 34-30	21-27 ! (h)	29. 35x24	[redacted]
14. 30x19* (i)	13x24	30. 36-31	19x23
15. 32x21	16x27 (j)	31. 39x34	25-30 ! (r)
16. 37-31	6-11	32. 34x25	15-20 ! (s)
33. 25x3	23-29 ! (t)	[redacted]	13-19 ! (v)
34. 33x24		[redacted]	47-8 (w)
35. 3x12	7x47 ! (u)	abandon	

NOTES

a) 3. [redacted] (23x32) ; 4. 37x28 (10x14) ; [redacted] (5-10) ; 6. [redacted] (16-21) ; 7. 50-44 (14-19) ; 8. 38-32 (9-14) ; 9. 41-37 (21-26) ; 10. [redacted] (18x23) ; 11. 49-43 (12-18) ; 12. 34-29 (23x34) ; 13. 39x30 (20-25 !) ; 14. 44-39 (25x34) ; 15. 40x29 (7-12 !) ; 16. 28-22 (17x28) ; 17. 33x22 (18x27) ; [redacted] 31x22 (15-20) ; 19. 47-41 (20-25 !) ; 20. 38-33 (14-20) ; 21. 42-38 (1-7) ; 22. 32-28 (10-15) ; 23. 37-31 (26x37) ; 24. 41x32 (20-24) ; 25. 29x20 (15x24 !) ; 26. 46-41 (12-17) ; [redacted] 41-37 (3-9) ; 28. 36-31 (7-12) ; 29. [redacted] (4-10) ; 30. 32-27 (12-18 !!) ; 31. 45-40 (8-12 !!) ; 32. 40-34 (25-30 !) [le premier temps d'une combinaison acrobatique et dévastatrice] ; 33. 34x25 (24-29) ; 34. 33x24 (19x30) ; 35. 35x24 (18-23) ; 36. 28x8 (17x28), etc. [H. OTTEN-H. WIERSMA, *le Monde* du 5 janvier 1980.]

b) Ou 5. 47-41 pour une marche se concrétisant par un coup de dame classique en 8 temps. 5. ... (5-10) ; 6. 34-30 (9-14) ; 7. 30-25 (17-21) ; 8. 39-34 (21-26) ; 9. 44-39 (11-17) ; 10. 33-28 (6-11) ; 11. 39-33 (1-6) ; 12. [redacted] (17-21) ; [redacted] (11-17) ; 14. [redacted] (7-11) ; 15. [redacted] (20-24), les blancs dament en 8 temps 16. 25-20 (14x34) ; 17. 40x20 (15x24) ; 18. 35-30 (24x35) ; 19. [redacted] (23x34) ; 20. 39x30 (35x24) ; [redacted] (18x27) ; 22. 31x22 (17x28) ; 23. 32x5 !,+.

c) Dans le match d'entraînement [redacted] novembre [redacted] entre [redacted] N'DIAYE (Mali) et WIERSMA (Pays-Bas), N'DIAYE poursuivit par 6. 33-28 (10-14) ; 7. [redacted] (17-22) ; 8. 28x17 (11x22) ; 9. [redacted] (12-17) ; 10. 50-44 (8-12) ; 11. [redacted] (22-28) ; 12. 31-26 (20-24) ; 13. 29x20 (15x24) ; 14. 36-31 (2-8) ; 15. 31-27 (6-11) ; 16. 27-21 (16x27) ; 17. 32x21 (14-20) ; 18. 34-30 (9-14) ; 19. 30-25 (24-29) ; 20. 39-34. L'ex-champion du monde Tom SIJBRANDS envisagera alors, à l'analyse, une marche conduisant à une jolie combinaison en 8 temps gagnante pour les blancs : 20. ... (20-24) ; 21. 44-39 (1-6) ; 22. 34-30 (17-22) ; 23. 37-31 (11-17) ; 24. 41-36 et (3-9) est [redacted] meilleur pour écarter, après 20. 41-36, la menace de combinaison 31-27 ! (22x31) ; 26x37 (17x26) ; [redacted] (29x38) ; 42-22 (18x27) ; 37-31 (26x37) ; 48-42 (37x48) ; 43-38 (48x34) ; 40x29 !!, rafle [redacted] pions et +1.

d) Plus fréquent est 7. ... (10-14)

e) Les Noirs nous font pénétrer dans la complexité.

f) Recherchant la construction d'une puissante ossature centrale de type classique, jusque-là.

g) Enrichissant encore l'intérêt du jeu positionnel par cette continuation inhabituelle.

h) Le premier harcèlement d'un grand maître qui manifestement désire poursuivre dans l'inédit.

i) Forcé.

j) Menaçant de (27-32) ; 38x18 (12x41),+.

k) La présence, entre autres, d'un pion taquin à 27 pose de sérieux problèmes aux Blancs dans le développement de leur jeu.

l) Cette stratégie d'enveloppement devient source de menaces de combinaisons et réduit lentement les possibilités positionnelles des Blancs.

m) Pour sauvegarder l'égalité numérique, choix d'une priorité que le jeune grand maître soviétique DYBMAN exploitera sous la forme d'un premier spectacle très élégant.

n) Le premier temps d'une belle et originale combinaison pour damer à... 49.

o) L'originalité du mécanisme qui procure aux Noirs deux temps de repos consécutifs.

p) La mise à profit du premier temps de repos.

q) La mise à profit du second temps de repos.

r) Le premier temps du second spectacle de DYBMAN.

s) Les envois à dame.

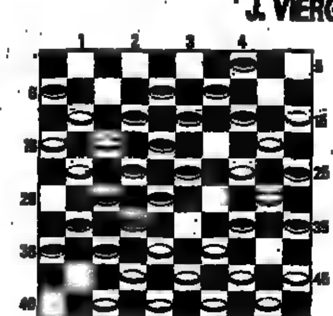
t) Pour mettre les Blancs en situation de mat, ultérieurement.

u) Les Noirs possèdent deux dames !

v) Ou... ?

w) Un raffinement de haute lignée, les Noirs étant mat en raison de la menace de (41-32) et de la rafle finale, exterminatrice, par la dame à 49.

PROBLÈME :
J. VIERGEVER (1954)



Les Blancs jouent et gagnent en... 19 temps.

• SOLUTION ([redacted] complexe, fascinante) : 45-40 ! (34x45) [redacted] (25x34) 39x30 (14x34) 43-39 ! (34x43) 48x39 (37x48) 47-42 ! [Ce problème est un monument de difficulté.] (48x19) 33-29 ! (23x34) [redacted] (34x43) 49x38 (32x43) 21x3 [première étape d'un enchaînement de 3 rafles] (12x21) [redacted] [par 12 et 34] (6x17) 16x9 ! (4x13) 42-37 (31x42) 48x19 (35-40*) 15-10 ! (40-44 ou... ?) [redacted] (36-41*) [redacted] (45-50) 46-41 !!, etc, + sur le motif final des deux pôles !

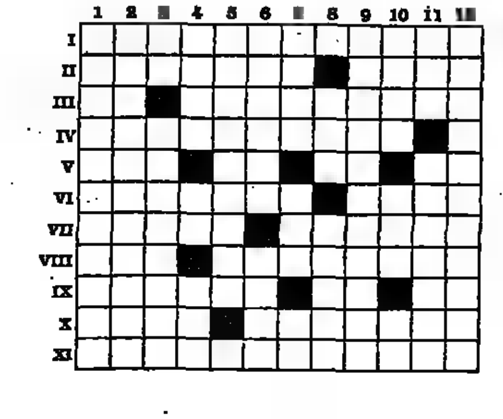
JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS Nº 282

Horizontalement

I. Offredo ? – II. Si c'est le bon, il [redacted] en tirer profit. La mienne n'est pas forcément le seul critère. – III. En représailles. Raccourcit. – IV. Au plancher, sur les murs ou par[redacted] au plafond. – V. Fera l'affaire. Pronom. Direction. Une belle lionne pour un guépard. – VI. Une *fameuse salade. Une fameuse* vedette. – VII. Ragent et se rongent. Pour la liqueur. – VIII. Il est comme ça. Prennent des mesures. – IX. Faire tenir en long et en large. En état. En petit. – X. Ne change pas de droite à gauche. Dans le vent. – XI. Donne un second *souffle.*



Verticalement

1. Fait le tour de la Lune. – 2. Il a la pratique. – 3. Article. C'étaient des paniers. – 4. Un drôle d'oiseau. Conjonction. En petit. – 5. Il croit au succès. – [redacted] Tu parles la bouche pleine. Se tordre de bas en haut. – 7. Sur le lit. Dans l'église. Symbole. – 8. Pas une grosse légume. Se te[redacted] là. – 9. Poids mi-lourd. – 10. Sans vie. Voyelles. Voyelles. – 11. Rejoint le Danube. Il produit des condiments. – 12. Leurs adorations ne sont pas sans objet.

SOLUTION DU Nº 281

Horizontalement

I. Breitschwanz. – II. Ouvrière. Rue. – III. Usage. Imitez. – IV. [redacted]s. Arisa. – V. Gustatif. – VI. Nain. Erosive. – VII. Nul. Brel. Cam. – VIII. Idéale. Ovine. – IX. Er. Périgée. – X. Râpes. Billot. – XI. Entraîneuses.

Verticalement

1. Boutonnière. – 2. Ruse. Audran. – 3. Evangile. Pt. – 4. Irgoun. Aper. – 5. Tiers. Blésa. – 6. Se. Stérer. – 7. Cri. Are. Ibn. – 8. Hématologie. – 9. Iris. Velu. – 10. Artificiels. – 11. Nues. Van. Oe. – 12. Zézaiements.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS ® Nº 282

Horizontalement

1. AEEGNPR. – 2. ACEHHTU. – 3. ACEEINSU. – 4. CDEIIPTU (+ 1). – 5. BEILOQTU. – 6. EELLSUU. – 7. ELMNPU. – 8. [redacted] HIOSTY. – 9. [redacted] – 10. EEEHSTT. – 11. CEHRRSY. – 12. EEIPRX (+ 1). – 13. AENPSU. – 14. AEHIIST. – 15. AINOPSST (+ 1). – 16. EEORSST (+ 1). – 17. AEELSSU (+ 1).

Verticalement

18. AEENQRU. – 19. CEEEHSV. – 20. CEOSSUU. – 21. EIOPSTTU. – 22. AAELNRS (+ 1). – 23. EHIILRU. – 24. BEILRST. – 25. CEEEHPSS. – 26. CINOST (+ 1). – 27. HNOPSTY (+ 1). – 28. AACELLOSS. – 29. EEHINST (+ 1). – 30. EEIRSUV (+ 1). – 31 BEEENRST. – 32. AAEELMNS (+ 1).

SOLUTION DU Nº 281

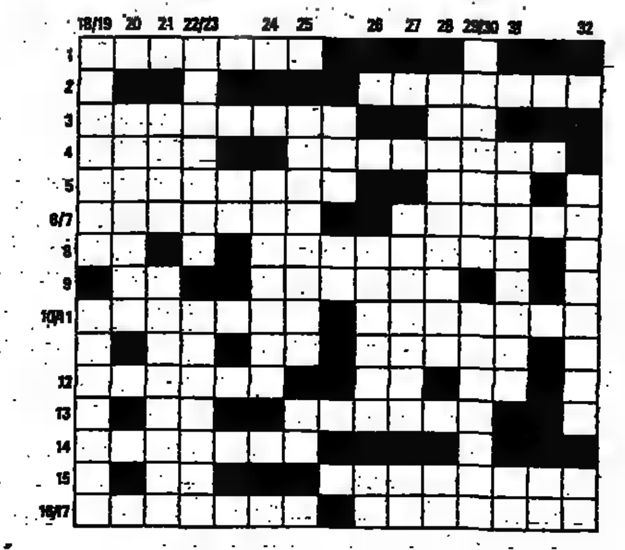
Horizontalement

1. ROUMAIN. – 2. VIGNEAU, bigorneau (NAVIGUE). – 3. HURONNE (HONNEUR). – 4. ANEANTIR (ENTRAINA TANNERAI). – 5. LUISANT (INSULTA LUTINAS). – [redacted] POPELINE. – 7. REALGARS, sulfures d'arsenic. – 8. TRESSER (RESSERT). – 9. AFFILOIR. – 10. CLAMSER. – 11. SINECURE (RINCEUSE). – 12. TSUNAMIS, [redacted] de marée. – 13. TRAITRE (ATTERRI ATTIRER [redacted] RETRAIT TERRAIT TITRERA TRAITER). – 14. SUERIONS (USERIONS).

Verticalement

15. RHEOSTAT. – 16. RIFLOIRS, limes. – 17. URANIQUE. – 18. SAIMIRIS, singes. – 19. PERSILS (PLISSER). – 20. INAVOUEE (EVANOUIE). – 21. OESTRE, [redacted] (STEREO TOREES). – 22. NENUPHAR. – 23. IRISER. – 24. VRILLAGE. – 25. RUINANT (URINANT). – 26. [redacted] (MURAGES). – 27. NAUSEES. – 28. SOURIT (SUROIT). – [redacted] ANDROIDE. – [redacted] UNITAIRE. – 31. HALOIR, [redacted] pour [redacted]

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



Le Monde

culture

NOTES

Vidéo

« BONJOUR [redacted] ORWELL » DE NAM JUNE PAIK

Happening à Beaubourg

On peut compter sur Nam June Paik, poète et père génial de la vidéo : cela risque d'être inattendu, drôle ou désordre, mais, il va se passer quelque chose le dimanche 1er janvier, entre 18 heures et 19 heures au Centre Georges-Pompidou où l'on tournera « Bonjour M. Orwell », une émission réalisée en direct et en duplex avec New-York (1).

Nam June Paik [redacted] conçu l'événement : en bon héros des années 60, il a pensé « happening » et convié de chaque côte de l'Atlantique des « artistes à grand spectacle ». Joseph Beuys, Ben, les mannequins insensés des élèves de l'école de mode Berçot, Robert Combas, Sapho, le groupe Urban Sax, déambuleront dans le Centre Pompidou d'escaliers mécaniques en salles de musée ; ils se produiront et se feront filmer, y compris dans le forum et sur la Piazza.

Ces prestations seront entrecoupées par les *images reçues des Etats-Unis* et d'Allemagne, images et musiques offertes par Laurie Anderson, John Cage, Merce Cunningham, Peter Gabriel, Phil Glass, sans parler de Mauricio Kagel ou de Karlheinz Stockhausen. Ils ont répondu à l'appel [redacted] corrosif, Paik. Voilà le New-Yorkais d'adoption devenu maître [redacted] cérémonies en ce même endroit où, l'an passé, il avait installé une mosaïque [redacted] Bonne [redacted] Monsieur Nam [redacted]

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Centre Georges-Pompidou.

(1) Dimanche 1er janvier, [redacted] 18 heures à 19 heures sur FR 3, de 12 heures à 13 heures sur le réseau WNET 13, de P.B.S. à Manhattan.

Architecture

Le patrimoine de l'Ile-de-France

Grand [redacted] petit patrimoine, châteaux royaux et maisons paysannes, églises sauvegardées et jardins saccagés, tels sont quelques-uns des ingrédients qui entrent dans le dernier numéro de [redacted] *historiques*, [redacted] à l'Ile-de-France. Ce thème, [redacted] automnal, [redacted] photos de *MH* en témoignent, [redacted] l'occasion de signaler [redacted] nouveau cette revue [redacted] publiée [redacted] la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, revue qui sait allier la compétence et une ouverture au public (presque) le plus large, sans exclure l'engagement, voire la polémique – inhérents à toutes les questions qui tou[redacted] patrimoine.

L'écriture révèle quelques faiblesses, et parfois même de la tendresse pour la langue de bois (allons-y pour la « *socialité* », avec guillemets, l'*utopicité*, [redacted] guille[redacted]), mais il est vrai, que matière de français aussi, il y a le grand et le petit patrimoine.

F.E.

★ Monuments [redacted], [redacted] rue Saint-Antoine, [redacted] Le numéro : 40 F (plus 5 F de port).

■ LA MORT DE DENNIS WILSON. – Le président Reagan et son épouse se sont déclarés « *profondément attristés* » [redacted] l'annonce de la mort de Dennis Wilson, le batteur des Beach Boys (*le Monde* du 30 décembre). Ce groupe avait été invité à se produire sur les pelouses de la Maison Blanche, l'été dernier, peu après avoir été interdit par [redacted] secrétaire d'État à l'intérieur M. James Watt, lors de la parade traditionnelle du 4 juillet [redacted] le « Mall » de Washington.

MUSIQUE

STOCKHAUSEN A L'IRCAM

La tête dans les étoiles

Karlheinz Stockhausen vient de présenter trois [redacted] de suite, [redacted] l'espace de projection [redacted] l'IRCAM, un triple programme de [redacted] anciennes productions électroniques, composées entre 1953 et 1966. Elles ont été accueillies dans une atmosphère studieuse et chaleureuse par un public toujours nombreux, attiré par [redacted] plongée [redacted] un passé récent, mais inconnu de la plupart.

[redacted] les titres du *Chant des adolescents*, *Kontakte*, *Telemusik* et *Hymnen* [redacted] célèbres, les occasions [redacted], d'autant que les enregistrements ont tous disparu des catalogues, alors qu'elles sont des jalons indispensable, non seulement dans l'évolution [redacted] Stockhausen, [redacted] celle de la musique. Je ne connaissais pas, [redacted] ma part, [redacted] *Études électroniques*, qui sont les premières [redacted] où chaque son ait été synthétisé, avec l'ambition, [redacted] caractéristique de l'époque, de créer une œuvre [redacted] partir de zéro, en composant tous les détails de chaque timbre avec les sons purs, sinusoïdaux, d'un générateur, superposés [redacted] pour former des objets musicaux complexes.

Ces *Etudes* n'ont plus guère qu'un [redacted] historique. L'originalité des timbres a été banalisée par des milliers de réalisations postérieures aux couleurs analogues, les machines électroniques refusant [redacted] laisser oublier leur «origine» [redacted]tale. Mais on [redacted] découvre déjà des sons d'une belle qualité lumineuse, des jeux brillants, un tempérament [redacted] qui ne [redacted] nouvelles [redacted] ni [redacted] ni grincements.

Deux ans plus tard, le *Chant* [redacted] *adolescents*, inspiré par un célèbre passage du prophète Daniel, confirme la [redacted] poétique primordiale du compositeur. Avec une merveilleuse voix d'enfant et des électroniques, il compose une admirable tapisserie sonore (où l'on passe « *par sept degrés d'intelligibilité du chant pur l'abstrait* »), à qui est un dialo[redacted] miroitant entre la matière et l'esprit aux quatre coins de l'univers, sur de grandes « [redacted] *spatiales* ».

Polyphonie microscopique

Stockhausen s'enfonce plus avant dans le mystère des sons avec *Kon*[redacted] 1958-1960). Isolé pendant des mois [redacted] son studio, il explore les micro-structures, empile des impulsions électroniques, accélère deux cents fois les rythmes, reconstitue synthétiquement des couleurs de bois, métal, peaux, cristal et, avec tout cela, invente un véritable « théâtre abstrait », une épopée souterraine bourrée d'événements, qui captive [redacted] la richesse musicale, l'invention, [redacted] puissance d'envoûtement d'une [redacted] sonore à laquelle l'auditeur se sent irrésistiblement intégré.

Avec *Telemusik* (1960), [redacted] hausen rouvre ses portes au monde extérieur, mais d'une manière bien particulière (il s'en est longuement expliqué [redacted] *le Monde* du 11 décembre), incrustant mille sons empruntés [redacted] des cinq continents dans une [redacted] d'une densité unique, [redacted] qui garde pourtant [redacted] caractéristiques [redacted] sons primitifs : *«Comme si*, dit-il, [redacted] *comprimait une symphonie* [redacted] *Beethoven* [redacted] *vingt minutes en vingt secondes!»* Chimère peut-être, qui [redacted] vent [redacted] limites [redacted] l'audible, [redacted] confère [redacted] un scintillement «inouï» qui [redacted] lui [redacted] percevoir [redacted] franges [redacted] plus en plus [redacted] polyphonie *« microscopique »*.

Hymnen (1965-1967) marquait la fin [redacted] exploration du passé, [redacted] magistral, d'une ampleur lyrique exceptionnelle, [redacted] visionnaire. Dans [redacted]tielle, le projet cosmique [redacted] prend [redacted] vol, non plus condensé à l'extrême comme dans *Telemusik*, mais largem[redacted] déployé aux dimensions de la terre, [redacted] avec *Sirius* [redacted] *Licht* [redacted] l'œuvre de la [redacted] entière.

Quelles [redacted] musique qui embrasse [redacted] perspectives, il faut saisir la chance de la voir naître [redacted] développer [redacted] yeux, [redacted] quand [redacted] peut l'entendre [redacted] menter par [redacted] démiurge [redacted] autant de [redacted] que [redacted] prophétisme, [redacted] pieds [redacted] et la tête [redacted] les étoiles.

JACQUES LONCHAMPT.

VARIÉTÉS

PRIX DE L'ASSOCIATION DES JOURNALISTES UNIVERSITAIRES

Philippe Avron et la philosophie

«Pourquoi moi [redacted] *vous là ?... Pourquoi nous* [redacted] *?... Sommes-nous seuls ?...»* [redacted] trouvez [redacted] franchement drôle, vous ? Pourtant, [redacted] questions [redacted] rendent [redacted] quand c'est Philippe [redacted] pose. En [redacted] spectacle, jouant [redacted] écharpe trop longue, [redacted] d'un bâton, [redacted] comé[redacted] devient tour à [redacted] prof [redacted] philo, [redacted] majorette ou «maî[redacted] de [redacted]. La [redacted] *«déflagration de la pen*[redacted] envahit la salle et la scène [redacted] la [redacted] des cours. Car la philosophie, voyez-[redacted] questions fondamen[redacted] *résout»*... [redacted] temps : *«Ou plutôt, elle les envi*[redacted]. Un temps encore : *«En tout cas, elle les pose !»*...

La [redacted] toujours, féroce parfois. [redacted] dépourvue [redacted] méchanceté. Philippe Avron a de telles réserves de tendresse que son prof [redacted] philo, [redacted] ses mitaines tricotées [redacted] mère, [redacted] jamais [redacted] D'ailleurs, en aurait-il [redacted] temps ! Il y a tellement [redacted] faire [redacted] *qu'une éternité n'y suffirait pas!»* [redacted] pour cela qu'il essaie de battre [redacted] record [redacted] l'an dernier : il [redacted] cours sur la [redacted] en [redacted] trente-sept. [redacted] année, il va tenter – *«je dis bien tenter»* – en deux minutes douze...

Lauréat du prix de [redacted] tion [redacted] journalistes universitaires (AJU), Philippe Avron rencontrait récemment, comme il le fait souvent, des lycéens et quelques enseignants, après le spec[redacted]. Il parlerait [redacted] Montaigne – dont son père avait toujours un livre dans la poche – et de Kant : *«Ces deux-là c'est la liberté !»* Et de Nietzsche : *«Lui, c'est la création.»* Mais, visible[redacted], il [redacted] encore [redacted] curieux de savoir si ces jeunes se [redacted] personnages d'élèves.

[redacted] : *«Il est plus facile d'amuser pour un comédien que pour un prof...* [redacted] *premier n'a ses* [redacted] *qu'un soir,* [redacted] *toute une année...»* Et les élèves aussi, il les aime. La preuve, Martine, son personnage *«qui dit des choses très bien»*. En effet, [redacted] la fin du spectacle, [redacted] énumère les sujets de philo proposés *«cette année-là»* au bac : *«La sécurité peut-elle être le but de toute une vie ? Devoir donné en France tous les ans. Liberté, sacrifice, devoir donné à Gdansk. La démocratie est-elle en progrès, devoir mondial.»*

Il faudra tendre l'oreille pour [redacted] ensuite, en s'étranglant : *«Etes-*[redacted] *heureux ? Etes-vous heureux ?»*

CHARLES VIAL.

★ *Big Bang*, Palais des Glaces, 37, rue [redacted] Faubourg-du-Temple, [redacted] 30. Jusqu'au 8 janvier.

NOTES

Théâtre

AU GROS-CAILLOU DE CAEN

Formes brèves

Au-dessus du théâtre passe le train. Et au-dessus du train sonnent les cloches d'une vieille église. Le Théâtre du Gros-Caillou, à Caen, fonctionne bien, entre cette petite musique de l'éternel et cette autre du passager. Les locaux – d'anciens ateliers de brasserie – sont tout neufs. Ils ne permettent pas [redacted] grands spectacles, mais le Gros-Caillou, centre national pour jeune public, est ici chez lui, pour des répétitions, pour des animations, et aussi pour des formes brèves, plutôt destinées cette saison aux adolescents : [redacted] *infirmière*, d'Armand Gatti ou [redacted] *dire*, de Michel Vinaver, série [redacted] flashes terribles et tendres [redacted] les rapports d'une mère et de son fils (excellente interprétation de Daniel Muret et de Michelle Rondaud) ou cette étonnante pochade au vitriol des *Chapons*, de George Darien, réquisitoire sans nuances sur les lâchetés bourgeoises du temps de la Commune, sur décor Henri II hyperréaliste.

Dans l'atelier voisin, le Gros-Caillou accueille *Pilipi*, de [redacted] Sorel (compagnie [redacted] fable), spectacle [redacted] de la maternelle, tout en ellipses, [redacted] gris [redacted] délicats, du sable, de l'eau, de la boue, [redacted] grands [redacted] de [redacted] ennemies...

[redacted] programmation, Yves Graffey [redacted] joué fort cette saison. [redacted] petit théâtre, ouvert [redacted] novembre, compte [redacted] près de [redacted] représentations.

BERNARD RAFFALLI.

★ Théâtre du Gros-Caillou : 5, rue de l'Arquette, 14300 Caen. Tél. : (31) 34-40-40.

Rock

Album de l'année

[redacted] *peu comme un* [redacted]nir, pour la [redacted] fois, Marjorie [redacted] Paul [redacted] nous font revivre l'actualité du [redacted] un an. [redacted] Rolling Stones avaient fait la [redacted] précédent bilan [redacted] année, c'est David Bowie.

Tout ce qui a trait au rock, ou à sa culture par les phénomènes satellites, [redacted] minutieusement [redacted]pertorié, mois par mois, de juillet [redacted] à juin 1983 (le [redacted] trompeur, mais répond [redacted] exigences de l'impression). Les disques, les pochettes, les [redacted] les [redacted], les tendances, les héros, les films, [redacted] (ou presque) [redacted]

Les auteurs ont réalisé [redacted] un travail de titan qui a le mérite de ne pas être de parti pris en tenant [redacted] de [redacted] les formes [redacted]. Outre le calendrier, [redacted] trouve des analyses thématiques qui font [redacted] le point sur les courants, ainsi que des chroniques spécialement ré[redacted] pour [redacted] ouvrage [redacted] mus[redacted] tels que ceux de Téléphone, [redacted] Mur[redacted] Head. Des journalistes [redacted] également été invités à écrire sur leur spécialité, pour [redacted] encyclopédie ponctuelle, richement illustrée de photos, égayée par une mise en page soignée, sur un [redacted] papier.

ALAIN WAI[redacted]

★ [redacted] *du rock*, 1983-1984, de Paul [redacted] Marjorie Alessandrini. Calmann-Lévy, 192 pages, 138 F.

CINÉMA

Les grands projets de l'Institut Lumière

[redacted] en 1978 «au château Lumière», la villa cossue construite, au [redacted] siècle, [redacted] Lumière, le père des deux inventeurs du cinéma, la Fondation nationale de la photographie a été ramenée, l'an dernier, de Lyon à Paris, où elle est [redacted] de la photographie, selon la réorganisation [redacted]dée par le ministère de la culture. Son *délégué général*, le Lyonnais Bernard Chardère, qui en avait assuré le fonctionnement avec efficacité, a été nommé *directeur* d'un nouvel organisme, l'Institut Lumière, voué au cinéma, dont un autre Lyonnais, le [redacted] Tavernier, [redacted] le *président*.

Un petit secteur photo, animé par trois personnes, subsiste cependant [redacted] Lyon. Cela [redacted] un [redacted] Char[redacted] *«La photo et le cinéma doivent coexister, comme* [redacted] *temps d'Antoine, d'Auguste* [redacted] *de* [redacted] *Lumière,* [redacted]. *On aurait pu conserver, ici, une* [redacted] *nationale et* [redacted] *créer une* [redacted] *internationale, à Paris.*

■ *Pour* [redacted] *et moi, l'Institut Lumière* [redacted] *une « maison de l'image ». Nous n'en sommes qu'à la préfiguration. Il fallait ouvrir l'institut en montrant des films au public. D'où l'hommage à Claude Autant-Lara, le récent week-end du cinéma d'acteurs, l'anthologie d'un* [redacted] *tionneur, la* [redacted] *des cinémathèques inauguré,* [redacted] *année, avec celle de Lausanne, l'appui* [redacted] [redacted] *jeune public* [redacted] *prouvent,* [redacted] *à l'État, qu'il existe* [redacted] *«demande»* [redacted] *population lyon*[redacted] *Les expositions photo* [redacted]*, maintenant,* [redacted] *expositions cinéma.* [redacted] *Simon a eu beaucoup* [redacted] *succès.»*

Mais [redacted] Chardère voudrait préparer [redacted] *«cinémathèque* [redacted] *génération»,* [redacted] jouant [redacted] les [redacted], pour accueillir [redacted] chercheurs, en constituant [redacted] bibliothèque spécialisée [redacted] est en gestation). Tout [redacted] pourrait [redacted] opérationnel [redacted] afin [redacted] célébrer, avec éclat, le quatre-vingt-dixième [redacted] de [redacted] du cinéma.

L'Institut Lumière [redacted] grands projets : une [redacted] de production [redacted] Bertrand Tavernier s'occuperait directement, un [redacted] l'image et du son regroupant [redacted] les appareils [redacted] – [redacted] l'importante collection réunie par [redacted] docteur Paul [redacted] vendue [redacted] la [redacted] – et tous [redacted] pour une [redacted] du cinéma ; enfin, l'implantation [redacted] Lyon de l'Institut national de [redacted]

«Il est souhaitable et possible, dit Chardère, *de construire un complexe* [redacted] *l'Institut, sur 5 500 mètres carrés de terrain appar*[redacted] *passée entre Lyon et l'État, il* [redacted] *celui-ci prendrait en charge un concours d'architec*[redacted]*. Un rapport* [redacted] *Tout dépend, d'ailleurs,* [redacted] *moins élevée que pour la Fondation en 1982,* [redacted] *2 700 000 F. Elle n'a pas encore été* [redacted] *intégralement, ce qui rend la gestion dif*[redacted] *Les crédits d'équipement régionaux pour l'installation* [redacted] *«médisthèque»* [redacted] *de peinture d'Auguste* [redacted] *sont pas encore arrivés. Ce qu'il nous faudrait ?* [redacted] *budgé*[redacted]*. Et* [redacted] *plus soutenue* [redacted] *organismes de* [redacted] *projets n'ont rien d'utopique. Ils sont* [redacted]*, pratiques et...* [redacted] *Le mouvement* [redacted] *prouve en marchant. Or, nous* [redacted]*chons !»*

JACQUES SICLIER.

JAZZ

Catherine, Escoudé et Lockwood en trio

(Suite de la première page.)

Surtout pour des musiciens [redacted] Lockwood, Catherine et Escoudé que la scène stimule.

On reconnaît dans *Trio* tout ce qui signe l'originalité de chacun d'entre [redacted], [redacted] pourtant la [redacted] se donne – marque de réussite – pour autre chose qu'une simple addition de talents. Les rôles, les articulations et les voix sont bien distribués. Philip Catherine que l'on suit depuis le quintet de Jean-Luc Ponty, voici une douzaine d'années, domine remarquablement les couleurs sonores qu'il installe. Ce dosage de rigueur, de technique (où interviennent toutes sortes de boîtes, de pédales et d'effets) et d'un lyrisme non démenti est justement ce qui frappe les jeunes amateurs qu'impressionnent toujours les guitares.

[redacted] dont [redacted] est [redacted] sur [redacted] les styles musicaux d'aujourd'hui (Larry Coryell, John McLaughlin, Paco de Lucia, Al Di Meola) ont ouvert les chemins. Mais souvent, avec une vélocité digne de *la formule 1*, les meilleurs n'offrent plus que des formules : schémas rythmiques, doigtés de contorsionnistes ou traits surprenants. C'est ce qu'on appelle, d'une expression qui s'est étendue, «servir des plans», et l'esbroufe y a bonne part. Les plans, voilà précisément ce que lorgnent les jeunes musiciens, [redacted] qu'ils scrutent, qu'ils adaptent [redacted] livre [redacted] quitte [redacted] plus souvent à s'en tenir là.

[redacted] de fidélité à leur goût du jazz, Christian Escoudé et [redacted] n'ont jamais réduit leur jeu à cette fascination brillante. Il y a chez l'un un sens de la composition instantanée [redacted] chez l'autre un talent de l'improvisation fulgurante qui [redacted]. Et peut-être, dernière, une [redacted]tion qu'on ne [redacted] d'oublier pour mieux la réactiver.

Un réseau de connivences

Comme René Thomas, Catherine est belge. Django, on le sait était né à la frontière belge, et Escoudé, d'Angoulême, porte en lui une part de la légende gitane. Quant à Didier Lockwood, né à Calais, il était très jeune lorsque Grappelli l'a désigné sur les plus grandes scènes comme son successeur. On le voit, pas la moindre scientificité, aucune logique, n'organise ce réseau de connivences confuses. Rien en ses mailles qui permette de prédire quoi que ce soit.

Ce qui est troublant, c'est que la formule qui [redacted] lieu au plus grand nombre d'imitations et [redacted] répétitions, celle des [redacted] Django sans rythmique, [redacted] comme [redacted] et singulière[redacted] féconde. Et [redacted] la [redacted] grandes [redacted] et [redacted] «super-groupes» [redacted] une [redacted] de justification spontanée : [redacted] un «coup» [redacted] espéré. Cela tient aussi [redacted] la voix du violon, glissée [redacted] gui[redacted]. Comme à [redacted] ses interventions, [redacted] montre [redacted] rythmique[redacted] étonnant, [redacted] son [redacted] jusqu'à [redacted] son instrument enfin, [redacted] en témoigne sur scène la moindre de ses [redacted] et [redacted] plus [redacted] ses gestes.

FRANCIS MARMANDE.

■ Discographie : [redacted] Philip Catherine, Didier Lockwood, Christian [redacted] J.M.S. 031.

CORRESPONDANCE

La mort de Radifé Harry Baur

A la suite [redacted] *de Radifé Harry Baur, M.* [redacted] *Ceresol, qui fut* [redacted] *elle codirecteur* [redacted] *Théâtre des Mathurins* [redacted] *1950* [redacted] *1981, nous adresse* [redacted] *point suivante :*

« [redacted] Harry Baur n'a jamais pu obtenir de promesse de [redacted] en [redacted] du [redacted] des Mathurins, comme vous l'écri[redacted] dans votre édition du [redacted] Herrand, qu'elle ne [redacted] d'ailleurs [redacted] personnellement, [redacted] pas, [redacted] l'époque, à vendre [redacted] établissement.

» Comment [redacted] année-là [redacted] Harry Baur aurait-elle [redacted] entreprendre de [redacted] tractations ? Fin 1942, [redacted] fut [redacted] par les Allemands, [redacted] que son mari. [redacted] furent emprisonnés pendant huit mois, [redacted] la Santé, lui [redacted] Cherche-Midi. Harry Baur en mourut. [redacted] jeune que lui, elle survécut, mais mit de longues années [redacted] remettre de sa détention.

» C'est en 1950 que Marcel Herrand lui demanda [redacted] lui succéder. Elle sauva [redacted] la faillite et [redacted] renouvela entièrement [redacted] répertoire, révélant [redacted] nombreux jeunes auteurs et [redacted]. C'était [redacted] directrice exceptionnelle, mais aussi un grand caractère, [redacted] d'humour [redacted] d'intelligence. »

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées [redacted] municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 [redacted] 30 : Don Quichotte.

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : Vive Offenbach !

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 15 h 30 : [redacted] 21 h : l'École des femmes.

PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), [redacted] h 30 : la Prise de l'école de Madhubaï.

TEP (797-96-06), Cinéma : 20 h : le Cor-[redacted] rouge/le Grand Blond [redacted] la chaussure noire.

BEAUBOURG (277-12-[redacted] Cinéma polonais : 17 h 30 : la V[redacted] de l'Issa, de T. Konwick; 20 h 30 : Mère Jeanne des anges, de J. Kawalerowicz ; 21h : voir Cinémathèque. Cinéma/Vidéo : 16 h : A. Camus ; 19 h : Barbara à Pantin.

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : Sophisticated Ladies.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), [redacted] h 30 : [redacted] Jazz Tap Ensemble (groupe californien) ; 20 h 30 : [redacted] Nikolaïs.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 16 h : [redacted] Dernier Soliste (J.-P. Farré).

Les [redacted] salles

A. DEJAZET (887-97-34), [redacted] 30 : Séance friction.

ANTOINE (208-77-71) 20 h 30 : Coup de soleil.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 18 h 30 : Spectacle La Fontaine ; 21 h : le Misanthrope.

ATELIER (606-49-24), [redacted] h : [redacted] Marais.

ATHÉNÉE (742-67-27), salle Ch. Bérard, 21 h : Batailles, (dern.). — Salle L.-Jouvet, 21 h : [redacted] (dern.).

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.

CALYPSO (227-25-95), [redacted] les Deux Fils de Pedro Nerf de Bœuf.

CARREFOUR DE L'ESPRIT [redacted] 48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

CARTOUCHERIE, Épée [redacted] bois (808-39-74), 20 h 30 : Rue noire.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : [redacted] sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), [redacted] : la Manie de la villégiature.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h : l'Ormaie.

CONSTANCE (258-97-62) [redacted] h 30 : Théâtre forain de J. Cocteau.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Oscar et Wilde ; 22 h : Les Eaux et Forêts.

EDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : Mademoiselle Julie.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Tanzi.

ESPACE GAITÉ (327-13-54), 20 h 15 : la Bonn' Femme aux camélias ; 21 h 45 : Lâche-moi les claquettes.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : le Sixième Jour.

ESSAION (278-46-42), I. : 21 h : Agatha.

FONTAINE (874-74-40) 20 h 15 : Vive les femmes.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : [redacted]

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Toad of Toad Hall.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matho.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : le Fou et le Créateur ; 20 h 30 : les Journées orageuses de Garounski ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara. — II. 18 h 30 : Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo ; — Petite salle, 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : le Hasard du coin du feu.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Serpents de pluie.

MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : la Mansarde bleue.

MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : les Sales Mômes.

MATHURINS (265-90-00), 21 h : le Bonheur à Romorantin.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h [redacted] : le Vison voyageur.

MOGADOR (285-45-30), 20 h [redacted] : Cyrano de Bergerac ; 14 h : l'Histoire du cochon qui voulait maigrir.

MONTPARNASSE (320-89-90), 20 h 45 : Comment devenir une mère juive en dix leçons. — Petite salle 20 h 30 : le Journal d'un homme de trop.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 [redacted] 30 : l'Entourloupe.

> Le récital de Placido Domingo au Théâtre des Champs-Elysées, [redacted] musicaux de l'Athénée, [redacted] mardi 1er novembre 1983, est reporté au dimanche 5 février 1984 à 20 h 30.
>
> Les billets peuvent être échangés ou remboursés jusqu'au 5 janvier 1984 au Théâtre [redacted] Champs-Elysées [redacted] les jours, [redacted] dimanche et jours fériés, de 11 h à 17 h 30.

ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah ; l'Extravagant Mister Wilde.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h [redacted] : la Fille sur la banquette arrière.

PALAIS DES SPORTS ([redacted] 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 45 : la Pierre de la folie.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K 2.

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.

RADEAU DE LA MÉDUSE [redacted] 91-37), 20 [redacted] : Don Juan aux enfers ; 22 h : les Elles et les Eux.

RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 30 : Vincent et Margot.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.

7, RUE CONSTANCE (367-79-40), 21 h : Loin du grenier.

[redacted] DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) 21 h : l'Astronome.

TAI TH. [redacted] (278-10-79), I. : 20 h 30, l'Ecume des jours ; II. 20 [redacted] 30, Huis clos.

TEMPLIERS (278-91-15), 20 h : Mitton ; 21 h : Monsieur Tristan Bernard.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE A. BOURVIL (373-47-84), 20 h 15 : les Dames de fer ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

THÉATRE DE DIX-HEURES ([redacted] 07-48), 20 [redacted] : Naïves Hirondelles ; 22 h 15 : Au secours papa, maman veut me tuer.

THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : la Boutique.

THEATRE DE PARIS [redacted] I. 20 h 30 : les Trois Mousquetaires. — II. 20 h 30 : Sortilèges.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Savannah Bay. — Petite salle 20 h 30 : Lettres d'une mère à son fils.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.

TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un mari à la porte ; 20 h 30 : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Dix Petits Nègres.

> Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
> « LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
> 281-26-20 +
> (de 11 heures à 21 heures, sauf [redacted] dimanches et jours fériés)

Vendredi 30 décembre

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Étiquette.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. — II : [redacted] h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service ; 22 h 30 : Fouillis.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage ; 21 h : l'Auvent du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.

RESTO-SHOW (508-00-81), 21 h 45 : M. Morelli.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine ?

LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : le Céleri jaune, Spectacle branché.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : Quelque estaminet.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : P. Miserez.

Les concerts

Théâtre de la Bastille, 20 h : H. Delavault, Cl. Lavoix (Schönberg, Ginastera, Satie...).
II. — 21 h : E. Baudry, C. Dune, V. Darras, D. Salas, dir. : D. Masson (Haendel).

Lucernaire, 19 h 45 : [redacted] Asselin (Scarlatti, Cimarosa, Haydn).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : la [redacted] sur le cou, de R. [redacted] ; 19 h : la Mégère apprivoisée ; 21 h : Beau masque, de B. Paul.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : la Grève, [redacted] M. Eisenstein ; 17 h : la D[redacted] de J. Cromwell ; Panorama du cinéma [redacted] ; 19 h : Cendres et Diamant, de A. Wajda.

LES FILMS NOUVEAUX

ADIEU FOULARDS, film français de Christian Lara : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Ambassade, [redacted] (359-19-08) ; Maxéville, [redacted] (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

Les exclusivités

L'AMIE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

A LA POURSUITE DE L'ÉTOILE (Ital., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

ANDROIDE (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Berlitz, 2e (742-60-33).

LES ANGES DU BOULEVARD (Chi., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-26-42)) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

L'ART D'AIMER (franco-it.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra 9e (742-[redacted]1) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, [redacted] (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : [redacted] Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Français, 9e (770-[redacted]3-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e ([redacted]) ; [redacted]lympic, 14e (545-35-38) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue [redacted], 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; [redacted] Juillet Beaugrenelle, 15e ([redacted]9-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-[redacted]) ; Images, 18e (522-47-94).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e [redacted].

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BOAT PEOPLE (Chin., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, [redacted] (723-69-23) ; Parnassiens, 14e [redacted] 83-11) ; v.f. : [redacted] Opéra, 2e (261-50-32).

CARMEN (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Lucernaire, [redacted] (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

CLASS (A., v.o.) : [redacted] Matignon, 8e (359-31-97).

LES COMPÈRES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Saint-Lazare Pasquier, [redacted] (387-35-43) ; Français, [redacted] (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fau[redacted] 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e ([redacted]) ; Pathé [redacted] 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

LES DENTS DE LA MER Nº [redacted] (A., v.o.) : Forum, 1er (233-42-26) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

EN HAUT DES MARCHES (Fr.) : Denfert (H sp.), 14e (321-41-01).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e [redacted]. — (V.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

L'ETE MEURTRIER (Fr.) Ambassade, 8e (359-19-08).

FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). — (V.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Montmartre, [redacted] (606-34-25).

FRÈRE DE [redacted]NG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

GARÇON (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

GET CRAZY (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Escurial, 13e (707-28-04).

LE GRAND CARNAVAL (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (251-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont [redacted] 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; [redacted] Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (527-27-06) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

JOY [redacted] (**) : Maxéville, [redacted] (770-72-86).

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LUCKY LUKE, LES DALTON EN CAVALE (Franco-américain) : Studio de la Harpe, [redacted] ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Sud (en mat.), 14e (327-84-50).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LE MARGINAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont [redacted] 14e [redacted] ; [redacted], 14e (320-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

MEGAVIXENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Paramount Odéon, 6e (32[redacted]59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e [redacted] 83-11). — V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

MISS OYU (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, [redacted] (544-57-34), jusqu'au [redacted].

MONTY PYTHON [redacted] HOLLYWOOD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, [redacted] (271-52-36) ; Rex, [redacted] (236-83-93) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-[redacted]) ; Mistral, 14e (539-52-43).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

OCTOPUSSY (A. v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (350-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PREMIERS DÉSIRS (Fr.) : Arcades, 2e [redacted] ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PRINCESSE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, [redacted] (337-57-47).

LES PRINCES (Fr.) : Cinoche Saint Germain 6e (633-10-82).

QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (223-42-26) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, [redacted] (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; [redacted]C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (532-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27)) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE SACRE DE LA NAISSANCE (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

SUREXPOSÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).

STAYING ALIVE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Max Linder, 9e (770-40-04).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), la Guerre des Etoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, [redacted] (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Ma[redacted] 2e (296-80-40) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; [redacted] Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (544-25-02) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; [redacted] Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Passy, [redacted] (288-62-34) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault ; version Gal ; version Saurova : 14 Juillet Parnasse, 6e (H. sp.) (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Panthéon, [redacted] (354-15-04).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

U[redacted] AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-all., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Publicis [redacted]-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e ([redacted]1-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, [redacted] (522-46-01) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

VASSA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

VIVE LA SOCIALE (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07).

[redacted] A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

WARGAMES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont [redacted] 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e [redacted].

ZELIG (A.) : U.G.C. Opéra, 2e ([redacted] 50-32) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47).

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

L'ANIMAL (Fr.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41)

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Champollion, 5e (354-51-60).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.), Napoléon, 17e (380-41-46).

AUSTERLITZ (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83) (H. sp.).

BELLISSIMA (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

LES BAS-FONDS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; (v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (256-82-66) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (755-63-42)) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : St-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68) ; Boîte à films, 7e (622-44-21).

LES CINQ MILLE DOIGTS DU DOCTEUR T. (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).

LA CLÉ DE VERRE (A.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

CONTES DE LA FOLIE ORDINAIRE (It. v.o.) : Templiers (Esp.), 15e (272-94-56).

LES CONTES DES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (**) : Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Boîte à films, [redacted] ([redacted]).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ENTRAINEUSE (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

ERASERHEAD (v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83).

GERTRUD (Dan., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (325-65-04) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81) ; (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (329-90-10) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

HELLZAPPOPIN (A., v.o) : Ranelagh, 6e (288-64-44).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

INVANHOE (A. v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LE JARDIN DU DIABLE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOELAND (A., v.o.) : St-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16) ; Cinoche, 6e (633-10-82).

LAURA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Action Christine, [redacted] (325-47-46).

NEW-YORK, NEW-YORK, (Vers. int.) : Calypso, 17e (380-30-11).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (H. sp.), 5e (354-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE PARADIS DES RICHES (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97), Saint-Lambert : 15e (532-91-68).

PORTRAIT D'UNE ENFANT DÉCHUE (A., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).

PINK FLOYD, THE WALL (A., v.o.) : Paramount Odéon, [redacted] (325-59-83).

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

SENSO (It., v.o.) : Logos III, 5e (354-42-34) ; Olympic Balzac, [redacted] (561-10-60) ; Olympic, 14[redacted] (545-35-38).

SUPERVIXENS (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-42-34).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à film (H. sp.), 17e (622-44-21).

TUEUR DE DAMES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Napoléon, 17e (755-63-42).

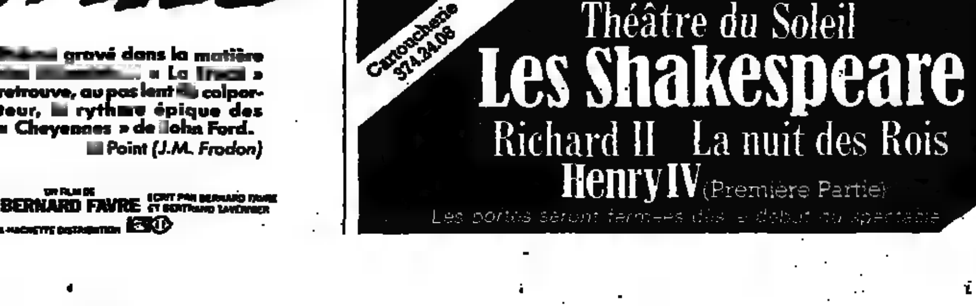
LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE VOYEUR (Brit., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Acacias, 17e (764-97-83).







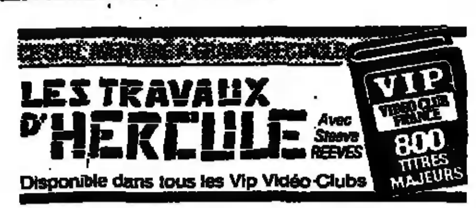


مكبرا من الاصل

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 30 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Variétés : Coco Boy.
De S. Collaro et M.-F. Brière, réal. G. Amado.
Stéphane Collaro, entouré de ses « girls », improvise un journal télévisé d'humour, de gags, avec Guy Montagné, Philippe Bruneau, Alain Scoff.

21 h 35 Entracte.

21 h 40 Feuilleton : la Chambre des dames.
D'après J. Bourin, réal. Y. Andréi. Avec M. Vlady, H. Virbjeux, S. Barjac.
A partir d'une famille de riches orfèvres du treizième siècle, la chronique d'une époque frivole... Un feuilleton un peu inconsistant.

22 h 35 22, v'là le rock.
De J.-B. Hebey, réal. C. Roche.
Les « tubes » de 83, avec Rod Steward, Elton John, Culture Club, Donna Summer, etc.

23 h 40 Est-ce ainsi que les hommes vivront ?
Roger Gicquel reçoit Claude Fitoussi.

23 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Fabien de la Drôme.
De J. Cosmos et S. Lorenzi, réal. M. Wyn. Avec J.-F. Garreaud, P. Vernier, S. Aznar...
Chevauchées, bagarres, coups de fusil dans la France du Directoire. Une lecture (politique) d'une des époques les plus troublées de l'histoire de France.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « La bonne humeur », sont invités : Gérard Charbit (*Mots de tête*), Pierre Desproges (*Vivons heureux en attendant la mort*), Jean-Paul Lacroix (*H comme Humour*), Thierry Roland (*Sport en délire*), Pierre Roux (*Conte pour un cagouis*), Jean-Michel Royer (*le Roy François*), le docteur Henri Rubinstein (*Psychosomatique du rire*).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle Raimu) : Monsieur la Souris.
Film français de Georges Lacombe (1942), avec Raimu, A. Clariond, M. Francey, Aimos, G. Gil (noir).
Un vieux clochard enquête sur une affaire de meurtre à laquelle il s'est trouvé mêlé par hasard. Adaptation d'un roman policier de Simenon, sans Maigret. Grand et pittoresque numéro de Raimu, qui emplit l'écran.



TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Une visite à l'exposition de 1889.
D'après un vaudeville d'Henri Rousseau (dit le Douanier), adapté par J.-C. Averty.
Averty s'attaque à l'œuvre littéraire du douanier Rousseau, grand peintre, mais piètre dramaturge. Son vaudeville retrace le périple d'une famille bretonne, que J.-C. Averty met en images électroniques. La machine démarre sur les chapeaux de roue... mais l'histoire et les personnages sont plats.

21 h 55 Variétés : Macadam.
Emission de P. Danel.
Avec P. Danel, L. Voulzy, K. Cheryl, Maria de Rossi.

22 h 45 Journal.

23 h 5 Amour, amours : Aujourd'hui... demain.
Réal. B. Kurt, avec C. Pascal.

23 h 20 Prélude à la nuit.
Deux mouvements de Petrouchka *de Stravinski, interprétés par P. Reach, piano.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Dessin animé : l'inspecteur Gadget.
17 h 30 Feuilleton : A skis redoublés.
17 h 56 Le Cirque.
18 h 56 Dessin animé : les Misérables.
19 h Informations.
19 h 15 Info régionales.
19 h 35 Feuilleton : Un homme... une ville.

FRANCE-CULTURE

20 h, *Portrait d'une année : 1983, par la Communauté des radios publiques de langue française.*
21 h 30, Black and blue : Jazz à la Foire de Francfort.
22 h 30, Nuits magnétiques : Haïti.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20, Concert : *Faust-symphonie*, de Liszt, par l'Orchestre national de France et les chœurs d'hommes de Radio France, dir. J. Conlon, chef des chœurs J. Jouineau, sol. P. Fontanarosa, J. Aler, R. Tambieff.
22 h 15, Fréquence de nuit : Feuilleton Haendel - Hindemith ; 23 h 10, *le Diable musicien* : œuvres de Gounod, Berlioz, Liszt, Dukas, de Falla, Stravinski, Weber.

Samedi 31 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h Casaques et bottes de cuir.
10 h 30 La maison de TF 1.
12 h Bonjour, bon appétit.
12 h 30 La séquence du spectateur.
13 h Journal.

13 h 35 Série : Starsky et Hutch.
14 h 20 Destination Noël.
15 h 30 Téléfilm : L'étrange n° 44.
16 h 50 Reprise. Salut les Mickey.
17 h 50 Trente millions d'amis.
18 h 35 Magazine auto-moto.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Les petits drôles.
19 h 50 Regards feutrés.
20 h Journal.
20 h 40 Opéra-bouffe : la Belle Hélène, d'Offenbach, mise en scène J. Savary, réal. P. Cavassilas.
22 h 45 Entracte.
22 h 50 Variétés : Les discos d'or 83.
Une bonne centaine de célébrités réunis sur la scène du Casino de Paris, pour fêter la nouvelle année.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h Platine 45.
12 h A nous deux.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : La vie secrète d'Edgar Briggs.
14 h La course autour du monde.
14 h 55 Les jeux du stade.
16 h 30. Récré A 2.
17 h 50 Les carnets de l'aventure.
18 h 50 Jeu : des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 S.O.S. Charlots.
21 h 40 Variétés : Champs-Élysées.
Avec Michèle Torr, Jean Poiret, R. Devos, A. Cordy.
0 h 5 Film : Mille milliards de dollars
Film français de H. Verneuil (1981), avec P. Dewaere.
Un journaliste, mis par un informateur anonyme sur la piste d'un scandale politique et financier, est pris dans une machination montée par une multinationale.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 30 Émissions pour la jeunesse.
17 h Télévision régionale.
19 h 50 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h Vœux du président de la République.
20 h 10 Les petits papiers de Noël.
20 h 35 Variétés : Cadence 31.
Avec Coluche, Patrick Sebastien, Roland Magdane, Charles Aznavour, Dalida et Guy Béart.
22 h 15 Journal.
22 h 35 Merci Bernard.
Magazine de J.-M. Ribes, avec Topor, Gébé, José Lopez.
23 h Gimme Shelter.
Le meilleur film (ou le moins mauvais) sur les Rolling Stones, réalisé en 1971 par les frères Maysles.
0 h Les douze coups de minuit.
NUIT BLANCHE ET EN COULEURS.
0 h 15 Film : Quand les aigles attaquent.
Film américain de B.-G. Hutton (1968), avec R. Burton.
Film d'espionnage et d'action, réalisé avec des moyens importants. Suspense et acteurs célèbres.
2 h 45 Sketches
(et à 5 h 25 et 7 h 45).
3 h 15 Film : Au fond de mon cœur
Film américain de Stanley Donen (1954), avec J. Ferrer, M. Oberon, H. Traubel (rediffusion).
Comment l'Autrichien Sigmund Romberg devint compositeur d'opérettes aux États-Unis.
6 h Film : les Cent Fusils
Film américain de T. Gries (1968), avec J. Brown, R. Welch, B. Reynolds (rediffusion).
En 1912, au Mexique, un policier noir américain, chargé d'arrêter un métis, fait sienne la cause des Indiens Yaquis révoltés.
8 h Prélude au petit déjeuner.

PARIS ILE-DE-FRANCE

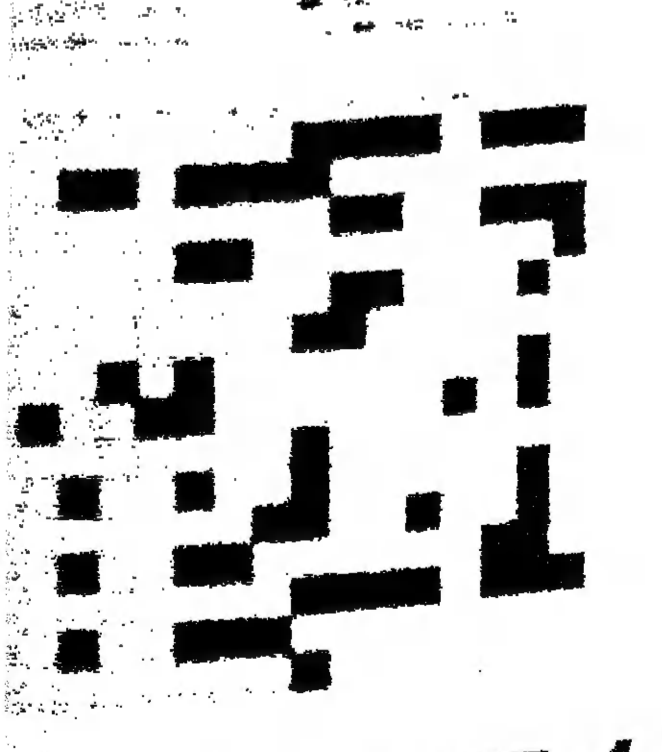
17 h Dessin animé : Inspecteur Gadget.
17 h 35 Troisième rang de face.
18 h Dans les mains du magicien.
18 h 10 Feuilleton : Dynasty.
18 h 55 Dessin animé : Les Misérables.
19 h Informations.
19 h 15 Info régionales.
19 h 35 Feuilleton : un homme... une ville.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : une mine de sons.
8 h, Les chemins de la connaissance.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... Alice Springs, photographe.
11 h 2, Musique : C'est l'fun avec mes chums.
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons.
14 h 5, Les samedis de France-Culture.
16 h 20, L'odyssée du futur 1984, par I. et G. Bogdanoff.
18 h, Livres d'histoire pour les fêtes.
19 h 20, L'archipel sans nom, de J. Tardieu.
21 h 5, Atelier de création radiophonique.
22 h 30, Saint Sylvestre, au refuge des chiens abandonnés.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi matin.
8 h 5, Avis de recherche.
9 h 5, Carnet de notes.
11 h 5, La tribune des critiques de disques : *le Messie*, de Haendel.
13 h 35, Les grands concerts d'archives : œuvres de Beethoven par l'Orchestre symphonique de la N.B.C., dir. A. Toscanini ; vers 15 h30, Irmgard Seefried.
17 h 30, Concert : œuvres de Schubert, Smetana, Sibelius, J. Strauss, Rossini, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan.
19 h 5, *Les cinglés du music-hall.*
20 h, Jazz : Chick Corea et Herbie Hancock.
21 h, Ondine, d'Hoffmann, avec R. Streich, soprano ; R. Grumbach, baryton ; M. Proebstl, S. Rauschkolb... et l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise.
24 h, Soirée antillaise (en direct de Fort-de-France).



COMMUNICATION

L'AUSTÉRITÉ BUDGÉTAIRE A RADIO-FRANCE

France-Culture paiera la note en priorité

Le vingtième anniversaire de la maison de Radio-France se fêtait cette semaine avec éclat. Pourtant, l'année 1984 s'annonce difficile pour les deux fleurons de la société, France-Culture et France-Musique.

Portes ouvertes sur certains studios d'enregistrement, une exposition retraçant la genèse du bâtiment baptisé camembert en l'honneur de ses vingt ans, panneaux invitant les curieux à des démonstrations techniques ou des répétitions d'orchestre, fanions au plafond vantant les stations locales et autres sociétés régionales, filles de Radio-France : le grand hall de la maison ronde a pris ces temps-ci comme des allures de fête.

Voilà pour l'illusion. Gare : l'euphorie est largement rétrospective. Si l'on célèbre en façade un joli passé, dans le dédale des couloirs circulaires l'atmosphère n'est pas joyeuse depuis novembre, où ont été annoncés les éléments du budget de 1984. Radio-France sommée de réaliser dans l'année qui vient une économie de 18 millions de francs, devra, en francs constants, vivre 4,7 % en dessous des moyens qui ont été les siens en 1983.

M. Jean-Noël Jeanneney, face à la pénurie, a tranché pour des choix clairs, affirmés (*le Monde*, du 18 novembre). Rappelons pour mémoire : primo, on ne renonce pas à poursuivre les opérations de décentralisation, même si les beaux projets initiaux ont du plomb dans l'aile et plus que du retard. Secundo : on ne pénalise pas trop France-Inter. Au contraire, dans la limite des ressources dont elle disposait déjà en 1983, la chaîne se voit encouragée. On soutient les projets de son directeur Jean Garetto, en espérant qu'en juin prochain les sondages du C.E.S.P. seront moins catastrophiques que les derniers résultats enregistrés.

Au nom du cahier des charges, et de l'« importance historique » d'une chaîne de grande écoute populaire, on recommande désormais aux producteurs d'Inter de construire des émissions plus recherchées, plus sophistiquées radiophoniquement.

Et, paradoxe, ce sont les deux chaînes dites « de prestige », France-Culture et France-Musique, qui feront les frais de cette priorité. Et en premier lieu la création. France-Culture est la plus touchée, son budget étant amputé d'au moins 10 %, certains avançant le chiffre de 14 %. France-Musique, qui émettra à partir du 1er janvier vingt-quatre heures sur vingt-quatre, soit cinq heures de plus, devra le faire avec le même argent, ce qui, en fait, revient à une diminution de 2,5 % de son budget.

Il faut relire une certaine « Lettre avant l'été aux collaborateurs de Radio-France », ce texte de 25 pages où, en juin dernier, M. Jean-Noël Janneney soulignait notamment le souci de France-Culture de « *maintenir une certaine tradition d'art radiophonique*, « *de faire ce que les radios privées ne font pas* ». Il ajoutait : « *Ici l'aspect de service public vient l'emporter largement sur l'aspect concurrence* ». Et encore : « *C'est particulièrement net pour France-Culture. Il n'y a guère d'équivalent à l'étranger de cette chaîne dont nous sommes fiers. Et du coup cette situation comporte pour nous des exigences spécifiques.* » Il estimait alors légitime que chaque auditeur, là, « *revienne plus cher* » qu'ailleurs. C'étaient de belles paroles.

Aujourd'hui, les producteurs de France-Culture — et par solidarité ceux de France-Musique, qui craignent probablement de mauvais contre-coups — sont inquiets. Ils sont au total quelque trois cent cinquante personnes, payées au cachet, et pour beaucoup de façon seulement épisodique ; ils sont peu organisés, donc, de leur propre aveu, plus vulnérables. « *Il était moins risqué de s'attaquer à la production qu'à d'autres dépenses, puisque nous ne sommes pas tellement syndiqués* », ont-ils observé au cours d'une conférence de presse où ils ont mis l'accent sur les conséquences de l'austérité sur l'ensemble de l'activité culturelle, l'activité des comédiens, des musiciens, des auteurs de théâtre et des compositeurs. France-Culture qui, en 1983, pouvait rémunérer douze mille « services » de comédiens, devra en supprimer six mille en 1984. Déjà le syndicat français des artistes s'inquiète. Et les organisations de Radio-France (C.F.D.T. et C.G.T., ont commencé à réagir.

Deux philosophies

A la direction de Radio-France, où l'on explique que « *c'est un sacrifice d'une année et non une marche vers le déclin* », l'on se contente d'annoncer que les rediffusions de dramatiques passeront de 13 % à 20 % et l'on se borne à reconnaître que les quelque trente heures constituant le « programme musical de France-Culture ne pourront plus être aussi raffinées » (pendant un tiers du temps on se contentera de passer des disques). Enclave à part, cette mini-chaîne incrustée dans un programme entièrement parlé, « France-Culture-Musique » qui dépend en réalité des services musicaux de Radio-France, paie probablement la rançon de sa marginalité, malgré un travail cohérent et utile.

Le budget de ce programme diminue de 44 % par rapport à ce qui était prévu pour 1984 et passe de 6,79 millions de francs à 3,95 millions de francs. M. Jean-Marie Gouélou, responsable de ce créneau, se voit dans la situation de demander à ses collaborateurs de réaliser le même nombre d'heures pour beaucoup moins cher, de renoncer à 20 % des enregistrements à l'extérieur et, surtout, à toutes les opérations un peu « pointues » où France-Culture-Musique, au fil des ans, s'était affirmée comme un producteur de musique vivante, d'activités de recherche.

Au Festival d'Avignon, l'an passé, les services de M. Gouélou finançaient sept ou huit opérations — de théâtre musical notamment. Cette année, ils pourront apporter une contribution à deux ou trois manifestations... et encore! «*Il n'est pas dans notre vocation purement radiophonique de donner 800000 F à un festival*», explique-t-on à la direction, «*en période d'argent difficile les autres partenaires devront payer*», ajoute-t-on. On vante les «coups» de M. René Koering, directeur de France-Musique, ces opérations extérieures qui ne coûtent pas cher, ces déplacements où la chaîne émettant tous ses programmes en direct, par exemple d'un festival à l'étranger ou du MIDEM, «affirme sa présence» pratiquement sans bourse délier, puisque les puissances invitantes ou les collectivités locales payent les frais de séjour et autres dépenses.

Ce sont là deux philosophies : dans un cas, on «suscite», on «accompagne» des initiatives, on partage des risques et les décisions. Dans l'autre, on «retransmet», on sert de relais, on fait du reportage, de la prospection avec ce que cela peut avoir de bon quand, par exemple, la radio autrichienne, en l'honneur d'une récente «semaine de France-Musique à Vienne», offre gratuitement les droits de passage de documents sonores inédits et exceptionnels. Ces deux façons pour une chaîne musicale de partir en voyage, de faire écouter des choses venant de loin, ou que l'on ne trouve pas dans le commerce, ne sont pas contradictoires. «Musique» et «Culture» n'ont pas à jouer de la même façon un certain rôle d'impresario. Mais vont-elles, pour fonctionner, devoir se retourner vers le ministère de la culture, vers les régions? Ou s'inventer des mécènes, bien sûr désintéressés?

MATHILDE LA BARDONNIE.

P.S. — La diminution de 5,5 % du budget total des services musicaux de Radio-France concerne aussi les orchestres et chœurs. Ainsi, Léonard Bernstein qui devait diriger le National fin 1984 a été décommandé. On économise... même si preuve a été souvent faite que le chef américain galvanise les musiciens de la maison.

Le public de France-Culture

M. Pierre Andreu, ancien directeur de France-Culture, nous a longuement écrit à propos de la situation de cette chaîne. L'extrait ci-dessous montre que son public n'est pas si « élitiste » qu'on le croit.

« Le public de France-Culture est, peut-être, d'abord un public provincial. C'est le public des petites villes, des villes moyennes, des centres isolés, auquel cette chaîne apporte depuis des années une information et une récréation culturelles, une nourriture intellectuelle, qu'aucun autre organisme, privé ou public, ne lui donne. Trois millions de personnes écoutent chaque semaine France-Culture ; plusieurs centaines de milliers chaque jour.

» Contrairement à une légende, les auditeurs de France-Culture sont des gens simples. Les snobs, les « branchés », les hyper-intellectuels, n'écoutent par France-Culture. Tous les sondages, les lettres d'auditeurs, montrent que la très grande majorité de ceux qui écoutent « Culture », n'ont le plus souvent qu'une instruction dite primaire mais le vif désir, selon un slogan contestable, d'en savoir plus « entre les oreilles ».

» Contrairement à une légende, ils ne trouvent pas les programmes trop difficiles ; c'est une légende qui est répandue par ceux qui ne l'écoutent pas. »

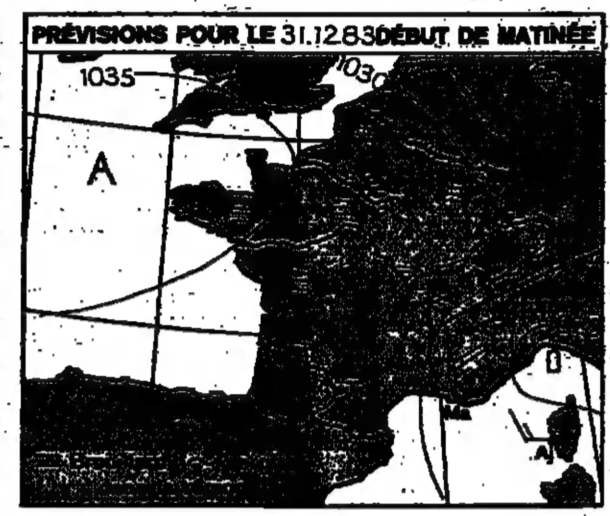
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

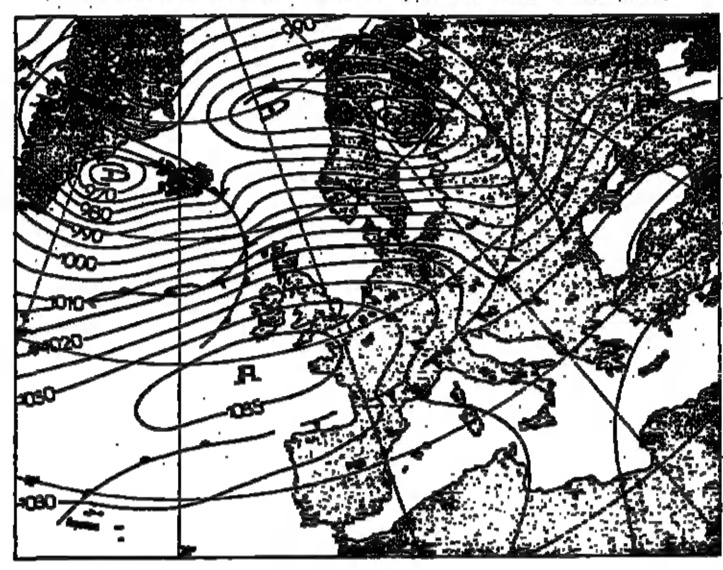
SITUATION LE 30-12-83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 31.12.83 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 31 DÉCEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Évolution probable du temps en France entre le vendredi 30 décembre à 0 heure et le samedi 31 décembre à minuit.

C'est à la faveur d'une légère baisse barométrique qu'un front froid frontalisé traversera le pays jusqu'à samedi matin. Il sera suivi d'une nouvelle hausse de champ avec conditions anticycloniques.

Samedi, le matin, le ciel sera nuageux de l'Aquitaine au sud du Massif Central et au nord des Alpes, avec possibilité de quelques flocons localement sur les Alpes. Puis le temps y sera à nouveau ensoleillé. Sur le pourtour méditerranéen, la Corse et le sud des Alpes, le ciel sera clair à peu nuageux, avec mistral et tramontane, qui faibliront au cours de la journée. Ailleurs, les brouillards seront généralisés et denses. Ils pourront être localement givrants du Nord-Est au Centre-Est. Ils se dissiperont lentement. Ils feront alors place à du beau temps peu nuageux. Mais ils persisteront localement toute la journée, du Nord-Est au nord du Massif Central. Le ciel se voilera en fin de journée sur l'extrême Ouest.

Les températures minimales seront de 3 à 7 degrés du pied des Pyrénées au pourtour méditerranéen et à la Corse, ainsi que sur les côtes atlantiques, — 2 degrés à 1 degré du Nord-Est à la Bourgogne, 0 à 3 degrés ailleurs. Les maxima seront de 6 à 8 degrés dans le Nord-Est, 7 à 10 degrés dans le Nord-Ouest, 14 à 17 degrés de l'Aquitaine à la Méditerranée et en Corse, 10 à 12 degrés ailleurs.

Sens d'évolution pour dimanche

Le nouvel anticyclone établi sur la France, dans la journée de samedi, faiblira progressivement en régressant vers la Méditerranée. Ainsi, le courant perturbé qui circule sur la face nord de cet anticyclone pourra commencer à déborder sur les côtes de la Manche.

Prévisions pour dimanche

Dimanche matin, on observera de nombreux brouillards en toutes régions et de faibles gelées sur le Centre et l'Est. Dans la journée, des éclaircies se développeront, surtout sur les régions méridionales où les températures maximales atteindront 14 à 17 degrés. En revanche, dans la soirée, le ciel se couvrira de la Bretagne aux Ardennes, avec des vents de sud-ouest modérés, et sur le littoral atlantique, quelques passages nuageux se manifesteront.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 30 décembre à 7 heures, de 1024,5 millibars, soit 768,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 décembre; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30 décembre) : Ajaccio, 16 et 2 degrés; Biarritz, 18 et 8; Bordeaux, 16 et 2; Bourges, 12 et 2; Brest, 15 et 8; Caen, 8 et 3; Cherbourg, 11 et 3; Clermont-Ferrand, 13 et — 1; Dijon, 11 et — 2; Grenoble, 11 et — 2; Lille, 8 et 1; Lyon, 9 et — 2; Marseille-Marignane, 13 et 2; Nancy, 4 et 0; Nantes, 12 et 2; Nice-Côte d'Azur, 16 et 8; Paris-Le Bourget, 6 et 3; Paris-Montsouris, 7 et 2; Pau, 21 et 5; Perpignan, 14 et 3; Rennes, 13 et 2; Strasbourg, 5 et 2; Tours, 8 et 1; Toulouse, 16 et 3; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 4 degrés; Amsterdam, 9 et 4; Athènes, 16 et 7; Berlin, 8 et 5; Bonn, 9 et 2; Bruxelles, 7 et 2; Le Caire, 21 et 10; îles Canaries, 25 et 16; Copenhague, 6 et 4; Dakar, 26 et 19; Djerba, 15 et 12; Genève, 8 et — 1; Jérusalem, 15 et 5; Lisbonne, 15 et 7; Londres, 8 et 4; Luxembourg, 4 et 0; Madrid, 16 et — 1; Moscou, 0 et — 3; New-York, 5 et — 3; Palma-de-Majorque, 16 et 4; Rome, 15 et 4; Stockholm, 3 et 1; Tozeur, 17 et 11; Tunis, 18 et 8.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Nous donnons ci-dessous les hauteurs d'enneigement, au 29 décembre 1983, dans les principales stations françaises, telles qu'elles nous ont été communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui met à la disposition des usagers un bulletin d'information enregistré sur répondeur automatique au 266-64-28.

Le premier chiffre indique en centimètres l'épaisseur de neige au bas des pistes ; le second, l'épaisseur de neige en haut des pistes.

ALPES DU NORD

Les Arcs : 50-70 ; Arêches Beaufort : 40-80 ; Auris-en-Oisans : 20-50 ; Autrans : 10-50 ; Avoriaz : 10-60 ; Bellecombe : 30-50 ; Bonneval-sur-Arc : 70-150 ; Carroz-d'Araches : 20-60 ; Chamonix : 15-70 ; Chamrousse : 35-40 : La Chapelle-d'Abondance : 15-30 ; Châtel : 15-60 ; Collet d'Allevard : 10-30 ; La Clusaz : 15-60 ; Combloux : 40-60 ; Les Contamines-Montjoie : 20-80 ; Le Corbier : 40-80 ; Courchevel : 50-95 ; Crest-Voland : 20-60 ; Les Deux-Alpes : 40-150 ; Flaine : 45-105 ; Flumet : 20-45 ; Les Gets : 20-40 ; Le Grand-Bornand : 20-50 ; Les Houches : 10-50 ; Les Sept-Laux : 10-30 ; Megève : 30-60 ; Les Menuires : 40-80 ; Méribel : 25-100 ; Morzine-Avoriaz : 10-50 ; La Grande-Plagne : 60-150 ; Praz-sur-Arly : 20-40 ; Saint-François-Longchamp : 30-60 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 50-80 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 25-45 ; Thollon-les-Memises : 20-40 ; Tignes : 50-170 ; Val-Cenis : 20-100 ; Val-d'Isère : 40-60 ; Valloire : 30-45 ; Valmorel : 50-70 : Val-Thorens : 60-120 ; Villard-de-Lans : 10-20.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 40-70 ; Auron : 70-110 ; Beuil : 35-75 : La Colmiane Valdeblore : 60-90 : La Foux d'Allos : 45-60 ; Isola -2000 : 110-160 : Montgenèvre : 60-120 ; Orcières-Merlette : 30-40 : Les Orres : 25-60 ; Pra-Loup : 40-60 ; Puy-Saint-Vincent : 50-130 ; Risoul-1850 : 40-80 ; Le Sauze : 30-80 ; Serre-Chevalier : 50-90 : Superdévoluy : 20-80 ; Valberg : 55-85 ; Vars : 40-50.

PYRÉNÉES

Barèges : 20-50 ; Cauterets-Lys : 25-40 ; Gourette : —5 ; La Mongie : 20-50.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 5-20 ; Super-Besse : —10 ; Super-Lioran : —10.

JURA

Metabief : 10-20.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national allemand du tourisme, 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-04-38 ; à l'Office national suisse du tourisme, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 742-45-45 ; à l'Office national autrichien du tourisme, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-78-57 ; à l'Office national italien du tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 266-66-68.

Les mots croisés se trouvent page 14.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 1er JANVIER

« La mosquée », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Evocation de Clemenceau », 15 heures, 8, rue Franklin (Mme Ferrand).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Salons du ministère des finances », 15 heures, 93, rue de Rivoli (Paris et son histoire).

« Quartier Saint-Victor », 15 heures, métro Jussieu (Résurrection du passé).

EN BREF

FORMATION PERMANENTE

PÉDIATRIE. — Un stage destiné aux infirmières D.E. travaillant en services de pédiatrie ou de maternité aura lieu du 16 au 20 janvier à l'hôpital de Bicêtre. Seront étudiés les problèmes psychologiques pour l'enfant et sa famille dans la maladie chronique ; les problèmes de génétique et de maladies héréditaires ; les urgences en pédiatrie ; la prise en charge en hôpital de jour ; la médecine de l'adolescent et la pathologie psychosociale en service de pédiatrie.

★ Formation permanente, Faculté de médecine de Bicêtre, 63, rue Gabriel-Péri, 94270 Le Kremlin-Bicêtre. Tél. : 670-11-85, poste 354.

SALONS

SALON INTERNATIONAL DU JOUET. — Cette manifestation présente les jeux, jouets, articles de fête, ornements de Noël, la puériculture et le modélisme. Innovation de ce 23e Salon : la possibilité donnée aux créateurs indépendants de présenter aux industriels leurs prototypes de jouets ou jeux inédits. Du 14 au 20 janvier au Parc des expositions de Paris-Nord, de 9 h à 18 h 30.

★ Salon international du jouet, 93, rue de Turenne, 75003 Paris. Tél. : 887-44-80.

SÉCURITÉ SOCIALE

L'ATTESTATION ANNUELLE D'ACTIVITÉ SALARIÉE SUPPRIMÉE

En 1984, les salariés n'auront plus besoin de faire parvenir à leur caisse primaire d'assurance-maladie une « attestation annuelle d'activité salariée » pour obtenir le remboursement de leurs dépenses de santé : cette attestation sera supprimée. Les assurés n'auront plus à envoyer que la feuille de soins et les ordonnances. Le contrôle de leurs droits sera effectué à partir de la « déclaration annuelle de salaires » que chaque entreprise adresse à l'administration. Cette mesure simplifiera aussi le travail des entreprises, qui devaient chaque année établir ce document pour chacun de leurs salariés, soit quelque trente-cinq millions d'exemplaires au total, et fera économiser, estime-t-on, 50 millions de francs par an à la Sécurité sociale.

AUTOMOBILE

L'INJECTION SUR LA 205

Le 13 mars prochain sera commercialisé en France le modèle GTI de la 205 de Peugeot. Un groupe de 1 580 centimètres cubes avec injection, 105 chevaux moteur, plus de 190 kilomètres/heure sur route limée. Tels sont les chiffres qui permettent d'ores et déjà de classer le nouveau modèle en concurrence directe des célèbres GTI Golf de Wolkswagen. Comme sur ses autres modèles récents, on notera un train arrière sans chandelle, ce qui permet des chargements maximaux. La suspension a néanmoins été modifiée pour que l'ensemble s'adapte aux performances. Pour l'instant, on ignore le prix de ce modèle qui devrait faire parler de lui.

TOURISME

ON DÉCONCENTRE

A compter du 1er janvier 1984, les licences d'agent de voyages, les agréments d'association de tourisme et les autorisations d'organisme local à but non lucratif seront désormais délivrés par le commissaire de la République de la région où l'entreprise ou l'organisme concerné à son siège et non plus par le ministère en charge du tourisme. Aux termes du décret du 1er décembre 1983, les agences, associations et organismes locaux titulaires à cette date d'une licence, d'un agrément ou d'une autorisation devront adresser aux commissaires de la République de région toutes les déclarations, ou demandes d'autorisation, auxquelles elles sont tenues par le décret de 1977, lorsque certaines modifications interviennent dans l'entreprise ou l'organisme.

Les candidats à une licence d'agent de voyages, un agrément d'association de tourisme ou une autorisation d'organisme local à but non lucratif déposeront leurs demandes comme par le passé dans les bureaux des préfectures de département qui, après instruction et enquête, les transmettront pour décision aux préfectures de région.

LOTO

5 20 33 35 40 45

30

6		1 455 758,20 F
5 + complémentaire		38 309,40 F
5		7 335,80 F
4		138,10 F
3		11,00 F

PROCHAIN TIRAGE LE 4 JANVIER 1984

VALIDATION JUSQU'AU 3 JANVIER 1984 APRÈS-MIDI

ÉTRANGER

L'ACCORD DE COOPÉRATION AVEC LES PAYS DU PACTE ANDIN

Quand la C.E.E. prend pied en Amérique latine

L'accord de coopération économique et commercial signé le 17 décembre à Carthagène, en Colombie, entre la C.E.E. et les cinq pays du pacte andin – la Colombie, le Venezuela, l'Equateur, le Pérou et la Bolivie (*le Monde* du 20 décembre) – vient partiellement combler un vide dans les relations euro-latino-américaines.

Tant les importations et exportations des Dix que leurs investissements ou placements financiers en Amérique latine ont régulièrement crû depuis un quart de siècle (au moins jusqu'à l'année dernière). La Communauté ressent la nécessité de renforcer sa coopération, sous toutes ses formes, avec un sous-continent «latin» qui présente des affinités historiques et culturelles comme des complémentarités économiques.

Or jusqu'à présent l'Europe n'était pas parvenue à mettre sur pied une politique cohérente en direction de cette région du monde. Un dialogue a bien été engagé avec le SELA (Système économique latino-américain, regroupant tous les pays au sud des Etats-Unis) ; mais il n'a jamais abouti, en raison sans doute de l'énormité même, et aussi de la disparité, des problèmes posés aux Dix par un ensemble de près de trois cent cinquante millions d'hommes dont le revenu par tête est près de cinq fois inférieur à celui de l'Européen moyen.

L'accord signé le 17 décembre entre les Dix et les cinq pays latino-américains, réunis depuis quatorze ans au sein du pacte andin, dont l'objectif lointain est d'aboutir à une intégration économique, prend en compte la nécessité d'une coopération internationale d'un type nouveau entre l'Europe et une partie au moins de l'Amérique latine : ces cinq pays représentent soixante-dix millions d'habitants – *grosso modo* 20 % de l'ensemble «latino».

Cet accord n'a évidemment pas l'ambition des accords de Lomé passés entre la Communauté et les soixante-trois pays dits A.C.P. (Afrique, Caraïbes, Pacifique) (1). Il ne s'adresse, d'ailleurs, nullement à des économies du même type. Si près de la moitié, en effet, des A.C.P. comptent parmi les trente-six «pays les moins avancés» de la planète, les Etats du pacte andin (quoique en situation de très grave récession, notamment le Pérou) ont, à l'exception de la Bolivie, un revenu annuel moyen de plus de 1000 dollars par tête, et même supérieur à 3000 dollars dans le cas du Venezuela.

La coopération dont il s'agit est donc d'une tout autre nature que celle qui est dirigée vers l'Afrique noire. Le cœur de l'accord de Carthagène est commercial, ce qui prouve s'il en était besoin qu'il y a dans ces pays andins un surplus de production à exporter. De fait, les ventes des cinq nouveaux partenaires de la C.E.E. sont, d'ores et déjà, supérieures (de 3 millions de dollars, sur un total d'un peu plus de 4 milliards) à leurs importations en provenance de l'Europe. Le Venezuela a son pétrole, la Colombie son café, l'Equateur ses bananes, le Pérou son cuivre et la Bolivie son étain.

La Communauté et le pacte andin se sont donc mutuellement octroyé la clause de la nation la plus favorisée. De nouveaux marchés européens devront être ouverts aux produits de la région. Les Dix s'engagent, parallèlement, à promouvoir le développement agraire, mais aussi industriel et énergétique, chez leurs cinq partenaires. Ils coopéreront à la diffusion dans la zone andine de leurs progrès technologiques et scientifiques. Une commission mixte de coopération sera mise en place dans ce but.

Une voix communautaire

Ainsi la C.E.E. prend-elle pied en tant que communauté dans une région où plusieurs de ses membres sont depuis longtemps très actifs mais où la voix communautaire ne se faisait guère entendre (sinon de façon négative d'un point de vue «latino», comme ce fut le cas au printemps 1982 lors de l'embargo décidé contre l'Argentine à l'occasion de la guerre des Malouines). Après l'échec du sommet d'Athènes, il y a une modeste consolation pour les Européens à savoir que leur grinçant concert est, au moins, prisé outre-Atlantique !

L'accord avec le pacte andin, s'il laisse encore des « points aveugles » sur la carte de la coopération internationale de la C.E.E. (Amérique centrale, Proche-Orient, Asie du Sud...), apporte néanmoins une pièce supplémentaire au puzzle des relations de l'Europe avec le tiers-monde. Rappelons qu'en 1980 avait été signé l'accord de Kuala-Lumpur avec les cinq pays de l'Asie du Sud-Est réunis au sein de l'ASEAN (Philippines, Indonésie, Thaïlande, Malaisie, Singapour).

Ce sont donc, désormais, près de la moitié des Etats du monde qui sont liés aux Dix par des accords régionaux ou suprarégionaux de coopération internationale. Par-delà la modicité des moyens que l'Europe met en œuvre par rapport aux besoins planétaires (en raison, conjoncturellement, de la crise mais aussi, structurellement, de la concentration des aides du Vieux Continent sur l'Afrique), et malgré les difficultés de tous ordres existant entre les Dix et entre ceux-ci et leurs partenaires des A.C.P., il y a là un peu plus que l'amorce d'une politique : la preuve qu'une coopération entre les pays industrialisés et des pays en voie de développement est possible, alors que le « dialogue global Nord-Sud » s'est enlisé, et bien enlisé.

L'Europe se doit, en effet, d'avoir une politique originale, et active, envers le tiers-monde. Sa défense militaire, pour longtemps encore, lui impose à l'évidence une alliance stratégique avec les Etats-Unis. Mais l'Europe ne peut pour autant s'en remettre à Washington pour ses relations avec le tiers-monde, également cruciales pour elle en raison de sa dépendance en matière d'approvisionnements.

La politique d'aide des Etats-Unis a longtemps été déterminée par la croyance en l'excellence pour tous des lois du marché qui leur ont si bien réussi. Elle tend désormais à se fonder sur deux critères où l'Europe ne peut guère trouver son avantage : l'alignement pur et simple sur les thèses américaines (au Proche-Orient, par exemple) ou la proximité géostratégique (ainsi l'initiative pour le bassin des Caraïbes). Une telle attitude ne peut que renforcer la méfiance, voire l'hostilité latente, de la plus grande partie du tiers-monde envers Washington. L'Europe ne doit pas s'y laisser engluer, même si elle reconnaît à son grand partenaire le droit à ses propres critères.

Toute défense de l'Europe comporte donc un deuxième aspect, de moindre portée, certes, que l'alliance atlantique, mais pourtant capital : l'invention et la promotion d'une politique active de coopération internationale. Dans ce tiers-monde, qui pèse du poids de ses trois cent cinquante millions d'hommes, on ressent en général assez clairement la nécessité vitale d'une telle affirmation du Vieux Continent, indépendante des deux Super-Grands. La France est heureusement l'un des pays européens le plus conscients de cette évidence ; son histoire coloniale et son histoire tout court l'y ont aidée. En présidant les travaux des Dix pendant les six premiers mois de 1984, elle a l'occasion de faire partager ses convictions.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) En Amérique latine, les accords de Lomé ne concernent que dix « micro-Etats » caraïbes.

EN ESPAGNE

Le gouvernement fait face à une montée de la tension sociale

De notre correspondant

Madrid. – La politique économique et sociale du gouvernement socialiste de M. Felipe Gonzalez se voit confrontée, en cette fin d'année, à une opposition croissante des syndicats, qui s'est de nouveau manifestée, le jeudi 29 décembre, de manière massive à Sagonte et dans la province de Navarre. Toutefois, contrairement à ce qui s'était passé deux jours auparavant, lorsque au moins une trentaine de personnes avaient été blessées à Sagonte et en Andalousie, au cours de très violents heurts entre policiers et manifestants, aucun incident ne s'est produit.

A Sagonte, petite ville industrielle devenue le symbole de l'opposition syndicale à la politique de reconversion industrielle, les habitants ont manifesté à la fois en faveur du maintien en activité de l'entreprise d'Etat Hauts Fourneaux de la Méditerranée (A.H.M.) et contre ce que les syndicats ont qualifié de *« brutalité policière »*. Lors des incidents de mardi, un ouvrier avait alors été blessé par balles (*le Monde* du 29 décembre).

Jeudi, tous les habitants sont restés cloîtrés chez eux durant la matinée, après que les commerces, les banques et les établissements publics eurent fermé leurs portes, puis la ville s'est mise à résonner du bruit de milliers de casseroles et d'instruments de cuisine, et la journée s'est achevée par un rassemblement.

Dans le même temps, un nouveau et inquiétant « point noir » surgissait sur la carte sociale, dans la province de Navarre, limitrophe du Pays basque espagnol. Entre 60 %, selon les autorités, et 80 %, selon les syndicats, de la population active de cette province ont participé à une journée de grève générale. Il s'agissait de protester contre la décision gouvernementale de fermer l'entreprise d'Etat Potasses de Navarre, provoquant ainsi le licenciement de deux mille salariés et la perte de deux mille emplois dépendant de cette entreprise.

A Sagonte comme en Navarre, les commissions ouvrières procommunistes sont le principal catalyseur des mouvements de protestation, dont la cible privilégiée est le ministre de l'industrie, M. Carlos Solchaga. L'affrontement entre gouvernement et syndicats semble également inévitable dans le secteur des chantiers navals, notamment en Galice, où le programme de reconversion industrielle se traduira également par de nombreux licenciements.

Malgré une certaine réserve, qui l'avait, par exemple, amenée à ne pas s'associer à la journée de grève en Navarre, la centrale prosocialiste, l'Union générale des travailleurs, n'est pas non plus satisfaite de la politique économique et sociale du gouvernement socialiste. C'est ainsi qu'elle a critiqué la hausse de 8 % du salaire minimum interprofessionnel, porté à 34 740 pesetas (soit environ 1 900 francs) le 28 décembre, l'estimant insuffisante. Cette augmentation du salaire minumum recouvre tout juste l'inflation prévue pour l'an prochain.

(Intérim.)

Aux États-Unis

L'indicateur d'activité a baissé pour la première fois depuis août 1982

Washington *(Agefi)*. – L'indice composite de l'activité économique américaine a baissé de 0,1 % en novembre, ce qui représente le premier recul mensuel enregistré depuis août 1982 (– 0,5 %), a annoncé le département du commerce. L'indice, qui est censé préfigurer l'évolution de la conjoncture, avait progressé de 1,4 % en octobre et de 0,8 % en septembre (chiffres révisés).

La légère baisse de novembre, après quatorze mois consécutifs de hausse, confirme le ralentissement du taux de croissance de l'économie américaine. Ce tassement devrait continuer au début de l'année 1984, selon les prévisions des experts. Selon le département du commerce, le taux de croissance en rythme annuel du P.N.B. américain était retombé à 4,5 % au cours du dernier trimestre 1983, contre 7,6 % de juillet à septembre et 9,7 % d'avril à juin.

Ce ralentissement est considéré comme salutaire par les économistes américains qui redoutent une *« surchauffe »* économique susceptible de relancer en 1984 les pressions inflationnistes. L'indice composite est revenu à 161,8 en novembre (base 100 en 1967), sept des douze composants ayant reculé.

Malgré ce tassement de l'activité, la balance commerciale américaine s'est soldée en novembre par un déficit de 7,4 milliards de dollars. Il s'agit du déficit mensuel le plus important, après le record enregistré en octobre (–8,97 milliards).

Maintien d'un déficit commercial élevé

Le solde négatif des échanges commerciaux s'établit à 62,96 milliards de dollars (assurances et fret compris), depuis le début de 1983, contre 38,9 milliards de janvier à novembre 1982. Pour l'ensemble de 1983, la balance commerciale américaine devrait connaître un nouveau déficit annuel record de près de 70 milliards de dollars contre 42,7 milliards en 1982, précédent record.

La fermeté du dollar et la reprise économique aux Etats-Unis, entraînant une nette progression des importations et un ralentissement des exportations, sont à l'origine de cette forte hausse du déficit commercial. En novembre, toutefois, les importations américaines ont baissé de 6,4 %, revenant à 24,2 milliards de dollars, en raison notamment d'une chute de 16,6 % des achats pétroliers. Pour leur part, les exportations ont reculé de 0,6 %, se situant à 16,8 milliards de dollars.

AFFAIRES

Jaeger cède à Thomson ses activités dans l'aéronautique

L'aviation, pour Jaeger, c'est fini. Après avoir travaillé plus de soixante ans pour l'industrie aéronautique (instrumentation de bord), le groupe (filiale de Matra) revend à Thomson-C.S.F. toutes les activités exercées dans cette branche industrielle et groupées au sein de la société Jaeger Avionique et Systèmes (J.A.E.S.). Le prix de cession n'a pas été rendu public. L'opération prendra effet au 1er janvier 1984.

La crise est passée par là. Dans l'aviation, Jaeger avait une réputation solidement établie et une très large clientèle : vingt-quatre avionneurs et motoristes étrangers, cent compagnies aériennes. Actuellement, trente mille éléments d'instrumentation Jaeger sont embarqués à bord d'aéronefs civils ou militaires de tous types.

Mais le groupe n'avait pas une dimension suffisante pour jouer sur les économies d'échelle. Quand les prévisions portaient sur 350 millions de chiffre d'affaires pour 1983, les ventes de la division aéronautique se sont élevées à 240 millions seulement. Depuis deux ans, le groupe Jaeger est en pleine restructuration et a notamment déjà perdu l'horlogerie. Son chiffre d'affaires, de 1787 millions de francs en 1982, reviendra aux alentours de 1580 millions cette année, tout de même en hausse de 16 % à structures comparables.

L'objectif, à la fin de l'année précédente, était de recentrer les activités sur l'équipement automobile et l'aéronautique. Mais la très grave crise financière à laquelle le groupe s'est trouvé confronté en raison, notamment, de frais financiers élevés et du coût occasionné par les réductions d'effectifs (plus de 210 millions de pertes en trois ans dont au moins 100 millions en 1983) l'a contraint à modifier sa stratégie.

Désormais, Jaeger consacrera tous ses efforts à se développer dans l'équipement automobile et la régulation. Dans le communiqué publié au terme du conseil d'administration réuni le 8 décembre dernier, il était précisé cependant que *« le dénouement de la crise ne pourra résulter que d'une concertation active entre les actionnaires, les pouvoirs publics et les différentes parties concernées »*. S'achemine-t-on vers une vente par appartements ?

Thomson reprend Sintra

Cette activité d'instrumentation de bord Jaeger rejoindront la branche systèmes et détection de Thomson-C.S.F. dont le chiffre d'affaires en 1982 s'est élevé à 8,5 milliards de francs. Tournée à 60 % vers l'étranger, cette branche réalise notamment des équipements de bord pour les Mirage 2000.

Par ailleurs, Thomson va reprendre les 70 % de la société Sintra-Alcatel détenus par C.I.T.-Alcatel du groupe C.G.E. Ce rachat était prévu dans le cadre des accords passés entre Thomson et C.G.E. en septembre dernier, qui attribuaient les activités communications à la C.G.E. et les activités «professionnelles» (dont l'électronique militaire) à Thomson. Avec 1 milliard de francs de chiffre d'affaires en 1982, en hausse de 33 % sur 1981, Sintra est spécialisée dans la lutte sous-marine et les systèmes militaires. Son département télécommunications (Télex, Télétex) rejoindra C.I.T.-Alcatel.

La cotation en hausse de Sintra a été suspendue le 28 décembre.

FAITS ET CHIFFRES

Énergie

● **La production mondiale de pétrole brut a stagné en 1983.** Selon la revue spéciale *Oil & Gaz journal*, la production mondiale de pétrole n'a pas diminué cette année, pour la première fois depuis 1980. Au total,53,26 millions de barils/jour, soit 2 663 millions de tonnes/an, ont été produits en 1983, soit 0,1 % de plus que l'an passé. Ces statistiques globales recouvrent des situations très différentes selon les régions. Les pays du bloc communiste (U.R.S.S. essentiellement) ont ainsi accru leur production de 1,7 %, tandis que les pays du monde non communiste ont vu la leur diminuer de 0,4 % (contre 7,5 % de 1981 à 1982). Parmi ces derniers, ce sont les pays de l'OPEP qui ont supporté la plus forte baisse avec 17,49 millions de barils/jour en moyenne, soit 6,3 % de moins que l'an passé.

● **Les activités d'exploration pétrolière se sont ralenties en 1983.** – En décembre 1983, selon un rapport de la société Hughes Tool, spécialisée dans les activités parapétrolières, 1 199 installations de forage étaient en activité dans le monde (hors Etats-Unis) contre 1 476 en décembre 1982. La diminution de l'activité d'exploration a été particulièrement accentuée en Afrique (120 installations contre 209), en Europe (169 installations contre 219), au Moyen-Orient et en Amérique latine.

● **La consommation d'électricité en France a augmenté de 2,3 % en 1983.** – Selon les estimations publiées par E.D.F., la consommation française d'électricité a atteint, en 1983, 269 milliards de kilowattheures, soit 2,3 % de plus que l'année précédente (262 milliards de kWh) et devrait en 1984 augmenter encore de 3,8 % pour atteindre 279 milliards de kWh.

La production a atteint 280 milliards de kWh, laissant un solde exportateur de 12 milliards de kWh. Le nucléaire a fourni 47 % de la production, l'hydraulique 26 % et le thermique classique (charbon, fuel, gaz, etc.) un peu plus de 26 %. En 1984, la production devrait atteindre 294 milliards de kWh, laissant un solde exportateur de 15 milliards de kWh. La production d'énergie nucléaire devrait représenter 55 % de ce total.

● **Faibles indices d'hydrocarbures en mer d'Iroise.** – Le groupe ELF annonce, dans un communiqué, que le forage de Kogen, sur le permis de la petite sole, en mer d'Iroise, *« a effectivement mis en évidence des indices constitués par de faibles traces d'hydrocarbures sur les échantillons de terrains et dans la boue de forage »*.

Social

● **Grève des autobus à Bordeaux.** – L'intersyndicale (C.G.T., C.F.D.T., F.O.) des conducteurs d'autobus de Bordeaux, en grève depuis le 13 décembre, a refusé la nomination d'un médiateur proposée par l'inspection du travail, dans le conflit qui l'oppose à la Compagnie générale française de transports et d'entreprise, qui gère le réseau de transports publics bordelais : c'est ce qu'a annoncé dans un communiqué, jeudi 29 décembre, le président de la communauté urbaine, M. Chaban-Delmas, qui a refusé d'intervenir dans le conflit.

● **Huitième semaine de grève dans une fonderie des Yvelines.** – Depuis le 9 novembre, vingt-trois travailleurs maliens – sur les trente-deux salariés que compte la fonderie d'aluminium Remetal de Saint-Arnoult-en-Yvelines – poursuivent un mouvement de grève pour *« le respect de leur dignité »*. Appuyés par la C.G.T., ils demandent une augmentation de salaire et, surtout, une amélioration de leurs conditions de vie et de travail, particulièrement difficiles.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,3250	8,3300	+ 140	+ 170	+ 300	+ 335	+ 810	+ 890
$ can.	6,6890	6,6920	+ 132	+ 180	+ 247	+ 392	+ 747	+ 1158
Yen (100)	3,5940	3,5980	+ 159	+ 183	+ 316	+ 395	+ 997	+ 1360
DM	3,0562	3,0597	+ 153	+ 166	+ 314	+ 331	+ 879	+ 916
Florin	2,6845	2,6875	+ 132	+ 146	+ 273	+ 290	+ 791	+ 828
F.B. (100)	14,9690	14,9810	+ 192	+ 303	+ 363	+ 641	+ 781	+ 830
F.S.	3,8285	3,8280	+ 266	+ 288	+ 539	+ 563	+ 1538	+ 1598
L (1 000)	5,0200	5,0300	– 200	– 171	– 442	– 318	– 1354	– 843
£	12,0546	12,0700	+ 252	+ 320	+ 549	+ 633	+ 1511	+ 1678

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 5/8	9 7/8	9 5/8	9 7/8	9 3/4	10	10	10 3/8
DM	5 5/8	5 3/4	5 3/4	5 7/8	6	6 1/8	6 3/16	6 3/8
Florin	5 5/8	5 7/8	5 13/16	5 15/16	5 15/16	6 1/16	6 1/8	6 1/4
F.B. (100)	9 3/4	10 1/4	10 1/4	10 3/4	10 1/2	11	11	11 1/2
F.S.	2	2 1/4	3 1/2	3 3/4	3 5/8	3 7/8	4	4 1/4
L (1 000)								
£	8 9/16	9 11/16	9	9 1/8	9 1/4	9 3/8	9 1/2	9 5/8
F. franç.	12 1/2	12 3/4	11 7/8	12 3/8	12 1/2	13	13 7/8	14 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

A partir du 1er janvier 1984

LES PRIMES A L'INNOVATION SONT REMPLACÉES PAR DES CRÉDITS D'IMPOTS

La prime à l'innovation destinée aux petites et moyennes entreprises (P.M.E.) est supprimée à partir du 1er janvier, indique un décret publié au *Journal officiel* du 29 décembre. Cette prime permettait aux petites firmes de bénéficier, rapidement, d'aides facilitant leurs travaux de recherches.

Gérée par l'ANVAR (Agence nationale pour la valorisation de la recherche), elle avait été créée en 1979. Elle représentait le quart des dépenses de travaux de recherches qui avaient été sous-traités aux P.M.E. bénéficiaires. Ces dernières devaient employer moins de deux mille salariés et n'être pas cotées en Bourse.

Depuis sa création, environ douze mille dossiers ouvrant droit à cette prime ont été retenus. Sept mille firmes en ont été les bénéficiaires (notamment celles qui relèvent de la mécanique et de la pharmacie), pour un montant total de 110 millions de francs.

Une nouvelle procédure d'aide à l'innovation sera suivie. Elle consistera à octroyer un crédit d'impôt de 25 %, calculé à partir de l'augmentation du budget de recherches des entreprises concernées.

QUATRE-VINGTS VOITURES SONT ACHETÉES EN BELGIQUE PAR M. MICHEL LECLERC

Quatre-vingts voitures, achetées en Belgique par M. Michel Leclerc pour être revendues en France dès le 2 janvier, devaient passer la frontière le 30 décembre.

M. Leclerc a affirmé que les douanes et le service des mines n'avaient *« aucune raison de nuire à cette opération »*. Les réductions de prix des stations-service Leclerc sur ces véhicules devraient atteindre 10 % et le crédit *« tourner autour de 15,5 % »* ce qui suscite l'étonnement des spécialistes compte tenu des taux du marché.

Le refus des constructeurs de lui vendre des automobiles a été qualifié par M. Michel Leclerc de *« veto protectionniste »*.

LE CONSTRUCTEUR DES AUTOMOBILES COURNIL DÉPOSE SON BILAN

La Société internationale de matériels industriels (SIMI) à Saint-Germain-Laval (Loire), productrice d'un véhicule tout-terrain, le Cournil, dont cinq modèles sont engagés dans la course Paris-Dakar, a déposé son bilan dans la soirée du 29 décembre, au tribunal de Roannes. Malgré une production mensuelle de soixante-sept véhicules et des commandes pour les trois mois à venir, la SIMI – cent soixante salariés – connaît de graves difficultés financières dues, notamment, à l'insuffisance de ses fonds propres et à une mauvaise affaire avec le Zimbabwe. La SIMI fournit notamment l'armée, E.D.F. et l'Office national des forêts.

LOGEMENT

LES DÉCRETS RÉGISSANT LES LOYERS EN 1984 SONT PARUS AU « JOURNAL OFFICIEL »

Les trois décrets officialisant les décisions du gouvernement en matière d'évolution des loyers pour 1984 sont parus au *Journal officiel* du 29 décembre. Ces trois textes couvrent l'ensemble des hausses praticables au cours de l'année 1984 (voir *le Monde* du 2 décembre) dans chacun des quatre secteurs repris par la loi du 22 juin 1982, dite loi Quilliot, selon leurs propriétaires : H.L.M., autres bailleurs sociaux (sociétés d'économie mixte par exemple), investisseurs institutionnels (sociétés immobilières d'investissement, compagnies d'assurances), propriétaires privés. Ces textes précisent les majorations autorisées, qu'il s'agisse de révision annuelle du loyer, de renouvellement de bail, du loyer d'un nouveau locataire, du loyer applicable après travaux.

Nomination

● **M. ITALO TRAPASSO** a été é[illegible] président de de l'APME (Association [illegible] Plastics Manufacturers in Europe). [illegible] remplace, à ce poste, M. A.H.P. G[illegible]tens. M. Trapasso est vice-présid[illegible] d'Enichem.

ÉTRANGER

L'ACCORD DE COOPÉRATION AVEC LES PAYS DU PACTE ANDIN

Quand la C.E.E. prend pied en Amérique latine

L'accord de coopération économique et commercial signé le 17 décembre à Carthagène, en Colombie, entre la C.E.E. et les cinq pays du pacte andin — la Colombie, le Venezuela, l'Equateur, le Pérou et la Bolivie (*le Monde* du 20 décembre) — vient partiellement combler un vide dans les relations euro-latino-américaines.

Tant les importations et exportations des Dix que leurs investissements ou placements financiers en Amérique latine ont régulièrement crû depuis un quart de siècle (au moins jusqu'à l'année dernière). La Communauté ressent la nécessité de renforcer sa coopération, sous toutes ses formes, avec un sous-continent «latin» qui présente des affinités historiques et culturelles comme des complémentarités économiques.

Or jusqu'à présent l'Europe n'était pas parvenue à mettre sur pied une politique cohérente en direction de cette région du monde. Un dialogue a bien été engagé avec le SELA (Système économique latino-américain, regroupant tous les pays au sud des Etats-Unis) ; mais il n'a jamais abouti, en raison sans doute de l'énormité même, et aussi de la disparité, des problèmes posés aux Dix par un ensemble de près de trois cent cinquante millions d'hommes dont le revenu par tête est près de cinq fois inférieur à celui de l'Européen moyen.

L'accord signé le 17 décembre entre les Dix et les cinq pays latino-américains, réunis depuis quatorze ans au sein du pacte andin, dont l'objectif lointain est d'aboutir à une intégration économique, prend en compte la nécessité d'une coopération internationale d'un type nouveau entre l'Europe et une partie au moins de l'Amérique latine : ces cinq pays représentent soixante-dix millions d'habitants — *grosso modo* 20 % de l'ensemble «latino».

Cet accord n'a évidemment pas l'ambition des accords de Lomé passés entre la Communauté et les soixante-trois pays dits A.C.P. (Afrique, Caraïbes, Pacifique) (1). Il ne s'adresse, d'ailleurs, nullement à des économies du même type. Si près de la moitié, en effet, des A.C.P. comptent parmi les trente-six «pays les moins avancés» de la planète, les Etats du pacte andin (quoique en situation de très grave récession, notamment le Pérou) ont, à l'exception de la Bolivie, un revenu annuel moyen de plus de 1000 dollars par tête, et même supérieur à 3000 dollars dans le cas du Venezuela.

La coopération dont il s'agit est donc d'une tout autre nature que celle qui est dirigée vers l'Afrique noire. Le cœur de l'accord de Carthagène est commercial, ce qui prouve s'il en était besoin qu'il y a dans ces pays andins un surplus de production à exporter. De fait, les ventes des cinq nouveaux partenaires de la C.E.E. sont, d'ores et déjà, supérieures (de 3 millions de dollars, sur un total d'un peu plus de 4 milliards) à leurs importations en provenance de l'Europe. Le Venezuela a son pétrole, la Colombie son café, l'Equateur ses bananes, le Pérou son cuivre et la Bolivie son étain.

La Communauté et le pacte andin se sont donc mutuellement octroyé la clause de la nation la plus favorisée. De nouveaux marchés européens devront être ouverts aux produits de la région. Les Dix s'engagent, parallèlement, à promouvoir le développement agraire, mais aussi industriel et énergétique, chez leurs cinq partenaires. Ils coopéreront à la diffusion dans la zone andine de leurs progrès technologiques et scientifiques. Une commission mixte de coopération sera mise en place dans ce but.

Une voix communautaire

Ainsi la C.E.E. prend-elle pied en tant que communauté dans une région où plusieurs de ses membres sont depuis longtemps très actifs mais où la voix communautaire ne se faisait guère entendre (sinon de façon négative d'un point de vue «latino», comme ce fut le cas au printemps 1982 lors de l'embargo décidé contre l'Argentine à l'occasion de la guerre des Malouines). Après l'échec du sommet d'Athènes, il y a une modeste consolation pour les Européens à savoir que leur grinçant concert est, au moins, prisé outre-Atlantique !

L'accord avec le pacte andin, s'il laisse encore des « points aveugles » sur la carte de la coopération internationale de la C.E.E. (Amérique centrale, Proche-Orient, Asie du Sud...), apporte néanmoins une pièce supplémentaire au puzzle des relations de l'Europe avec le tiers-monde. Rappelons qu'en 1980 avait été signé l'accord de Kuala-Lumpur avec les cinq pays de l'Asie du Sud-Est réunis au sein de l'ASEAN (Philippines, Indonésie, Thaïlande, Malaisie, Singapour).

Ce sont donc, désormais, près de la moitié des Etats du monde qui sont liés aux Dix par des accords régionaux ou suprarégionaux de coopération internationale. Par-delà la modicité des moyens que l'Europe met en œuvre par rapport aux besoins planétaires (en raison, conjoncturellement, de la crise mais aussi, structurellement, de la concentration des aides du Vieux Continent sur l'Afrique), et malgré les difficultés de tous ordres existant entre les Dix et entre ceux-ci et leurs partenaires des A.C.P., il y a là un peu plus que l'amorce d'une politique : la preuve qu'une coopération entre les pays industrialisés et des pays en voie de développement est possible, alors que le « dialogue global Nord-Sud » s'est enlisé, et bien enlisé.

L'Europe se doit, en effet, d'avoir une politique originale, et active, envers le tiers-monde. Sa défense militaire, pour longtemps encore, lui impose à l'évidence une alliance stratégique avec les Etats-Unis. Mais l'Europe ne peut pour autant s'en remettre à Washington pour ses relations avec le tiers-monde, également cruciales pour elle en raison de sa dépendance en matière d'approvisionnements.

La politique d'aide des Etats-Unis a longtemps été déterminée par la croyance en l'excellence pour tous des lois du marché qui leur ont si bien réussi. Elle tend désormais à se fonder sur deux critères où l'Europe ne peut guère trouver son avantage : l'alignement pur et simple sur les thèses américaines (au Proche-Orient, par exemple) ou la proximité géostratégique (ainsi l'initiative pour le bassin des Caraïbes). Une telle attitude ne peut que renforcer la méfiance, voire l'hostilité latente, de la plus grande partie du tiers-monde envers Washington. L'Europe ne doit pas s'y laisser engluer, même si elle reconnaît à son grand partenaire le droit à ses propres critères.

Toute défense de l'Europe comporte donc un deuxième aspect, de moindre portée, certes, que l'alliance atlantique, mais pourtant capital : l'invention et la promotion d'une politique active de coopération internationale. Dans ce tiers-monde, qui pèse du poids de ses trois cent cinquante millions d'hommes, on ressent en général assez clairement la nécessité vitale d'une telle affirmation du Vieux Continent, indépendante des deux Super-Grands. La France est heureusement l'un des pays européens le plus conscients de cette évidence ; son histoire coloniale et son histoire tout court l'y ont aidée. En présidant les travaux des Dix pendant les six premiers mois de 1984, elle a l'occasion de faire partager ses convictions.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) En Amérique latine, les accords de Lomé ne concernent que dix « micro-Etats » caraïbes.

EN ESPAGNE

Le gouvernement fait face à une montée de la tension sociale

De notre correspondant

Madrid. — La politique économique et sociale du gouvernement socialiste de M. Felipe Gonzalez se voit confrontée, en cette fin d'année, à une opposition croissante des syndicats, qui s'est de nouveau manifestée, le jeudi 29 décembre, de manière massive à Sagonte et dans la province de Navarre. Toutefois, contrairement à ce qui s'était passé deux jours auparavant, lorsque au moins une trentaine de personnes avaient été blessées à Sagonte et en Andalousie, au cours de très violents heurts entre policiers et manifestants, aucun incident ne s'est produit.

A Sagonte, petite ville industrielle devenue le symbole de l'opposition syndicale à la politique de reconversion industrielle, les habitants ont manifesté à la fois en faveur du maintien en activité de l'entreprise d'Etat Hauts Fourneaux de la Méditerranée (A.H.M.) et contre ce que les syndicats ont qualifié de *« brutalité policière »*. Lors des incidents de mardi, un ouvrier avait alors été blessé par balles (*le Monde* du 29 décembre).

Jeudi, tous les habitants sont restés cloîtrés chez eux durant la matinée, après que les commerces, les banques et les établissements publics eurent fermé leurs portes, puis la ville s'est mise à résonner du bruit de milliers de casseroles et d'instruments de cuisine, et la journée s'est achevée par un rassemblement.

Dans le même temps, un nouveau et inquiétant « point noir » surgissait sur la carte sociale, dans la province de Navarre, limitrophe du Pays basque espagnol. Entre 60 %, selon les autorités, et 80 %, selon les syndicats, de la population active de cette province ont participé à une journée de grève générale. Il s'agissait de protester contre la décision gouvernementale de fermer l'entreprise d'Etat Potasses de Navarre, provoquant ainsi le licenciement de deux mille salariés et la perte de deux mille emplois dépendant de cette entreprise.

A Sagonte comme en Navarre, les commissions ouvrières procommunistes sont le principal catalyseur des mouvements de protestation, dont la cible privilégiée est le ministre de l'industrie, M. Carlos Solchaga. L'affrontement entre gouvernement et syndicats semble également inévitable dans le secteur des chantiers navals, notamment en Galice, où le programme de reconversion industrielle se traduira également par de nombreux licenciements.

Malgré une certaine réserve, qui l'avait, par exemple, amenée à ne pas s'associer à la journée de grève en Navarre, la centrale prosocialiste, l'Union générale des travailleurs, n'est pas non plus satisfaite de la politique économique et sociale du gouvernement socialiste. C'est ainsi qu'elle a critiqué la hausse de 8 % du salaire minimum interprofessionnel, porté à 34 740 pesetas (soit environ 1 900 francs) le 28 décembre, l'estimant insuffisante. Cette augmentation du salaire minumum recouvre tout juste l'inflation prévue pour l'an prochain.

(Intérim.)

Aux États-Unis

L'indicateur d'activité a baissé pour la première fois depuis août 1982

Washington *(Agefi)*. — L'indice composite de l'activité économique américaine a baissé de 0,1 % en novembre, ce qui représente le premier recul mensuel enregistré depuis août 1982 (— 0,5 %), a annoncé le département du commerce. L'indice, qui est censé préfigurer l'évolution de la conjoncture, avait progressé de 1,4 % en octobre et de 0,8 % en septembre (chiffres révisés).

La légère baisse de novembre, après quatorze mois consécutifs de hausse, confirme le ralentissement du taux de croissance de l'économie américaine. Ce tassement devrait continuer au début de l'année 1984, selon les prévisions des experts. Selon le département du commerce, le taux de croissance en rythme annuel du P.N.B. américain était retombé à 4,5 % au cours du dernier trimestre 1983, contre 7,6 % de juillet à septembre et 9,7 % d'avril à juin.

Ce ralentissement est considéré comme salutaire par les économistes américains qui redoutent une *« surchauffe »* économique susceptible de relancer en 1984 les pressions inflationnistes. L'indice composite est revenu à 161,8 en novembre (base 100 en 1967), sept des douze composants ayant reculé.

Malgré ce tassement de l'activité, la balance commerciale américaine s'est soldée en novembre par un déficit de 7,4 milliards de dollars. Il s'agit du déficit mensuel le plus important, après le record enregistré en octobre (—8,97 milliards).

Maintien d'un déficit commercial élevé

Le solde négatif des échanges commerciaux s'établit à 62,96 milliards de dollars (assurances et fret compris), depuis le début de 1983, contre 38,9 milliards de janvier à novembre 1982. Pour l'ensemble de 1983, la balance commerciale américaine devrait connaître un nouveau déficit annuel record de près de 70 milliards de dollars contre 42,7 milliards en 1982, précédent record.

La fermeté du dollar et la reprise économique aux Etats-Unis, entraînant une nette progression des importations et un ralentissement des exportations, sont à l'origine de cette forte hausse du déficit commercial. En novembre, toutefois, les importations américaines ont baissé de 6,4 %, revenant à 24,2 milliards de dollars, en raison notamment d'une chute de 16,6 % des achats pétroliers. Pour leur part, les exportations ont reculé de 0,6 %, se situant à 16,8 milliards de dollars.

AFFAIRES

Jaeger cède à Thomson ses activités dans l'aéronautique

L'aviation, pour Jaeger, c'est fini. Après avoir travaillé plus de soixante ans pour l'industrie aéronautique (instrumentation de bord), le groupe (filiale de Matra) revend à Thomson-C.S.F. toutes les activités exercées dans cette branche industrielle et groupées au sein de la société Jaeger Avionique et Systèmes (J.A.E.S.). Le prix de cession n'a pas été rendu public. L'opération prendra effet au 1er janvier 1984.

La crise est passée par là. Dans l'aviation, Jaeger avait une réputation solidement établie et une très large clientèle : vingt-quatre avionneurs et motoristes étrangers, cent compagnies aériennes. Actuellement, trente mille éléments d'instrumentation Jaeger sont embarqués à bord d'aéronefs civils ou militaires de tous types.

Mais le groupe n'avait pas une dimension suffisante pour jouer sur les économies d'échelle. Quand les prévisions portaient sur 350 millions de chiffre d'affaires pour 1983, les ventes de la division aéronautique se sont élevées à 240 millions seulement. Depuis deux ans, le groupe Jaeger est en pleine restructuration et a notamment déjà perdu l'horlogerie. Son chiffre d'affaires, de 1787 millions de francs en 1982, reviendra aux alentours de 1580 millions cette année, tout de même en hausse de 16 % à structures comparables.

L'objectif, à la fin de l'année précédente, était de recentrer les activités sur l'équipement automobile et l'aéronautique. Mais la très grave crise financière à laquelle le groupe s'est trouvé confronté en raison, notamment, de frais financiers élevés et du coût occasionné par les réductions d'effectifs (plus de 210 millions de pertes en trois ans dont au moins 100 millions en 1983) l'a contraint à modifier sa stratégie.

Désormais, Jaeger consacrera tous ses efforts à se développer dans l'équipement automobile et la régulation. Dans le communiqué publié au terme du conseil d'administration réuni le 8 décembre dernier, il était précisé cependant que *« le dénouement de la crise ne pourra résulter que d'une concertation active entre les actionnaires, les pouvoirs publics et les différentes parties concernées »*. S'achemine-t-on vers une vente par appartements ?

Thomson reprend Sintra

Cette activité d'instrumentation de bord Jaeger rejoindront la branche systèmes et détection de Thomson-C.S.F. dont le chiffre d'affaires en 1982 s'est élevé à 8,5 milliards de francs. Tournée à 60 % vers l'étranger, cette branche réalise notamment des équipements de bord pour les Mirage 2000.

Par ailleurs, Thomson va reprendre les 70 % de la société Sintra-Alcatel détenus par C.I.T.-Alcatel du groupe C.G.E. Ce rachat était prévu dans le cadre des accords passés entre Thomson et C.G.E. en septembre dernier, qui attribuaient les activités communications à la C.G.E. et les activités «professionnelles» (dont l'électronique militaire) à Thomson. Avec 1 milliard de francs de chiffre d'affaires en 1982, en hausse de 33 % sur 1981, Sintra est spécialisée dans la lutte sous-marine et les systèmes militaires. Son département télécommunications (Télex, Télétex) rejoindra C.I.T.-Alcatel.

La cotation en hausse de Sintra a été suspendue le 28 décembre.

A partir du 1er janvier 1984

LES PRIMES A L'INNOVATION SONT REMPLACÉES PAR DES CRÉDITS D'IMPOTS

La prime à l'innovation destinée aux petites et moyennes entreprises (P.M.E.) est supprimée à partir du 1er janvier, indique un décret publié au *Journal officiel* du 29 décembre. Cette prime permettait aux petites firmes de bénéficier, rapidement, d'aides facilitant leurs travaux de recherches.

Gérée par l'ANVAR (Agence nationale pour la valorisation de la recherche), elle avait été créée en 1979. Elle représentait le quart des dépenses de travaux de recherches qui avaient été sous-traités aux P.M.E. bénéficiaires. Ces dernières devaient employer moins de deux mille salariés et n'être pas cotées en Bourse.

Depuis sa création, environ douze mille dossiers ouvrant droit à cette prime ont été retenus. Sept mille firmes en ont été les bénéficiaires (notamment celles qui relèvent de la mécanique et de la pharmacie), pour un montant total de 110 millions de francs.

Une nouvelle procédure d'aide à l'innovation sera suivie. Elle consistera à octroyer un crédit d'impôt de 25 %, calculé à partir de l'augmentation du budget de recherches des entreprises concernées.

QUATRE-VINGTS VOITURES SONT ACHETÉES EN BELGIQUE PAR M. MICHEL LECLERC

Quatre-vingts voitures, achetées en Belgique par M. Michel Leclerc pour être revendues en France dès le 2 janvier, devaient passer la frontière le 30 décembre.

M. Leclerc a affirmé que les douanes et le service des mines n'avaient *« aucune raison de nuire à cette opération »*. Les réductions de prix des stations-service Leclerc sur ces véhicules devraient atteindre 10 % et le crédit *« tourner autour de 15,5 % »* ce qui suscite l'étonnement des spécialistes compte tenu des taux du marché.

Le refus des constructeurs de lui vendre des automobiles a été qualifié par M. Michel Leclerc de *« veto protectionniste »*.

LE CONSTRUCTEUR DES AUTOMOBILES COURNIL DÉPOSE SON BILAN

La Société internationale de matériels industriels (SIMI) à Saint-Germain-Laval (Loire), productrice d'un véhicule tout-terrain, le Cournil, dont cinq modèles sont engagés dans la course Paris-Dakar, a déposé son bilan dans la soirée du 29 décembre, au tribunal de Roannes. Malgré une production mensuelle de soixante-sept véhicules et des commandes pour les trois mois à venir, la SIMI — cent soixante salariés — connaît de graves difficultés financières dues, notamment, à l'insuffisance de ses fonds propres et à une mauvaise affaire avec le Zimbabwe. La SIMI fournit notamment l'armée, E.D.F. et l'Office national des forêts.

FAITS ET CHIFFRES

Énergie

● **La production mondiale de pétrole brut a stagné en 1983.** Selon la revue spéciale *Oil & Gaz journal*, la production mondiale de pétrole n'a pas diminué cette année, pour la première fois depuis 1980. Au total,53,26 millions de barils/jour, soit 2 663 millions de tonnes/an, ont été produits en 1983, soit 0,1 % de plus que l'an passé. Ces statistiques globales recouvrent des situations très différentes selon les régions. Les pays du bloc communiste (U.R.S.S. essentiellement) ont ainsi accru leur production de 1,7 %, tandis que les pays du monde non communiste ont vu la leur diminuer de 0,4 % (contre 7,5 % de 1981 à 1982). Parmi ces derniers, ce sont les pays de l'OPEP qui ont supporté la plus forte baisse avec 17,49 millions de barils/jour en moyenne, soit 6,3 % de moins que l'an passé.

● **Les activités d'exploration pétrolière se sont ralenties en 1983.** — En décembre 1983, selon un rapport de la société Hughes Tool, spécialisée dans les activités parapétrolières, 1 199 installations de forage étaient en activité dans le monde (hors Etats-Unis) contre 1 476 en décembre 1982. La diminution de l'activité d'exploration a été particulièrement accentuée en Afrique (120 installations contre 209), en Europe (169 installations contre 219), au Moyen-Orient et en Amérique latine.

● **La consommation d'électricité en France a augmenté de 2,3 % en 1983.** — Selon les estimations publiées par E.D.F., la consommation française d'électricité a atteint, en 1983, 269 milliards de kilowattheures, soit 2,3 % de plus que l'année précédente (262 milliards de kWh) et devrait en 1984 augmenter encore de 3,8 % pour atteindre 279 milliards de kWh.

La production a atteint 280 milliards de kWh, laissant un solde exportateur de 12 milliards de kWh. Le nucléaire a fourni 47 % de la production, l'hydraulique 26 % et le thermique classique (charbon, fuel, gaz, etc.) un peu plus de 26 %. En 1984, la production devrait atteindre 294 milliards de kWh, laissant un solde exportateur de 15 milliards de kWh. La production d'énergie nucléaire devrait représenter 55 % de ce total.

● **Faibles indices d'hydrocarbures en mer d'Iroise.** — Le groupe ELF annonce, dans un communiqué, que le forage de Kogen, sur le permis de la petite sole, en mer d'Iroise, *« a effectivement mis en évidence des indices constitués par de faibles traces d'hydrocarbures sur les échantillons de terrains et dans la boue de forage »*.

Social

● **Grève des autobus à Bordeaux.** — L'intersyndicale (C.G.T., C.F.D.T., F.O.) des conducteurs d'autobus de Bordeaux, en grève depuis le 13 décembre, a refusé la nomination d'un médiateur proposée par l'inspection du travail, dans le conflit qui l'oppose à la Compagnie générale française de transports et d'entreprise, qui gère le réseau de transports publics bordelais : c'est ce qu'a annoncé dans un communiqué, jeudi 29 décembre, le président de la communauté urbaine, M. Chaban-Delmas, qui a refusé d'intervenir dans le conflit.

● **Huitième semaine de grève dans une fonderie des Yvelines.** — Depuis le 9 novembre, vingt-trois travailleurs maliens — sur les trente-deux salariés que compte la fonderie d'aluminium Remetal de Saint-Arnoult-en-Yvelines — poursuivent un mouvement de grève pour *« le respect de leur dignité »*. Appuyés par la C.G.T., ils demandent une augmentation de salaire et, surtout, une amélioration de leurs conditions de vie et de travail, particulièrement difficiles.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. —		Rep. + ou dép. —		Rep. + ou dép. —	
$ E-U.	8,3250	8,3300	+ 140	+ 170	+ 300	+ 335	+ 810	+ 890
$ can.	6,6890	6,6920	+ 132	+ 180	+ 247	+ 392	+ 747	+ 1150
Yen (100)	3,5940	3,5980	+ 159	+ 183	+ 316	+ 393	+ 997	+ 1360
DM	3,0562	3,0597	+ 153	+ 166	+ 314	+ 331	+ 879	+ 916
Florin	2,6845	2,6875	+ 132	+ 146	+ 273	+ 290	+ 791	+ 828
F.B. (100)	14,9690	14,9810	+ 192	+ 303	+ [illegible]	+ 641	+ 781	+ 830
F.S.	3,8205	3,8280	+ 266	+ 288	+ 539	+ 563	+ 1538	+ 1598
L (1 000)	5,0200	5,0300	— 200	— 171	— 442	— 318	— 1354	— 843
£	12,0546	12,0700	+ 252	+ 320	+ 549	+ 633	+ 1511	+ 1678

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E-U.	9 5/8	9 7/8	9 5/8	9 7/8	9 3/4	10	10	10 3/8
DM	5 5/8	5 3/4	5 3/4	5 7/8	6	6 1/8	6 3/16	6 3/8
Florin	5 5/8	5 7/8	5 13/16	5 15/16	5 15/16	6 1/16	6 1/8	6 1/4
F.B. (100)	9 3/4	10 1/4	10 1/4	10 3/4	10 1/2	11	11	11 1/2
F.S.	2	2 1/4	3 1/2	3 3/4	3 5/8	3 7/8	4	4 1/4
L (1 000)								
£	8 9/16	9 11/16	9	9 1/8	9 1/4	9 3/8	9 1/2	9 5/8
F. franç.	12 1/2	12 3/4	11 7/8	12 3/8	12 1/2	13	13 7/8	14 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LOGEMENT

LES DÉCRETS RÉGISSANT LES LOYERS EN 1984 SONT PARUS AU « JOURNAL OFFICIEL »

Les trois décrets officialisant les décisions du gouvernement en matière d'évolution des loyers pour 1984 sont parus au *Journal officiel* du 29 décembre. Ces trois textes couvrent l'ensemble des hausses praticables au cours de l'année 1984 (voir *le Monde* du 2 décembre) dans chacun des quatre secteurs repris par la loi du 22 juin 1982, dite loi Quilliot, selon leurs propriétaires : H.L.M., autres bailleurs sociaux (sociétés d'économie mixte par exemple), investisseurs institutionnels (sociétés immobilières d'investissement, compagnies d'assurances), propriétaires privés. Ces textes précisent les majorations autorisées, qu'il s'agisse de révision annuelle du loyer, de renouvellement de bail, du loyer d'un nouveau locataire, du loyer applicable après travaux.

Nomination

● **M. ITALO TRAPASSO** a été é… président de de l'APME (Association … Plastics Manufacturers in Europe). … remplace, à ce poste, M. A.H.P. G… tens. M. Trapasso est vice-présid… d'Enichem.